From *Revue des études arméniennes* 27 (1998-2000).
This material is presented solely for non-commercial educational/research purposes.

I. TRAVAUX ET MÉMOIRES

a—Linguistique et philologie

TROIS ÉTUDES SUR L'ÉCRITURE ALOUANIENNE (I)*

par

SERGE N. MOURAVIEV

7, rue de la Paix,
74240 Gaillard

FRANCE

NOTE INTRODUCTIVE (2000) ET RÉSUMÉ (1981)

L'Alouanie[1] (√ arm. աղուանից- ; plus connue sous le nom trompeur d'« Albanie caucasienne ») — nation du Caucase dont l'existence est attestée depuis l'époque d'Alexandre de Macédoine, et qui, christianisée au IVe s., a possédé, du Ve au VIIIe s., une écriture et une littérature propres — fut tant et si bien détruite par ses divers envahisseurs que, jusqu'à ces tous derniers temps, nous ne disposions à son sujet que de rares renseignements épars dans des ouvrages littéraires grecs, romains, arméniens et géorgiens. De son peuple, jadis considérable, il ne restait, vers 1990, que trois villages habités par les Oudis, population chrétienne d'obédience arméno-grégorienne qui se considère traditionnellement comme descendante directe des Alouaniens. Et il est fort à craindre qu'en l'an 2000 seul le village d'Oktomberi (Zinobiani), situé en Géorgie, demeure oudi : le conflit azerbaïdjano-arménien qui a éclaté en 1991 n'a pas épargné la population des deux localités — Niǯ et Vartašen — situées en Azerbaïdjan[2].

Mais en 1937, le philologue géorgien I. Abulaʒe découvrait à Eǯmiaʒin, dans un manuel arménien manuscrit du XVe s. (actuellement : Matenadaran, cod. 7117), un alphabet alouanien complet avec reproduction de 52 caractères et transcription arménienne des grammatonymes correspondants[3]. En 1948-1952, des expéditions archéologiques azerbaïdjannaises déterraient à Mingečaur plusieurs inscriptions à

* NOTE DE LA RÉDACTION. En prévision de la publication annoncée pour bientôt des palimpsestes albaniens récemment découverts au Monastère de Sainte-Catherine du Mont Sinaï par Zaza Aleksiʒe (cf. Z. ALEKSIDZE et J.-P. MAHÉ [1997]) nous proposons ici une version française, revue et complétée par l'auteur, de deux des trois études sur l'écriture albanienne publiées en russe par Serge Mouraviev : MOURAVIEV (1981) 222-290. Bien que la première de ces études ait déjà paru antérieurement en français (cf. MOURAVIEV [1980]), nous la reprenons ici en raison des nombreuses et graves erreurs d'impression qu'elle contient (notamment dans les transcriptions des caractères, albaniens et autres, dont il est question), ce qui, par endroits, la rend complètement inintelligible. La troisième étude figurera, elle, dans un prochain volume.

[1] Nous préférons parler d'*Alouanie,* d'*Alouaniens* et de langue ou écriture *alouanienne*, primo, pour éviter toute confusion avec l'Albanie et les Albanais balkaniques, et secundo, parce que cette transcription en *alu-/alw-* semble être linguistiquement plus correcte que toutes les formes en *alb-* ou, *a fortiori*, en *aghv-* (cf. MOURAVIEV [1986] 250, note 1)

[2] Les Oudis portent le plus souvent des noms et prénoms arméniens.

[3] Cf. ABULAʒE (1938) ; ŠANIʒE (1938) ; DUMÉZIL (1940-1941) ; BAILEY (1943) ; HEWSEN (1964) ; KLIMOV (1976). — Une copie de cet alphabet datant de 1580 fut retrouvée aux Etats-Unis, cf. KURDIAN (1956), ŠANIʒE (1959). — Pour la transcription « mixte » arméno-géorgienne et alouanienne que nous utilisons, cf. *infra*, n. 18.

caractères incontestablement alouaniens[4]. Entre 1948 et 1982, quatre grammaires de la langue oudie étaient publiées (sans parler de nombreux articles consacrés à des questions particulières)[5]. Toutes les conditions semblaient donc réunies, dès les années 1950, pour que soient déchiffrés les premiers documents authentiques que l'Alouanie nous livrait et pour que commence enfin à se lever le voile de mystère qui couvre encore l'histoire de cette civilisation.

Hélas, toutes les tentatives d'utiliser l'alphabet du manuscrit arménien comme clé pour déchiffrer les inscriptions alouaniennes échouaient. À cela il y avait deux raisons essentielles, l'une objective, l'autre subjective. Premièrement, malgré certaines concordances incontestables, nombre de caractères épigraphiques avaient des formes si différentes de celles du cod. 7117 qu'il était impossible de les identifier avec certitude. Deuxièmement, ainsi que nous verrons, au lieu de tester la crédibilité de la transcription des grammatonymes alouaniens figurant dans le ms., les érudits cédaient à la tentation de l'amender de manière à conformer l'ordre alphabétique alouanien à une typologie simpliste calquée sur l'ordre des lettres arméniennes. Cet échec amena certains chercheurs à refuser toute valeur documentaire à l'alphabet d'Eǯmiaǯin sous prétexte que les formes des caractères et l'orthographe des grammatonymes avaient dû subir de trop fortes altérations entre le VIIIe s. (époque à laquelle l'alphabet alouanien est tombé en désuétude) et le XVe s., et à fonder tous leurs espoirs sur la future découverte d'inscriptions nouvelles en nombre suffisant pour qu'on puisse leur appliquer les techniques statistiques modernes servant à décoder les écritures « muettes »[6].

Ce point de vue sceptique sembla partiellement démenti par la trouvaille, en 1970, au Daghestan, d'une tablette sur laquelle était gravée la majeure partie de l'alphabet albanais. Mais, vérification faite, il s'avéra que c'était un faux moderne, maladroitement copié sur la reproduction de l'alphabet du manuscrit arménien dans un manuel scolaire[7]. En revanche, deux fragments authentiques de l'alphabet alouanien figurent parmi les inscriptions de Mingečaur[8].

Néanmoins, notre analyse, publiée en 1980-1981 et reproduite ici, des structures interne et externe de cet alphabet ; leur comparaison avec la structure du système phonologique de l'oudi et celles des ordres alphabétiques arménien et géorgien (= grec) ; la comparaison aussi des formes graphiques alouaniennes et de leurs corrélatifs arméniens et géorgiens ; enfin et surtout, le déchiffrement de l'essentiel des inscriptions que cette analyse et ces comparaisons ont permis, — tout cela, croyons-nous, suffit pleinement pour estimer comme solidement établie tant la rectitude foncière de l'alphabet du manuscrit que l'interprétation de l'alouanien en tant que vieil-oudi, c'est-à-dire qu'état ancien de l'oudi moderne. Chose plus importante, cette analyse nous a

[4] Cf., p. ex., VAHIDOV (1958), ŠANI3E (1960).

[5] Cf. PANČVI3E (1948 ; 1974) ; GUKASYAN (1965) ; ǯEYRANIŠVILI (1971) ; SCHULZE (1982). Gardent encore une certaine valeur : DIRR (1904) et SCHIEFNER (1863).

[6] Cf., p. ex., KLIMOV (1967 ; 1972).

[7] Cf. ARSLANBEKOV (1970 ; 1971) ; GUKASYAN (1971) ; KLIMOV (1976) 451. Nous en avons démontré la fausseté dans : MOURAVIEV (1986). [*Nota bene*: il s'agit bien d'une *tablette* tenant dans la paume de la main, et non d'une *dalle*, comme malencontreusement traduit dans les résumés arménien et français.].

[8] Cf. KLIMOV (1970) et *infra*, p. 49-52.

permis en outre de proposer une interprétation phonique systématique de presque tous les caractères alouaniens et d'ébaucher une reconstruction de leur forme graphique originelle au moment de la création de l'alphabet.

En novembre 1996, coup de théâtre : une mission de l'Académie des sciences de Géorgie dirigée par Zaza Aleksiʒe découvre au Monastère de Sainte-Catherine du Sinaï deux palimpsestes, N Sin 13 et N Sin 55, dont la couche inférieure est écrite en caractères alouaniens. Malheureusement, aucune reproduction lisible, ne fût-ce que d'une petite portion de ces textes, n'a été publiée à ce jour[9]. Mais lorsqu'elle le sera, les chercheurs auront grand besoin, pensons-nous, des résultats de nos travaux de 1980-1981, publiés en russe dans une revue géorgienne d'accès difficile. C'est ce qui nous a amenés à en proposer cette version française, revue, corrigée et complétée.

RÉSUMÉ (1981)

Les trois études ici proposées, bien qu'écrites indépendamment les unes des autres, sont étroitement liées entre elles et poursuivent un même objectif : élucider l'origine de l'alphabet alouanien[10].

Cette tâche était rendue difficile par deux circonstances : 1) l'alphabet en question — ordre alphabétique, forme des graphèmes et valeurs phoniques (ou, plutôt transcription des grammatonymes) — ne nous était parvenu que dans un manuscrit arménien tardif du XVe siècle[11] ; et 2) les rares textes épigraphiques alouaniens qui sont en notre possession n'avaient pas été déchiffrés[12]. Autrement dit, loin de disposer de l'ensemble complet et ordonné des formes et des valeurs exactes des graphèmes qui constituaient l'alphabet à l'origine, nous ne possédions, *d'une part,* qu'une collection tardive apparemment complète de formes dont on ignorait combien elle étaient fidèles et anciennes, avec transcription tardive inévitablement défectueuse des grammatonymes correspondants dans une langue phonétiquement moins riche ; et nous avions *d'autre part* un ensemble désordonné de formes anciennes authentiques dont les valeurs phoniques étaient dans bien des cas rendues incertaines par l'absence d'équivalents exacts incontestables dans la copie manuscrite. Donc, avant d'étudier l'origine de l'alphabet, il fallait le *vérifier* et le *reconstruire.*

Pour cela, il convenait,

• premièrement, de s'assurer que la forme *interne* (le système des valeurs phoniques) de cet alphabet, tel que représentée par le ms. arménien, était linguistiquement fiable ; de corriger autant que possible les erreurs qui pouvaient y être décelées et de résoudre les problèmes posés par l'homophonie apparente (due à la transcription en arménien) de certaines pseudo-doublets. Tel est l'objectif et le contenu essentiel de notre première étude ;

• deuxièmement, d'identifier aussi exactement que possible les graphèmes des

[9] Cf. toutefois notre *Addendum (2000)*, infra, p. 59.

[10] Elles s'inscrivent dans notre cycle de recherches sur les origines des trois alphabets paléochrétiens du Caucase (cf. MOURAVIEV [1980 à 1990]).

[11] Cf. *supra*, n. 1, et *infra*, fig. 1.

[12] Cf. *infra*, p. 33 ss.. Les travaux mentionnés dans les notes 20 et 23, malgré quelques observations judicieuses, aboutissent à des résultats contradictoires et sont dans l'ensemble peu convaincants. Cf. *infra,* n. 58 (et *supra*, p. 2).

inscriptions, ce qui exigeait un déchiffrement au moins partiel de celles-ci. Un tel déchiffrement est proposé et argumenté dans notre deuxième étude. Enfin,

• de confronter tous les allographes des graphèmes des inscriptions et de la copie arménienne afin de tenter de déterminer (ou de restaurer) la forme la plus ancienne (ou le prototype) de chaque lettre, c'est-à-dire la forme *externe* originale de l'alphabet. C'est ce que nous avons fait dans la troisième étude.

La dialectique de la recherche aidant, il s'est avéré possible de surcroît, tout en reconstruisant la forme interne de l'alphabet alouanien (Étude I), d'établir le principe de base de l'ordre de succession de ses lettres (*division des phonèmes alouaniens en fonction de la présence/absence d'une spécificité phonétique par rapport aux phonèmes arméniens et ordre alphabétique alouanien fondé sur cette division et sur l'ordre alphabétique arménien*[13]), et tout en en reconstruisant la forme externe (Étude III), d'identifier les principes de base de la construction des graphèmes de l'alphabet alouanien (*les graphèmes représentant des phonèmes alouaniens non-spécifiques par rapport aux phonèmes arméniens et géorgiens correspondants ont été construits à parts égales à partir des graphèmes arméniens ou géorgiens correspondants ; les graphèmes représentant des phonèmes alouaniens spécifiques, l'ont été à partir des graphèmes alouaniens désignant les phonèmes non-spécifiques correspondants*). Autrement dit, nous avons dans une grand mesure réussi à atteindre notre but final, et nous pouvons désormais affirmer en connaissance de cause que **l'alphabet alouanien n'est pas né par génération spontanée, mais est le produit de l'activité créatrice** (l'invention) **d'un auteur ou d'une collectivité d'auteurs qui s'était fixé le but de créer une écriture pour le peuple alouanien et qui, pour cela, s'est appuyé sur les alphabets des deux autres peuples chrétiens du Caucase : l'arménien et le géorgien**.

Cette affirmation, il est vrai, n'épuise pas le problème de l'origine de l'alphabet alouanien. L'analyse grammatologique et philologique que nous avons effectuée, et qui s'appuie presque exclusivement sur l'étude de textes, sans faire appel à des données externes autres que linguistiques (essentiellement relatives à l'oudi), doit être complétée, premièrement, par une analyse de la tradition historique (notamment arménienne) sur les circonstances de la création de l'alphabet alouanien, et deuxièmement, par un examen des méthodes heuristiques sur lesquelles s'est appuyée l'activité « alphabéturgique » proprement dite. Mais ce sont là des sujets que nous aborderons ailleurs.

[13] SCHULZE (1982) 286 nous prête l'idée que les lettres alouaniennes du ms. 7117 « *z.T in der Reihenfolge des armenischen, z.T. des georgischen Alphabets angeführt sind* » : c'est ignorer que l'ordre alphabétique géorgien est presque entièrement calqué sur le grec et c'est avoir fort mal compris notre première étude (version russe) ; et puis imaginer un ordre alphabétique « partiellement » emprunté à un alphabet et « partiellement » à un autre alphabet, à ordre alphabétique différend, est un exercice relevant du casse-tête logique insoluble.

Étude I

LA FORME INTERNE DE L'ALPHABET ALOUANIEN

Abstraction faite de sa copie, découverte en 1956 aux Etats-Unis[14], l'alphabet alouanien manuscrit identifié par I. Abulaʒe à Eʒmiaʒin[15], est la seule liste apparemment complète[16] des signes de cet alphabet qui nous montre la forme graphique de 52 lettres et, chose combien plus importante, nous indique le nom (grammatonyme) de chacune d'entre elles, transcrit en arménien, et sa place dans l'ordre alphabétique *(fig. 1)*. Il est vrai que les tentatives de s'en servir en tant que clé pour déchiffrer les quelques inscriptions alouaniennes que nous possédons n'ont rien donné jusqu'ici [en 1980], ce qui a incité certains chercheurs à supposer une forte corruption tant de la forme graphique des caractères que de la transcription de leurs grammatonymes[17]. Mais la faute en est le plus souvent aux chercheurs eux-mêmes.

Comme nous allons le montrer, la raison principale de cet échec est ailleurs : dans la méfiance que suscite cette transcription et dans les « corrections » qu'elle suggère.

L'exactitude des formes graphiques de l'alphabet manuscrit, toute relative qu'elle soit, est confirmée par le fait qu'elle permet d'identifier sans difficulté une bonne moitié des caractères épigraphiques. Et quand elle ne permet pas d'identification certaine, elle n'en offre pas moins un choix restreint de possibilités.

Et nous verrons ci-dessous qu'à cinq corrections minimes près, la liste des grammatonymes alouaniens mérite toute notre confiance. Certes, les trente-six lettres de l'alphabet arménien ne suffisaient pas pour rendre les valeurs phoniques des cinquante-deux lettres alouaniennes, mais elles permettaient certainement une bonne approximation. La polysémie inévitable, qui en découle, de certaines lettres arméniennes, ne devait pas créer plus de problèmes que, disons, celle combien plus grave des syllabogrammes du linéaire B créto-mycénien (où, par exemple, le syllabogramme *ta* pouvait signifier *tă, tā, thă, thā, dă, dā, t, th, d, tam, than,* etc.).

Il ne sera question dans cette étude que de cet aspect-là de la question : des grammatonymes et de l'ordre des lettres, non de la configuration des graphèmes, c'est-à-dire de la forme phonétique ou *interne* de l'alphabet, non de sa forme graphique ou *externe*.

[14] Cf. KURDIAN (1956), ŠANIƷE (1959).

[15] Cf. *supra*, n. 2.

[16] On en connaît en outre un faux, presque complet (*supra,* n. 7), et deux fragments épigraphiques (cf. *infra*, § 6, pp. 49-52). Cf. encore *infra,* p. 60, 62.

[17] KLIMOV (1967 ; 1972).

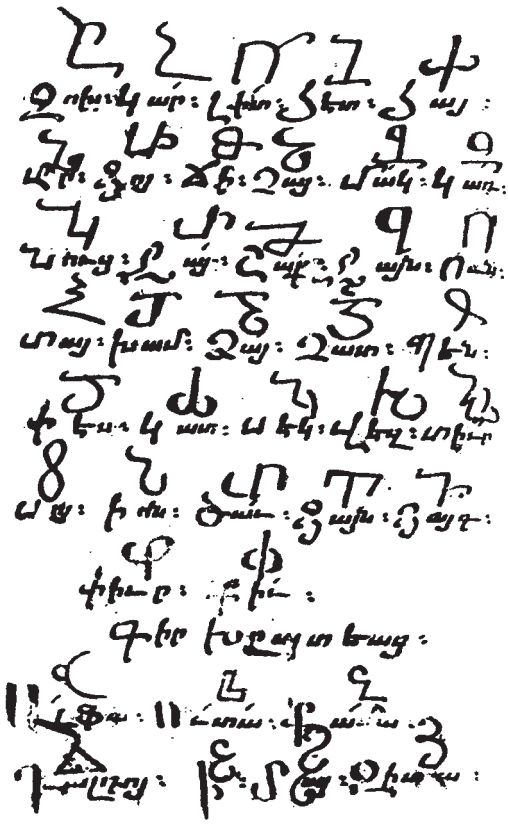

Fig. 1. a. *Recto de la feuille 142 du manuscrit Matenadaran 7117 avec la fin de l'alphabet géorgien et le début de l'alphabet alouanien*

L'analyse systémique des valeurs phoniques représentées par les grammatonymes, la comparaison de leur inventaire avec la forme interne de l'alphabet arménien classique et avec le système phonologique de l'oudi (et d'autres langues lezghiennes) nous permettront de nous faire une idée très claire du système phonologique alouanien dans son ensemble et de la valeur phonique de presque chacune des lettres de l'alphabet, et partant de reconstituer la façon dont a été obtenu l'ordre alphabétique de toutes les lettres alouaniennes, tant « arméniennes » (celles qui suivent l'ordre de leurs correlatifs arméniens) que « non-arméniennes ».

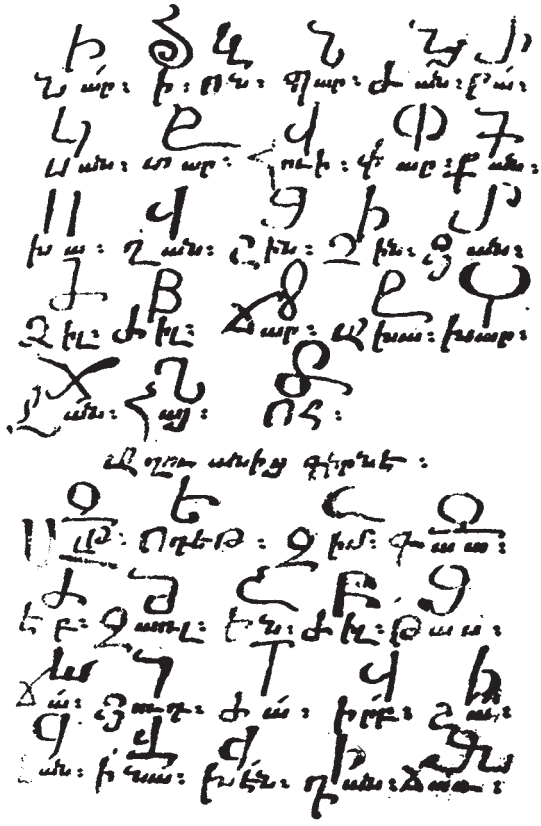

Fig. 1. b. *Verso de la feuille 142 du manuscrit Matenadaran 7117 avec la fin de l'alphabet alouanien et le début de l'alphabet copte*

1. L'ordre des valeurs phoniques de l'alphabet alouanien (typologie générale)

Nous reproduisons ci-dessous, en arménien et en translittération latine[18], la liste complète des grammatonymes alouaniens tels que transcrits en arménien dans le cod. 7117, en indiquant leurs numéros d'ordre (cf. page suivante) :

[18] Compte tenu des différences entre les systèmes de transcription latine de l'arménien du géorgien et des langues caucasiques, nous les avons combinés de la façon suivante. Indépendamment de la langue, nous mettons un point sous les non-voisées à corrélatives aspirées, une apostrophe inversée après les non-voisées aspirées à corrélatives non-aspirées, nous utilisons le signe **3** (et non **j**) pour les affriquées voisées et le signe **y** (et non **j**) pour le **i** consonantique. Cf. encore *infra,* n. 29.

1. Ա լ թ	alt‘	14. Շ ա	ša	27. Ճ ի	čʻi	40. Պ ե ն	pen
2. Ո դ ե թ	odet‘	15. Լ ա ն	lan	28. Չ ա յ	čʻay	41. Փ է ս	pʻēs
3. Զ ի մ	zim	16. Ի ն ա	ina	29. Մ ա կ	maḳ	42. Կ ա տ	ḳaṭ
4. Գ ա տ	gaṭ	17. Խ է ն	xēn	30. Կ ա ռ	ḳaṙ	43. Ս է կ	sēḳ
5. Է բ	ēb	18. Դ ա ն	dan	31. Ն ու ց	nowcʻ	44. Վ է զ	vēz
6. Զ ա ռ լ	zaṙl	19. Ճ ա ռ	čaṙ	32. Ջ ա յ	ǰay	45. Տ ի ր	ṭiwr
7. Ե ն	en	20. Ջ ո խ	zox	33. Շ ա ք	šakʻ	46. Ս ոյ	soy
8. Ժ ի լ	žil	21. Կ ա ր	ḳar	34. Ջ ա յ ն	ǰayn	47. Ի ո ն	ion
9. Թ ա ս	tʻas	22. Լ ի տ	liṭ	35. Ո ւ ն	own	48. Ծ ա ւ	ṣaw
10. Ճ ա	ča	23. Հ է տ	hēṭ	36. Տ ա յ	ṭay	49. Ց ա յ ն	cʻayn
11. Ց ու դ	yowd	24. Հ ա յ	hay	37. Խ ա մ	xam	50. Ց ա յ դ	yayd
12. Ժ ա	ža	25. Ա ր	ar	38. Ձ ա յ	ʒay	51. Փ ի ւ ր	pʻiwr
13. Ի ր բ	irb	26. Ց ոյ	yoy*	39. Ղ ա տ	ǧʻaṭ	52. Ք ի ւ	kʻiw

* yoy *legit A.Abrahamyan*, cʻoy (Ց ոյ) *legunt A.Šaniʒe et al.*

La lecture de la transcription arménienne des grammatonymes ne pose aucun problème à l'exception de la divergence notée ci-dessus entre deux leçons du n° 26. Paléographiquement, elles sont toutes deux possibles, mais nous verrons (*infra*, p. 20 et 22, *fig. 2*) que la seconde enfreint le principe d'ordonnance des « non-arméniennes ».

C'est A. Šaniʒe qui a le premier remarqué que, typologiquement, l'ordre alphabétique alouanien ressemble plus à l'arménien qu'au géorgien[19]. Tout comme dans les alphabets arménien et géorgien, les lettres alouaniennes ayant des équivalents grecs respectent l'ordre de ces derniers. Mais tandis que dans l'alphabet géorgien (à trois exceptions — faciles à expliquer — près) les lettres « grecques » se suivent sans discontinuité (du n° 1 au n° 24) et les « non-grecques » sont groupées à la fin (nos 25 à 36), dans les alphabets arménien et alouanien les lettres « grecques » et « non-grecques » sont entremêlées de la façon la plus bizarre.

A. Abrahamyan a fait mieux, en montrant que les lettres alouaniennes se subdivisent non pas tant en « grecques » et « non-grecques » qu'en « arméniennes » et « non-arméniennes », le respect de l'ordre alphabétique grec par les « grecques » n'étant qu'un effet du respect par les « arméniennes » de l'ordre alphabétique arménien[20]. Mais Abrahamyan en a déduit à tort que l'alphabet alouanien calquait l'arménien dans ses moindres détails et que toutes les lettres « non-arméniennes » présentant des similitudes phonétiques avec telle lettre « arménienne » venaient immédiatement à la suite de celle-ci. C'est ainsi que la lettre n° 11 **yowd**, qu'il interprète comme équivalant à l'**ini** arménien, était suivie, selon lui, par le n° 12 **ya** (et non **ža** comme dans le ms.) et le n° 13 **irb**, c'est-

[19] ŠANIʒE (1957) 41-42.

[20] A.ABRAHAMYAN (1964)

à-dire par un « second » et un « troisième » **i**[21]. Ce parti pris contraignit Abrahamyan à modifier plus de la moitié de tous les grammatonymes ![22] Heureusement, cette attitude hypercritique n'a pas fait d'émules.

Certaines des corrections proposées n'en ont pas moins paru convaincantes et bénéficié d'un consensus, essentiellement parce que les lettres qu'elles concernaient occupent les positions de lettres arméniennes sans pour autant avoir la même valeur qu'elles. C'est ainsi que l'équivalence ordinale des neuf premières lettres des deux alphabets, jointe à l'équivalence phonique de cinq d'entre elles :

arm.	**ayb**	**ben**	**gim**	**da**	**eč'**	**za**	**ē**	**ət'**	**t'o**
alouan.	**alt'**	**odet'**	**zim**	**gaṭ**	**ēb**	**zaṙl**	**en**	**žil**	**t'as,**

convainquit les chercheurs[23] de ce que la rangée alouanienne comportait quatre corruptions et devait être lue comme ceci :

alouan.	**alt'**	***bet'***	***gim***	***daṭ***	**ēb**	**zaṙl**	**en**	***yil***	**t'as.**

Aussi convaincant qu'il paraisse, surtout compte tenu des survivances de l'alphabet sémitique que semblent refléter les grammatonymes (cf. *hebr.* **ʾalef bêṯ gîmeḷ dāleṯ he' waw zaîn ḥêṯ têṯ**), ce raisonnement est un paralogisme — sinon nous devrions, par exemple, corriger les lettres géorgiennes **vin, yē, žan** (nos 6, 15, 18) en **win, ksē** et **qan** sous prétexte qu'elles occupent les positions des lettres grecques waw *(***digamma***)*, **ksi** et **qoppa** ! Malgré la richesse phonétique de l'alouanien, rien ne nous autorise à affirmer que cette langue possédait des sons équivalant aux valeurs phoniques de toutes les 36 lettres arméniennes. En outre, nous ignorons où, de l'avis de l'ordonnateur des lettres alouaniennes, passait la ligne de partage entre sons équivalents et sons non équivalents par rapport à ceux de l'arménien. Aussi nous semble-t-il plus raisonnable de supposer, chaque fois que la place d'une lettre arménienne est occupée par une alouanienne de valeur différente, non pas qu'une erreur s'est glissée dans la transcription de son grammatonyme, mais tout simplement que l'alouanien ne possédait pas de son équivalant exactement à la valeur de cette lettre arménienne. Ainsi, si les places des arm. բ **b**, գ **g**, դ **d** (nos 2 à 4) sont occupées par des alb. **o**, **z**, **g**, cela signifierait (sauf preuve du contraire) : 1) que l'alouanien ne possédait pas de sons exactement semblables aux sons [b], [g], [d] de l'arménien et 2) que les noms des lettres alouaniennes **gaṭ** et **dan** (nos 4 et 18) n'ont été transcrits à l'aide des arméniennes **g** et **d** qu'à défaut de mieux[24].

[21] *Ibid.* p. 29

[22] *Ibid.* p. 27 ss.

[23] Notamment KLIMOV (1976) p. 450, comm. [4]: p. 445 (tableau), et GUKASYAN (1969). Et maintenant SCHULZE (1982) 288 qui, faute d'avoir compris l'original russe de cette page, nous attribue à nous la thèse même que nous combattons.

[24] Il n'est pas exclu, par ailleurs, que *l'auteur de la transcription arménienne* ait identifié certains phonèmes alouaniens à des phonèmes arméniens autres que ceux qu'avait eu en vue l'*ordonnateur* de l'alphabet alouanien.

Autrement dit, nous avons supposé la procédure suivante d'ordonnance de l'alphabet alouanien. Toute lettre alouanienne qui, du point de vue de l'ordonnateur de l'alphabet, se prononçait réellement de la même façon que telle lettre arménienne, était rangée dans une série « arménienne », à la place exacte de son équivalent ; toute lettre qui se prononçait différemment de toutes les lettres arméniennes (même si elle présentait une certaine ressemblance avec l'une d'elles) était rangée dans une série « non-arménienne ». Comme, à la fin de cette opération, certaines positions de la série « arménienne » sont restées vides, elles ont été remplies à l'aide d'une partie des lettres « non-arméniennes » et sont devenues de ce fait « pseudo-arméniennes ». Enfin, les « non-arméniennes » restantes ont été intercalées entre les « arméniennes » et les « pseudo-arméniennes » sans que l'ordre relatif de ces dernières en soit modifié.

Renonçant donc à tout amendement préalable, nous avons obtenu le tableau suivant *(Tableau I)* des équivalences — réelles ou pseudo- — entre les alphabets arménien et alouanien, et la division qui en découle des lettres de ce dernier en « arméniennes » (ayant les mêmes valeurs que les lettres arméniennes occupant la même position), « pseudo-arméniennes » (n'ayant que la même position, mais non la même valeur, que les lettres arméniennes correspondantes) et « non-arméniennes » (n'ayant même pas de position alphabétique commune avec des lettres arméniennes).

1 Ա	a	1 *alt'*			14 ša	19 Ճ	č̣	27 *č̣i*	26 Պ	p	40 *pen*
2 Բ	b	2 odet'	12 Լ	l	15 *lan*			28 č'ay	27 Ջ	ǯ	41 p'ēs
3 Գ	g	3 zim			16 ina	20 Մ	m	29 *maḳ*	28 Ռ	ṙ	42 ḳaṭ
4 Դ	d	4 gaṭ	13 Խ	x	17 *xēn*	21 Յ	y	30 ḳaṙ	29 Ս	s	43 *sēḳ*
5 Ե	e	5 *ēb*			18 dan	22 Ն	n	31 *nowc'*	30 Վ	v	44 *vēz*
6 Զ	z	6 *zaṙl*	14 Ծ	ç	19 čaṙ			32 ǯay	31 Տ	ṭ	45 ṭiwr
7 Է	ē	7 *en*			20 zox	23 Շ	š	32 *šak'*			46 soy
8 Ը	´	8 žil	15 Կ	ḳ	21 *ḳar*			34 ǯayn	32 Ր	r	47 ion
9 Թ	t'	9 *t'as*			22 liṭ	24 Ո	o	35 *own*			48 ċaw
		10 čа	16 Հ	h	23 *hēṭ*			36 ṭay	33 Ց	c'	49 *c'ayn*
		11 yowd			24 *hay*			37 xam	34 Ւ	w	50 yayd
10 Ժ	ž	12 *ža*	17 Ձ	ǯ	25 ar			38 ǯay	35 Փ	p'	51 *p'iwr*
11 Ի	i	13 *irb*	18 Ղ	ł	26 yoy	25 Ձ	č'	39 *č'aṭ*	36 Ք	k'	52 *k'iw*

Tableau I. *Corrélation entre l'ordre alphabétique arménien et celui des lettres de l'alphabet alouanien (selon le cod. 7117 du Matenadaran).*

Les lettres « arméniennes » ont leurs grammatonymes en italiques (y compris les cas douteux), les « pseudo-arméniennes » sont séparées de leurs relatifs arméniens par un trait vertical, les «non-arméniennes » n'ont pas de relatifs arméniens.

Certes, comme leurs appellations sont transcrites en arménien, toutes les lettres alouaniennes, même les moins « arméniennes » qui soient,

possèdent des corrélatifs dans l'alphabet arménien ; mais à défaut d'une identité de position, ce fait n'implique rien s'agissant de la typologie générale de l'ordre alphabétique alouanien[25]. Nous avons identifié 24 lettres « arméniennes », 12 « pseudo-arméniennes » et 16 « non-arméniennes »[26], mais comme 5 lettres arméniennes peuvent avoir 2 ou 3 corrélatifs alouaniens différents, 1 « arménienne », 4 « pseudo-arméniennes » et 6 « non-arméniennes » n'ont pu être identifiées qu'alternativement. Ainsi, l'« arménienne » répondant à l'arm. **h** est soit **hēṭ** (n° 23), soit **hay** (n° 24) ; les deux « pseudo-arméniennes » répondant à l'arm. **ʒ** et **ł** sont **hay** ou **ar** (n° 25) pour la première, et **ar** ou **yoy** (n° 26) pour la seconde ; quant à la « non-arménienne » située entre **liṭ** (n° 22) et **ǧi** (n° 27), nous avons le choix entre toutes les quatre lettres susmentionnées (nos 23 à 26).

Cette classification des lettres alouaniennes en fonction de leur corrélation avec celles de l'alphabet arménien a l'avantage supplémentaire de nous fournir 1) un critère de critique textuelle des grammatonymes du ms. et 2) un critère d'estimation de la nature phonétique des sons de l'alouanien. En effet, côté critique du texte, comme il est évident que la corruption du nom d'une « pseudo-arménienne » la transformant en « arménienne » est hautement improbable, nous pouvons être quasi certains de la rectitude des initiales des noms de toutes les arméniennes (à une exception possible près : il est probable qu'il faille intervertir celles de **ēb** [n° 5] et de **en** [n° 7]) ; et comme, inversement, l'altération du grammatonyme d'une « arménienne » la transformant en « pseudo-arménienne » est, elle, fort possible, la façon la plus juste de corriger le nom d'une « pseudo-arménienne », dont on sait qu'il est corrompu, est de l'« arméniser ». Côté identification des sons, comme la division des lettres alouaniennes en « arméniennes » et « non-arméniennes » (les «pseudo-arméniennes » étant incluses dans ces dernières) implique une division analogue des sons alouaniens, nous pouvons utiliser la phonologie de l'arménien classique comme système de référence pour préciser la nature phonétique de ceux-ci, soit *per similitudinem*, soit *per differentiam*.

2. Le système phonologique alouanien selon le ms. arménien

Étant admis que tous les grammatonymes sont correctement transcrits dans le ms. arménien, nous avons inventorié et systématisé les valeurs phoniques correspondantes selon la nature phonétique des sons de l'arménien servant à les représenter[27]. Bien entendu, quand l'équivalent ar-

[25] Nous verrons en revanche (*infra*, p. 20 ss.) qu'il implique des choses très intéressantes pour ce qui est de l'ordre des « non-arméniennes » et ce, parce que là aussi nous sommes en présence d'une identité de position, quoique différente.

[26] Mais voir *infra*, p. 20.

[27] Cf. DUMÉZIL (1940-1941) 126 ss. L'inventaire de Dumézil diffère à trois égards du nôtre : avec Šaniʒe il lit **c'oy** au n° 26, il interprète le n° 35 comme un **u** (cf. infra, n. 30 et 39) ; et il lit le n° 4 **vaṭ** au lieu de **gaṭ**.

ménien de la valeur de telle lettre « pseudo- » ou « non-arménienne » (à l'opposé des « arméniennes ») la place dans telle catégorie — par exemple dans celle des occlusives — il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il s'agisse réellement d'une occlusive et non, disons, d'une fricative articulée dans la même zone de l'appareil phonateur. Pour distinguer les lettres « homophones » (de par leur transcription arménienne), nous avons utilisé un système d'indices dont le trait le plus important est le suivant : toute valeur sans indice ou avec l'indice $_1$ (positif) appartient à une lettre « arménienne »[28], toute valeur avec indice autre que $_1$ ($_{0\ 2\ 3\ -1\ -2\ -3}$), à une « pseudo- » ou « non-arménienne ». Les chiffres entre parenthèses désignent les numéros d'ordre des lettres correspondantes. Le signe « / » remplace la conjonction disjonctive « ou »[29].

A. *Consonnes :*

1. Occlusives

p (40)	p‘$_2$ (41)		p‘$_1$ (51)		-		
ṭ$_1$ (45)	ṭ$_2$ (36)		t‘ (9)		d$_0$ (18)		
k̤$_1$ (21)	k̤$_2$ (30/42)		k‘ (52)		g$_0$ (4)		
	k̤$_3$ (42/30)						

2. Affriquées apico-palatales

c̤$_0$ (48)	ʒ$_0$ (38)		c‘ (49)				
č̤$_1$ (27)	ʒ$_{-1}$ (32/34)		č‘$_1$ (39)				
č̤$_2$ (10)	ʒ$_{-2}$ (34/32)		č‘$_2$ (28)				
č̤$_3$ (19)							

3. Fricatives à constriction forte, ou stridentes

		v (44)					
x$_1$ (17)							
x$_2$ (37)							

4. Fricatives à constriction moyenne (sifflantes et chuintantes)

s$_1$ (48)	z$_1$ (6)						
s$_2$ (46)	z$_2$ (3/20)	z$_3$ (20/3)					
š$_1$ (33)	ž$_1$ (12)						
š$_2$ (14)	ž$_2$ (8)						

[28] Pour plus de clarté, nous avons de plus encadré toutes les « arméniennes ».

[29] Ci-dessous, selon qu'il s'agira de la lettre qui désigne tel son particulier (tel membre de telle série phonétique) ou de la lettre qui occupe telle position dans l'alphabet (possède tel numéro d'ordre), nous indiquerons soit plusieurs numéros d'ordre alternatifs, soit plusieurs indices alternatifs. Ainsi, i$_3$ (47/16) désigne la lettre à valeur i$_3$ (son n'entrant ni dans la première, ni dans la seconde série de voyelles) qui se trouvait soit sous le n° 47, soit sous le n° 16 [cf. i$_2$ (16/47)] ; et i$_{3/2}$ (47) désigne la lettre qui se trouve sous le n° 47 et peut avoir soit la valeur i$_3$ (cf. supra), soit la valeur i$_2$ (membre de la seconde série de voyelles). — Pour éviter toute confusion, nous translittérons par e^1 et e^2 les voyelles correspondant aux arméniennes ե e et է ē

5. Fricatives à constriction faible, ou douces

h_1 (23/24)	y_{-1} (11/26/50)
h_2 (24/23)	y_{-2} (26/11/50)
	y_{-3} (50/11/26)

6. Liquides

m (29)	n (31)	l_1 (15)
		l_2 (22)

B. *Voyelles*

a_1 (1)	e^1 (5)	i_1 (13)	o_1 (35)
a_2 (25)	e^2 (7)	i_2 (16/47)	o_2 (2)
		i_3 (47/16)	

Est-il vraisemblable que la moitié de ces valeurs soit le fruit de corruptions ? Non, assurément. L'inventaire obtenu — malgré quelques singularités — n'a rien d'un assemblage hétéroclite de sons fortuits. C'est au contraire un système bien équilibré qui n'a rien qui puisse nous étonner dans une langue appartenant au groupe des langues lezghiennes : 3 séries complètes (et 1 défectueuse) d'occlusives, 3 séries complètes d'affriquées (plus 3 chuintantes supplémentaires), 4 séries complètes de fricatives sifflantes et chuintantes, 2 **x**, 2 **h**, 2 **y** (cf. infra), 2 **l**, 2 séries complètes de voyelles (plus une irrationnelle ?).

Les singularités méritent toute notre attention. Elles sont de trois espèces :

primo, 3 sons attestés par les grammatonymes — **r** (cf. les noms des n°s 6, 13, 19, 25, 30, 45, 51), **w** (cf. les noms des n°s 45, 48, 51, 52)[30] et **b** (cf. les noms des n°s 5, 13) — nous font défaut. L'absence d'un **b** (différent du **b** arménien) se fait d'autant plus sentir que c'est le seul son qui manque aux occlusives pour qu'elles forment quatre séries complètes ;

secundo, la lettre n° 41, à en juger par le système des occlusives devait être non une seconde aspirée (**p'**$_2$), mais une seconde abruptive (***p**$_2$) ; et la lettre **ç**$_0$ (n° 48), à en juger par la rangée parallèle des affriquées aspirées, devait être « arménienne » plutôt que « pseudo-arménienne » et avoir par conséquence le n° 19 ;

tertio, si la voyelle **i**$_3$ et l'occlusive **ķ**$_3$ s'expliquent facilement (en tant que ə et que **q**, par exemple), ce n'est nullement le cas pour **z**$_3$ (n°20/3), **y**$_{-3}$ (50/11/26) et **č̣**$_3$ (19) que force nous est de considérer comme superflus.

Il est de bonne logique de chercher les valeurs manquantes à l'em-

[30] Sans parler des n°s 11, 31 et 35 que nous avons omis vu que le digraphe **ow**, de l'avis quasi unanime des chercheurs, y désignerait le son **u** (cf. *infra*, n. 39, et *supra*, n. 27).

placement des redondantes. Un des trois **y**, le n° 50, occupe la place... du Ի **w** arménien. Le **č̣**$_3$ superflu (n° 19) se trouve là où un **ç** « arménien » serait bien mieux à sa place, et le **ç**$_0$ « pseudo-arménien » que nous avons (n° 48) occupe la position... du Ր **r** arménien. Quant à **b**, il ne nous reste pour lui que la place du **z**$_3$ superflu, soit le n° 3 ou le n° 20 ; comme le n° 3 occupe par rapport à l'arm. Բ **b** la même position que le n° 4 **g**$_0$ par rapport à l'arm. Գ **g**, c'est lui que nous avons choisi (provisoirement d'abord, puis définitivement, quand il s'est avéré que cette « proportion » découlait du mode d'odonnance de toutes les « non- » et « pseudo-arméniennes »)[31].

Il suffit donc de corriger :

• le n° 50 **yayd** en ***wayd**, en transformant cette « pseudo-arménienne » en « arménienne » tout court ;

• le n° 19 **č̣aṙ** en ***ç̣aṙ**, en transformant cette autre « pseudo-arménienne » en « arménienne » ;

• le n° 48 **ç̣aw** en ***raw**, en transformant encore une « pseudo-arménienne » en « arménienne » à part entière ;

• le n° 3 **zim** en ***bim** ; et

• le n° 41 **p'ēs** en ***p̣ēs**,

pour éliminer toutes ces singularités[32].

Ces 5 corrections modifient quelque peu le système phonologique de l'alphabet alouanien qui devient tel que voici :

A. *Consonnes :*

1. Occlusives

p̣$_1$	(40)	*p̣$_2$	(41)	p'	(51)	*b$_0$	(3)
ṭ$_1$	(45)	ṭ$_2$	(36)	t'	(9)	d$_0$	(18)
ḳ$_1$	(21)	ḳ$_2$	(30/42)	k'	(52)	g$_0$	(4)
		ḳ$_3$	(42/30)				

2. Affriquées apicopalatales

ç̣	(19)	ʒ$_0$	(38)	c'	(49)
č̣$_1$	(27)	ǯ$_{-1}$	(32/34)	č'$_1$	(39)
č̣$_2$	(10)	ǯ$_{-2}$	(34/32)	č'$_2$	(28)

3. Fricatives à constriction forte, ou stridentes

		v	(44)
x$_1$	(17)		
x$_2$	(37)		

[31] Cf. infra, p. 20 ss.

[32] Les causes de ces lapsus ne sont pas faciles à établir, mais n'oublions pas qu'il peuvent avoir résulté de lectures erronées des grammatonymes écrits en alouanien.

4. Fricatives à constriction moyenne (sifflantes et chuintantes)

s_1 (48)	z_1 (6)		
s_2 (46)	z_2 (20)		
$š_1$ (33)	$ž_1$ (12)		
$š_2$ (14)	$ž_2$ (18)		

5. Fricatives à constriction faible, ou douces

		*w (50)	
h_1 (23/24)		y_{-1} (11/26/50)	
h_2 (24/23)		y_{-2} (26/11/50)	
		y_{-3} (50/11/26)	

6. Liquides

m (29)	n (31)	l_1 (15)	*r (48)	
		l_2 (22)		

B. *Voyelles*

a_1 (1)	e^1 (5)	i_1 (13)	o_1 (35)
a_2 (25)	e^2 (7)	i_2 (16/47)	o_2 (2)
		i_3 (47/16)	

3. Comparaison du système phonologique de l'alphabet alouanien avec les systèmes phonologiques de l'arménien classique et de l'oudi moderne

À retenir de la comparaison avec l'alphabet arménien (à laquelle nous avons déjà procédé *de facto* dans les deux paragraphes précédents) :

• l'identité phonétique quasi-totale des 27 « arméniennes » (**p_1 $ṭ_1$ $ḳ_1$, p' t' k', $ç$ $č_1$ c' č'$_1$, v x_1, s_1 $š_1$ z_1 $ž_1$, *w h_1, m n l_1 *r, a_1 e^1 e^2 i_1 o_1**) avec leurs relatifs arméniens ;

• l'identité phonétique toute relative des 25 « non-arméniennes » et « pseudo-arméniennes » avec les initiales des transcriptions arméniennes de leurs grammatonymes, constatation banale pour ce qui est de 14 doublets d'« arméniennes » (***p_2 $ṭ_2$ $ḳ_2$, $č_2$ č'$_2$, x_2, s_1 $š_1$ z_1 $ž_1$, h_2, a_2 i_2 o_2**), mais intéressante en ce qui concerne : 1) les occlusives et affriquées sonores (***b_0 d_0 g_0, $ʒ_0$ $ǯ_{-1}$ $ǯ_{-2}$**) qui différaient toutes nettement de leurs équivalents fonctionnels arméniens (Բ **b** Դ **d** Գ **g**, Ձ **ʒ** Ջ **ǯ**) ; 2) les fricatives douces y_{-1} et y_{-2} dont aucune ne ressemblait exactement au Յ **y** arménien ; 3) la liquide l_2 qui ne coïncidait phonétiquement ni avec le Լ **l**, ni avec le Ղ **ł** arméniens ; 4) l'occlusive $ḳ_3$ qui devait différer de l'arm. Կ $ḳ$ au moins à deux égards (en raison de $ḳ_2$) ; 5) la voyelle i_3 qui non seulement différait doublement de l'arm. Ի **i** (en raison de i_2), mais ne ressemblait pas non plus à l'arm. Ը ə.

Vaut également d'être notée séparément l'équivalence entre l'al. **e**[2] (seule « arménienne » de la seconde série vocalique) et l'arm. ե ē.

L'analyse détaillée de l'ordre alphabétique alouanien (cf. *infra*, p. 20 ss.) nous permettra de préciser la nature de certaines des différences notées ici.

Le système phonologique de l'oudi, langue unanimement reconnue comme descendante directe de l'alouanien[33], est connu grâce aux travaux de V. N. Pančvi3e [P], V.Gukasyan (= G.Vorošil) [G.], E.3eyranišvili [3] et Schulze [S][34].

A. *Consonnes :*

1. Occlusives

	Non-voisées abruptives	Voisées	Non-voisées aspirées
labiales	p̣	b	p‘
apicales	ṭ	d	t‘
postdorsales	ḳ	g	k‘
uvulaires	q̣	-	q‘

2. Affriquées apico-palatales

	Non-voisées abruptives	Voisées	Non-voisées aspirées
monofocales (sifflantes)	c̣	ʒ	c‘
bifocales simples (chuintantes)	č̣	ǯ	č‘
bifocales intensives (chuintantes dures)	̇č̣	̇ǯ	̇č‘

3. Fricatives à constriction forte, ou stridentes

	Non-voisées	Voisées
labiales	f	v
postdorsales	x	γ

4. Fricatives apicopalatales à constriction moyenne

	Non-voisées	Voisées
monofocales (sifflantes)	s	z
bifocales simples (chuintantes)	š	ž
bifocales intensives (chuintantes dures)	̇š	̇ž

[33] Abstraction faite de quelques travaux plus folkloriques que scientifiques dont les auteurs préfèrent une langue de la famille turque ou le lezghien. — Le point au-dessus des consonnes désigne les intensives (emphatiques), au-dessus des voyelles, les pharyngalisées.

[34] PANČVI3E (1948) 4-8 = (1974) 250-252 ; GUKASYAN (1965) 4-11 ; 3EIRANIŠVILI (1971) 273-279 ; SCHULZE (1982) 57-83 ; 3EIRANIŠVILI (1999) 454-455. On consultera aussi utilement : DIRR (1904), KARBELAŠVILI (1935), VOROŠIL (1963), 3EIRANIŠVILI (1959) ; PANČVI3E et 3EIRANIŠVILI (1967) 676-677, GAPRINDAŠVILI (1966), GUKASYAN (1974) 251-256, GIGINEIŠVILI (1977) 62, TALIBOV (1980).

5. Fricatives à constriction faible, ou douces

	Non-voisées	Voisées
labiales	-	(w)?
dorsales	-	y
laryngales	h	-

6. Liquides

	Nasales	Buccales (latérales	vibrantes)
labiales	m	-	-
apicales	n	l	r

B. *Voyelles* :

simples	a	e	i	o	u
pharyngalisées	ȧ	ė	ï	ȯ	u̇
infléchies	ä	ë		ö	ü
irrationnelle			ə		

Remarques. 1. З. signale la présence dans certains mots bien définis de variantes géminatoïdes **k̄ q̄ ç̄** des occlusives **ḳ ɋ** et de l'affriquée **ç**. Et les interprète comme des intensives (cf. 3) — dont les deux premières seraient rélictuelles.

2. G. affirme l'existence d'une affriquée sifflante « dure » (« alvéodorsale »), peut-être identique à la variante géminatoïde **ç̄** de З. (cf. *supra*).

3. P. décrit les affriquées et fricatives chuintantes « dures » comme plus rétractées et articulées avec une plus forte tension de l'appareil phonateur que les normales (cf. *infra*, n. 36). З. et la plupart des linguistes les appellent « intensives », et nous ferons de même. Ces intensives seraient actuellement en passe de perdre toute pertinence phonologique (Gigineišvili, Talibov, З.).

4. L'affriquée **ʒ** serait elle aussi en voie de disparition : З. ne trouve que quatre mots non-empruntés où elle figure. La fricative douce **w** semble, elle, avoir totalement disparu : Dirr n'en citait qu'un exemple, P. en donne deux, mais G. les interprète autrement, З. considère ce son comme rélictuel.

5. S. fait état d'un **h** laryngal voisé, qui n'est peut-être qu'un allophone de γ. Dirr signale l'existence d'un coup de glotte (= **ɋ** ? « attaque dure » des pharyngalisées ? — cf. *infra* dans le texte et n. 36) (également mentionné par Talibov et S.) et d'un **n'** palatalisé (mouillé).

6. P. signale aussi ce **n'** mouillé et deux autres liquides palatalisées : **l'** et **r'**, en tant qu'allophones des non-palatalisées correspondantes . S. suppose l'existence d'un ŋ (**n** vélarisé) « très mal attesté ».

7. Les voyelles « pharyngalisées » (G., З.) ou « vélarisées à attaque dure » (P.) sont articulées avec rétraction de la langue, évasement du pharynx et vibration intensive des cordes vocales (cf. *infra*, n. 36).

6. La présence d'une voyelle supplémentaire — α (P.) ou ə̀ (G) — est signalée dans le dialecte de Niǯ. À la «semi-voyelle» ə, З. ajoute la semi-voyelle **y** (homophone de la

consonne) provenant de la réduction de **i** ou de **i** < **e** en position non-accentuée.

7. Selon З. les voyelles infléchies (ou « palatalisées »), de même que les « semi-voyelles » **ə** et **y** (cf. *supra*), ne seraient pas des phonèmes. Elles ne seraient que faiblement opposées aux pures (on ne connaîtrait que deux paires minimales contrastives).

8. З. (1999) omet **w š** (sic) — tout en conservant **s̈**[35] — **ç̈ ə ė** et **u̇.** Et il classe les occlusives uvulaires dans la catégorie des affriquées, ce qui n'est pas impossible.

La ressemblance entre les systèmes phonologiques oudi et alouanien, malgré certaines différences, est remarquable. Elle est parfaitement frappante à trois égards :

• les systèmes (à six séries) des affriquées des deux langues se correspondent l'un à l'autre terme à terme ;

• comme l'oudi, l'alouanien possède une seconde rangée de chuintantes non seulement affriquées, mais aussi fricatives ;

• comme l'oudi, l'alouanien possède deux séries complètes de voyelles et une voyelle hors série.

Comme les deux premiers caractères ne sont propres, de toutes les langues lezghiennes, qu'à l'oudi, sa parenté directe avec l'alouanien peut être considérée comme prouvée irréfutablement.

Ces rencontres permettent d'interpréter les voyelles alouaniennes de la seconde série (à index $_2$) comme pharyngalisées et la voyelle hors-série (à index $_3$) comme irrationnelle, et de voir dans la seconde rangée (à index $_2$) des chuintantes alouaniennes (et par analogie, dans celle aussi des fricatives sifflantes, qui, elles, n'ont pas d'équivalents oudis) les corrélatifs *intensifs* (« durs ») de celles de la première rangée (à index $_1$)[36].

Quant au système (à quatre séries) des occlusives alouaniennes, qui

[35] Erreur d'impression ?

[36] Cf. les voyelles pharyngalysées de l'agoul, du routoul, du tsakhour ; les systèmes d'affriquées à quatre séries (dont une intensive) du tabassarani, de l'agoul, du tsakhour, de l'artchini et du khinaloug et les systèmes de fricatives à trois séries (dont une intensive) de l'agoul, du tsakhour et de l'artchini. — Nous serions d'ailleurs tentés de considérer les voyelles pharyngalisées comme aussi des intensives, c'est-à-dire comme possédant le même élément phonologique « intensivité » que les consonnes « dures ». Comparez, en effet, les deux descriptions que donne PANČVI3E (1948) 5 et 6 (du résumé) = (1974) 251 et 252 des unes et des autres : « Les voyelles vélarisées/pharyngalisées à attaque *dure* (1) s'articulent ainsi : *la langue se rétracte vers l'arrière* (2), la partie antérieure de la cavité buccale se rétrécit, *la zone du pharynx s'évase* (s'arrondit considérablement) (3), l'articulation s'accompagne d'une vibration intense des cordes vocales (4); une attaque ręssęmblạnţ au arabe se fait entendre au début de la voyelle. » « Les consonnes dures (1) [**š ž ǯ ç̈ č̈**'] s'articulent au moyen d'un *déplacement de la langue vers l'arrière*, vers le palais, la langue y embrasse un *espace plus large* (3) que lors de la prononciation du **š ž** etc. ordinaire. "Il faut... souligner la *forte tension* des organes (4) lors de l'articulation des consonnes dures" (G. S. Axvlediani) » [les italiques et les numéros nous appartiennent]. Il semble qu'on pourrait définir l'intensivité comme un type particulier de tension de l'appareil phonateur provoquant une certaine rétrogression (vélarisation ou pharyngalisation) du phonème articulé.

diffère du système oudi (à trois séries), on le retrouve dans d'autres langues du groupe lezghien (en lezghien, tabassarani, agoul, tsakhour, artchini, khinaloug), lesquelles distinguent généralement : une série voisée, une série abruptive (préruptive), une série *intensive* (« géminée », « non-aspirée ») et une série aspirée. Comme ce schéma s'applique on ne peut mieux aux occlusives alouaniennes (à en juger par les équivalents arméniens qui les désignent), nous pouvons hardiment interpréter les occlusives « abruptives » à indice $_2$ comme des intensives.

De là à considérer aussi comme des intensifs les autres doublets alouaniens sans équivalents oudis (**h**$_2$, **x**$_2$[37] et **y**$_{-2}$), il n'y a qu'un pas que nous franchirons d'autant plus aisément que les deux derniers intensifs sont attestés dans certaines langues lezghiennes (par exemple en artchini) et le premier parfaitement possible. (Nous n'excluons pas pour autant la possibilité d'autres interprétations.) Le seul doublet alouanien qui ne pouvait pas avoir été un intensif, **l**$_2$ (les liquides n'étant jamais intensives), était sans doute une latérale spécifique du genre de celles qu'on trouve en artchini et en khinaloug[38].

La différence essentielle entre les systèmes phonologiques de l'alouanien et de l'oudi est donc, apparemment, la perte par ce dernier de tous les doublets intensifs autres que les chuintants, de la latérale spécifique **l**$_2$ et (peut-être) de la fricative bilabiale **w**.

Mais l'oudi a aussi innové. Il s'est enrichi de trois consonnes : la non-voisée **f,** la voisée γ et l'aspirée **q'**, entrées en corrélation respectivement avec la voisée **v**, la non-voisée **x** et l'abruptive **q̇**. Et aussi de trois, voire de cinq, voyelles : les infléchies **ä ö ü** (dues à l'influence de l'azéri, selon V. Pančviʒe ; non phonologiques, selon E. Ǯeiranišvili) et — peut-être (à moins que leur absence en alouanien, comme celle de tout **u** en arménien et en géorgien, n'ait résulté d'un calque orthographique remontant au grec ου) — les arrondies **u** et **u̇**[39].

Ces changements et ces innovations n'ont absolument rien d'anormal ou de surprenant à l'issue d'un millénaire d'évolution. Ce qui est plutôt surprenant, c'est leur modicité : combien de langues ont vu leurs systèmes phonologiques entièrement rénovés en bien moins de temps.

Il est désormais indéniable, exception faite pour les 5 amendements dont nous avons démontré la nécessité ci-dessus (p. 14), que le système

[37] À moins que **x**^{2} ne désigne la voisée γ (inexistante en arménien avant le XIe s.).

[38] Cf. toutefois SCHULZE 235, 237, 238 qui range le 2e **l** du khinaloug dans la catégorie des géminées (= intensives?) et met en doute l'appartenance de l'artchini à la famille lezghienne en raison précisément de la présence d'une série de latérales.

[39] L'absence de **u** et de **u̇** dans l'alphabet alouanien peut être soit apparente, si on accepte avec ABRAHAMYAN (1964, p. 32) et KLIMOV (1976, p. 450 [comm. 4] et 445 [tableau]) qu'à l'instar du grec, de l'arménien et du géorgien, ces sons étaient désignés à l'aide des digraphes **ow** et **ȯw** ; soit réelle (l'opposition entre voyelles postérieures à élévations moyenne et supérieure fait défaut dans de nombreuses langues lezghiennes : en lezghien, tabassarani, agoul). Une autre innovation probable est l'apparition dans le dialecte de Niʒ, d'un corrélatif pharyngalisé ə̀ de l'irrationnelle ə.

des valeurs phoniques des lettres de l'alphabet alouanien préservé par le ms. 7117 mérite toute notre confiance, permet — si on le compare au système phonologique oudi — de reconstruire la phonologie alouanienne et sera sans conteste d'un secours inappréciable pour le déchiffrement des monuments épigraphiques alouaniens (cf. Étude II) [ainsi, espérons-le, que des palimpsestes sinaïtiques].

4. L'ordre des valeurs phoniques de l'alphabet alouanien (analyse détaillée)

Compte tenu de nos corrections (cf. *supra*, p. 13-14), l'alphabet alouanien comporte 27 lettres « arméniennes », 9 « pseudo-arméniennes » et 16 « non-arméniennes » *(Tableau III,* cf. *infra,* p. 64*)*. Nous avons déjà vu (p. 8-10) que l'ordre des « arméniennes » coïncidait — bien qu'avec certaines omissions — avec celui des lettres équivalentes de l'alphabet arménien. Notre tâche est maintenant de comprendre l'ordre des « non- » et des « pseudo-arméniennes » et la façon dont elles ont été intercalées entre les « arméniennes ».

Cet ordre est fort curieux. Étant admises quatre petites hypothèses non dénuées de vraisemblance, la série commune des « pseudo- » et des « non-arméniennes » se divise en trois tronçons à l'intérieur de chacun desquels est strictement observé... l'ordre alphabétique des lettres arméniennes phonétiquement les plus ressemblantes :

tronçon I					*tronçon II*					*tronçon III*				
al.		arm.			al.		arm.			al.		arm		
o_2	*(2)*	Ա	a	(1) ?	d_0	(18)	Դ	d	(4)	x_2	(37)	Խ	x	(13)
*b_0	*(3)*	Բ	b	(2)	z_2	(20)	Զ	z	(6)	$ʒ_0$	(38)	Ձ	ʒ	(17)
g_0	*(4)*	Գ	g	(3)	l_2	(22)	Լ	l	(12)	*p_2	*(41)*	Պ	p	(26)
$ž_2$	*(8)*	Ժ	ž	(10)	h_2	(24/23)	Հ	h	(16)	$ḳ_{3/2}$	*(42)*	Պ	p	(26) ?
$č_2$	(10)	Ճ	č	(19)	a_2	*(25)*	Հ	h	(16) ?	s_2	(46)	Ս	s	(29)
$y_{-1/-2}$	(11)	Յ	y	(21)	$y_{-2/-1}$	*(26)*	Յ	y	(21)	$i_{3/2}$	(47)		-	
$š_2$	(14)	Շ	š	(23)	$č'_2$	(28)	Ղ	č'	(25)					
$i_{2/3}$	(16)		-		$ḳ_{2/3}$	*(30)*	Պ	p	(26) ?					
					$ǯ_{-1/-2}$	(32)	Ջ	ǯ	(27)					
					$ǯ_{-2/-1}$	(34)	Ջ	ǯ	(27)					
					$ṭ_2$	(36)	Ս	ṭ	(31)					

Les quatre hypothèses en question sont les suivantes :

1) o_2 (2) avait une prononciation suffisamment ouverte pour que l'ordonnateur de l'alphabet le rapproche de l'arm. Ա **a**, mais aussi suffisamment arrondie pour que le transcripteur des grammatonymes la rende au moyen de l'arm. Ո **o** ;

2) a_2 (25) se prononçait (en position initiale ?) avec une attaque rappelant l'arm. Հ **h** ;

3) **ḳ**$_2$ et **ḳ**$_3$ (30/42, 42/30) étaient fortement labialisées et, du point de vue de l'ordonnateur, rappelaient plutôt l'arm. **ⴒ p**, bien que le transcripteur les ait rapprochées de l'arm. **ⴗ ḳ** (cf. la transformation connue **q^u > p**) ;

4) **i**$_2$ et **i**$_3$ (16/47, 47/16) différaient à tel point des phonèmes arméniens qu'elles furent reconnues par l'ordonnateur comme absolument spécifiques et reléguées à la fin des tronçons I et III, et c'est le transcripteur qui (en désespoir de cause ?) les a assimilés à l'arm. **ⴱ i**.

Cette distribution, aussi singulière soit-elle, premièrement, confirme ce que nous savions déjà : la justesse de 23 des 25 grammatonymes « pseudo- » et « non-arméniens », mais aussi celle de toutes nos corrections à la liste manuscrite[40] ; et deuxièmement, prouve qu'il n'y a aucune différence de principe entre les « pseudo-arméniennes » (numéros d'ordre en italiques dans le tableau ci-dessus) et les « non-arméniennes », sinon que les premières ont occupé les cases pour « arméniennes » restées vides faute d'équivalents phonétiques exacts en alouanien, tandis que les secondes ont été intercalées entre ces cases. Désormais donc, lorsqu'il sera question de sons, nous désignerons indifféremment les unes et les autres comme « non-arméniennes ».

La *fig 2* (p. 22) récapitule au moyen de quatre courbes (1 pour les « arméniennes » et 3 pour les autres) le rapport entre les ordres alphabétiques du modèle arménien et de son dérivé alouanien.

La division de toutes les « non-arméniennes » en trois tronçons séparés a encore ceci de singulier que chacun de ces tronçons est coextensif à une des trois douzaines de positions qu'occupent les 36 lettres de l'alphabet arménien (et donc les 36 « arméniennes » et « pseudo-arméniennes » alouaniennes). Le tronçon I coïncide avec la 1re douzaine (al. nos 1-9, 12, 13, 15 ↔ arm. nos 1-12), le tronçon II, avec la 2e douzaine (al. nos 17, 19, 21, 23/24, 25-27, 29-31, 33, 35 ↔ arm. nos 13-24), le tronçon III, avec la 3e douzaine (al. nos 39-45, 48-52 ↔ arm. nos 25-36). En d'autres termes, si nous prenons l'alphabet alouanien et le coupons en trois parties entre les lettres ayant pour corrélatifs arméniens les nos 12 et 13 et les nos 24 et 25, c'est-à-dire avant la lettre alouanienne n° 17 d'une part et avant ou après les lettres alouaniennes nos 37 ou 38, d'autre part, nous constaterons que le tronçon I des « non-arméniennes » s'inscrit entièrement dans la première partie et que les tronçons II et III en font autant dans la seconde et la troisième à condition de placer la seconde coupure avant le n° 37. Cela signifie que le schéma géométrique ayant servi à combiner les « arméniennes » avec les « non-arméniennes » était une grille ou une matrice à 12 × 3 = 36 cases *(fig. 3.a)* où pouvaient entrer toutes les lettres de l'alphabet arménien.

L'ordonnateur commença par y inscrire toutes les « arméniennes » alouaniennes dans les cases de leurs relatifs arméniens *(fig. 3.a)*, puis il

[40] Les leçons erronées transgressent l'ordre alphabétique de leur tronçon (cf. *fig. 2*).

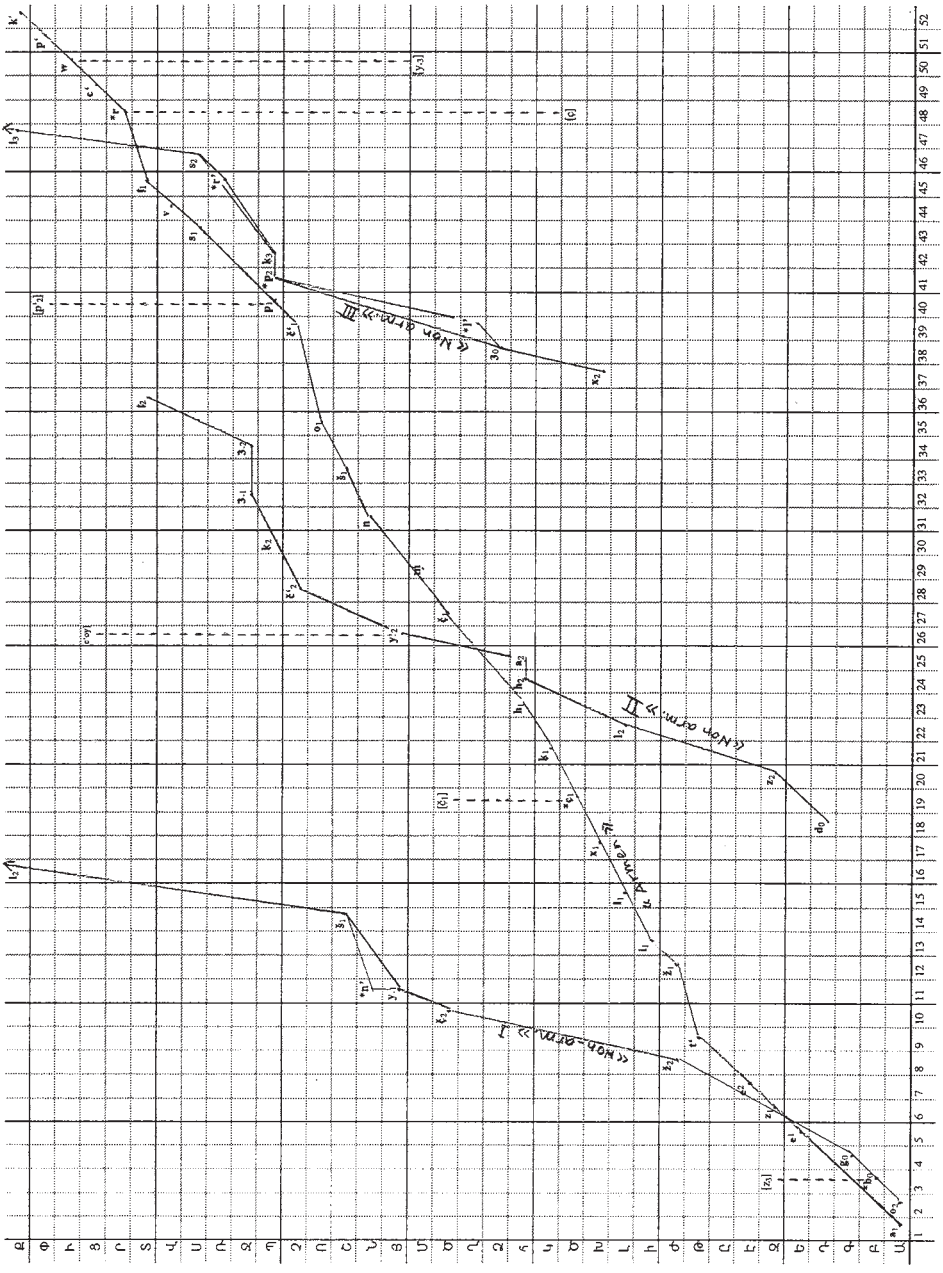

Fig.2. *Rapport entre les ordres alphabétiques arménien et alouanien.*

leur ajouta les « non-arméniennes » qu'il inséra en partie dans les cases restées vides (ce qui a donné les « pseudo-arméniennes »), en partie dans les intervalles entre les cases, ou *intercases*, (ce qui a donné les « non-arméniennes » au sens étroit) *(fig. 3.c)*. Reste à établir comment.

Trouver la réponse à cette question s'est avéré être une tâche fort ardue en raison non pas tant de la complexité du procédé utilisé que, surtout, des modifications ultérieures qui sont venues se surajouter à une procédure originellement simple qu'elle ont contribué à obscurcir.

Pour la dégager, nous avons commencé par nous demander comment nous nous y serions pris nous-mêmes pour insérer les « non-arméniennes » dans la matrice à 12 × 3 cases des « arméniennes » *(fig. 3)* de manière, premièrement, qu'elles se suivent dans l'ordre alphabétique arménien à l'intérieur de chaque colonne séparément et, deuxièmement que leur alternance avec les « arméniennes » soit régulière (cette seconde condition découle du fait même que les unes et les autres lettre ont été « mélangées » : sinon, il aurait été plus simple de grouper toutes les « non-arméniennes » à la fin, comme sont groupées toutes les « non-grecques » géorgiennes).

Sans doute, aurions-nous

a) disposé toutes les « non-arméniennes » dans l'ordre alphabétique de leurs équivalents phonétiques arméniens les plus proches ;

b) compté combien il y en a et soustrait de leur nombre celui des 9 cases de la matrice restées libres afin de savoir combien il faut encore pourvoir de places nouvelles [41];

c) conçu un système d'insertion des places nouvelles entre les cases (dans les intercases) de chaque colonne de la matrice, en tenant compte du nombre de places nécessaire pour épuiser toutes les « non-arméniennes » et de l'ordre à respecter pour qu'elles alternent régulièrement avec les « arméniennes » ;

d) transcrit, en respectant l'ordre alphabétique arménien de leurs équivalents, toutes les « non-arméniennes » dans les cases vides et les places nouvelles non pas colonne par colonne, mais « transversalement », ligne par ligne, pour les lire ensuite « verticalement », colonne par colonne ; par exemple selon le modèle suivant :

$$1\ 2\ 3\ 4\ 5\ 6\ 7\ 8\ 9 \rightarrow \begin{matrix} & \text{I} & \text{II} & \text{III} \\ \left\{\begin{matrix}1\\4\\7\end{matrix}\right. & 2 & 3 & \left.\begin{matrix}\\6\\9\end{matrix}\right\} \end{matrix} \rightarrow\ 1\ 4\ 7,\ 2\ 5\ 8,\ 3\ 6\ 9.$$

[41] Attention : à partir d'ici nous utilisons le mot *case* uniquement pour les 36 cases de la matrice servant de *places* aux « arméniennes » et « pseudo-arméniennes », les autres emplacements étant désignés par les vocables *places nouvelles* ou *intercases* (tout comme *interligne,* le mot *intercase* est masculin).

Que telle a bien été la façon d'agir de l'ordonnateur, le résultat final le suggère fortement. Mais ce même résultat montre aussi qu'il y a eu interférence postérieure de facteurs déformants. Cela, l'analyse de l'alternance réellement observée des « arméniennes » et des « non-arméniennes » le prouve *(fig. 3.c)*

Aussi désordonnée qu'elle paraisse à première vue, cette alternance n'a pourtant rien de fortuit. En effet, à deux exceptions près (sur lesquelles nous reviendrons tout de suite), les « non-arméniennes » (*carrés, ronds et triangles noirs*) sont « interdites de séjour » dans :

• les intercases (*barrés verticalement*) qui précèdent immédiatement les cases des « pseudo-arméniennes » (*carrés noirs*) ;

• les n (où $n = 1$, 2 ou 3) intercases (*barrés horizontalement*) qui suivent immédiatement chaque groupe de n « pseudo-arméniennes » ; et dans

• les 4 derniers intercases (*barrés obliquement*) de la IIIe colonne.

La raison de cette dernière interdiction sera évidente sous peu. Pour ce qui est deux premières, elles sont évidemment destinées à assurer l'alternance régulière que nous venons de postuler : elles garantissent en effet que chaque groupe de n « non-arméniennes » est suivi d'au moins n « arméniennes ».

Respectée à la lettre cette procédure aurait créé 20 places autorisées et 13 places interdites *(fig. 3.b)*.

D'autant plus intéressantes sont les infractions à cette règle :

• les 4e et 7e intercases de la IIe colonne, bien qu'interdites, sont occupés par des « non-arméniennes » ;

• le 10e intercase de la Ire colonne et les 1er et 6e intercases de la IIIe colonne sont vides bien que rien n'en interdise l'occupation ;

• le 9e intercase de la Ire colonne, le « 0e » et le 7e intercases de la IIIe colonne sont occupés par deux « non-arméniennes » à la fois ;

• 4 « non-arméniennes » sont insérés hors matrice, aux extrémités des colonnes (I-12, II-12, III-0).

Le plus surprenant est qu'on n'ait pas utilisé les trois intercases vides autorisés pour décongestionner les « doubles » voisines (I-9, cf. I-8 ; III-0, cf. III-1 ; III-7, cf. III-6), alors que rien n'aurait été plus facile.

Confrontons maintenant les faits suivants :

• il y a apparemment 8 lettres « superflues » dans la matrice : les 4 placées hors d'elle (*triangles noirs*), les deux « doubles » et les deux qui occupent des intercases interdits ;

• il « manque » apparemment 3 autres lettres à la matrice : elles auraient dû occuper les intercases permis, mais vides ;

• les trois interdictions de remplir certains intercases (cf. ci-dessus) ne laissent de place que pour 20 lettres ;

• il y a 25 lettres « non-arméniennes » dans l'alphabet alouanien.

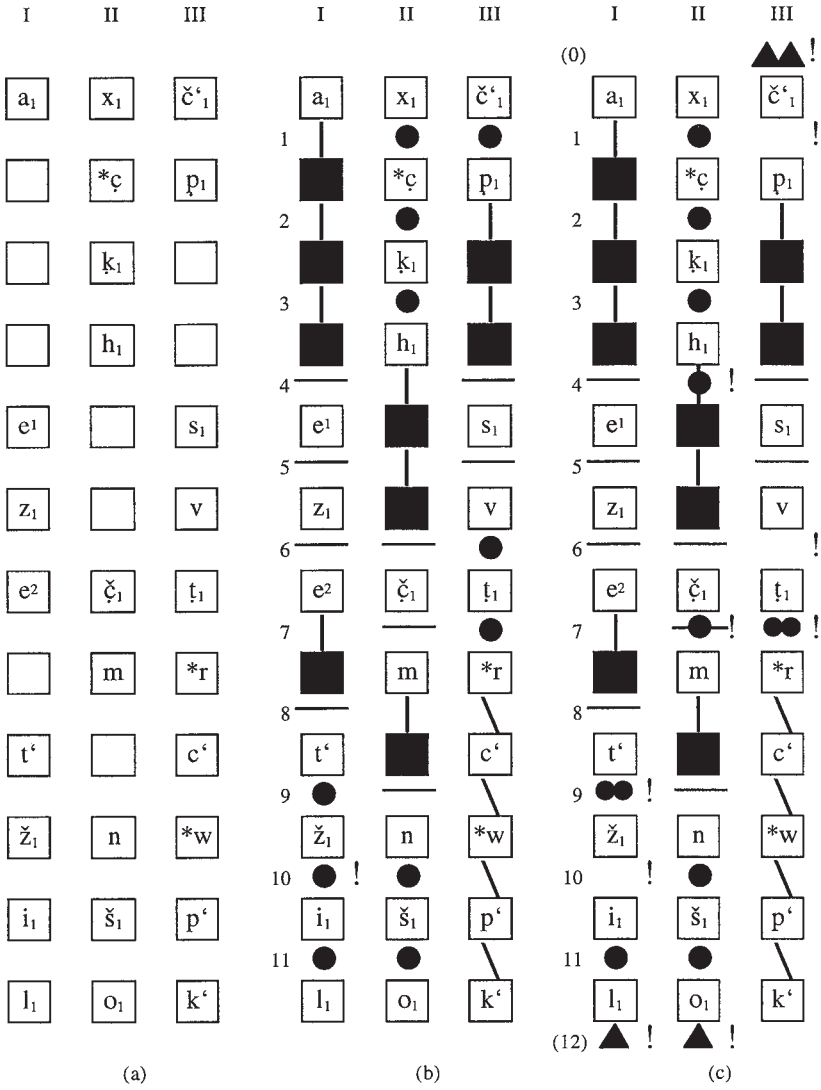

Fig. 3. (a) *La matrice de (12 × 3 =) 36 cases et la disposition des 27 « arméniennes »* ; (b) *Les 20 places (cases et intercases) autorisées* (■ ●) *et les 13 places « prohibées »* (| — \) *disponibles pour accueillir les « non-arméniennes »* ; (c) *La disposition réelle des « non-arméniennes »*.

Sigles : ❑ cases à « arméniennes » ; ■ cases à « non- (= pseudo-) arméniennes » ; ● intercases à « non-arméniennes » ; ▲ places hors matrice occupées par des « non-arméniennes » ; | intercases prohibés par l'interdit I ; — intercases prohibés par l'interdit II ; \ intercases prohibés par l'interdit III ; ! = anomalie !

La conclusion s'impose : primitivement (au moment de leur insertion première dans l'alphabet), il n'y avait que 20 « non-arméniennes » ; plus tard, 8 autres sont venues s'ajouter à ces 20 ; finalement, 3 « non-arméniennes » ont disparu (ont été supprimées ou sont tombées en désuétude faute d'utilité) alors qu'il n'était plus possible de rien changer dans l'ordre alphabétique :

$$20 + 8 - 3 = 25.$$

Point n'est besoin de se creuser la cervelle pour identifier les valeurs phoniques des trois lettres disparues. La première (désignons-la ***X**) se trouvait entre les « non-arméniennes » $\mathbf{y}_{-1/-2}$ et $\check{\mathbf{s}}_2$, c'est-à-dire à la place de l'arm. ՆՆ **n** ; la seconde (***Y**), entre $\mathbf{ʒ}_0$ et $\mathbf{*p}_2$, c'est-à-dire (dans la série unique antérieure à la division en trois tronçons) soit entre $\mathbf{ʒ}_0$ et $\check{\mathbf{ç}}_2$, soit entre $\check{\mathbf{ç}}_2$ et $\mathbf{*p}_2$, positions dont seule la première possède un équivalent arménien, Ղ **ł** ; la troisième (***Z**), entre $\dot{\mathbf{k}}_{3/2}$ et $\mathbf{s}_2$, c'est-à-dire soit entre $\dot{\mathbf{k}}_{3/2}$ et $\check{\mathbf{ʒ}}_{-1/-2}$, soit entre $\check{\mathbf{ʒ}}_{-1/-2}$ et $\mathbf{s}_2$, positions dont seule la seconde possède un équivalent arménien, Ռ **ṙ**. Il suffit de comparer ces correspondances (***X** ↔ arm. ՆՆ **n** ; ***Y** ↔ arm. Ղ **ł** ; ***Z** ↔ arm. Ռ **ṙ**) avec les trois consonnes palatalisées oudies **l' r' n'**, allophones de **l r n** dont V. N. Pančvi3e[42] a signalé l'existence, pour comprendre à la fois de quels sons il s'agit et pourquoi ces lettres ont été supprimées ou négligées.

En revanche, l'identification des 8 « non-arméniennes » complémentaires est très difficile. Une chose est certaine : dans l'ensemble, elles ne coïncident pas avec les 8 lettres « superflues » indiquées ci-dessus (pareille hypothèse nous priverait de la possibilité de comprendre la disposition des 20 « non-arméniennes » originelles) et il est facile de réaliser pourquoi. Les lettres complémentaires étaient insérées non dans des intercases de « réserve » ou surajoutés (telles les intercases nos *0* ou *12* au-dessus ou au-dessous de la matrice), mais là où elles devaient se trouver en vertu de « leur » position dans l'alphabet arménien. Cela provoquait un déplacement général des lettres suivantes, d'un cran par lettre ajoutée, à la suite de quoi les lettres qui se trouvaient aux extrémités des colonnes se voyaient expulsées hors de la matrice. Si nous voulons identifier les 8 complémentaires, nous devons donc reconstruire la manière dont les 20 primitives ont été distribuées entre les trois colonnes et établir quelles lettres occupent leur position définitive en vertu de cette distribution et d'éventuelles translations ultérieures et lesquelles pour d'autres raisons.

La solution proposée plus loin, vu la complexité du problème, est le fruit de procédures plutôt intuitives que logiques et déductives. Si jusqu'ici nous avons fait appel à des raisonnements stricts, à des conclusions logiquement incontournables (sauf erreurs de notre part), désormais nous ne sommes plus en mesure d'affirmer que le modèle que

[42] PANČVI3E (1948) p. 5 du résumé ; dans PANČVI3E (1974) 252 il n'est plus question que de deux consonnes palatalisées : *l'* et *n'*,

nous proposons de la façon dont se sont constitués l'ordre des « non-arméniennes » et leur mode d'alternance avec les « arméniennes » soit le seul possible et le plus simple. Tout au plus affirmerons-nous que notre explication est non-contradictoire et satisfaisante et que, typologiquement, elle ne diffère pas des autres solutions possibles, s'il y en a.

Le modèle proposé est énoncé ci-dessous sous la forme d'une énumération succincte des opérations que devait avoir effectuées l'odonnateur et de brefs commentaires sur les causes et motifs possibles de telle ou telle de ses décisions.

A. *Disposition des 20 « non-arméniennes » originelles*

Ces 20 lettres étaient les suivantes[43] :

o_2 $*b_0$ g_0 d_0 z_2 $ž_2$ l_2 x_2 3_0 $č_2$ y_{-2}
$*X$ (= n') $š_2$ $č'_2$ $*p_2$ $ǯ_{-1}$ $ǯ_{-2}$ s_2 $ṭ_2$ $*Y$ (= l')

Elles sont disposées dans l'ordre alphabétique arménien, sauf ***Y** (= **l'**) reportée à la fin : sans doute la ressemblance avec le **ɬ** arménien était-elle très approximative et *Y fut d'abord considérée comme sans analogue arménien[44]. Nous avons ici : toutes les occlusives et affriquées voisées et toutes les consonnes intensives sauf $ḳ_2$ $ḳ_3$ y_{-1} h_2.

Mode de disposition utilisé : a) Création sur la matrice, en complément des 9 cases libres, de 11 places nouvelles disposées dans les intercases de manière que soient respectées les 3 interdits suivants. Ne peuvent être occupés : I. les intercases suivis par une des 9 cases inoccupées ; II. les *n* (*n* = 1, 2 ou 3) intercases qui suivent immédiatement un groupe de *n* cases inoccupées ; III. les 4 derniers intercases de la matrice. Les deux premiers interdits sont destinés à assurer la régularité de l'alternance des « arméniennes » et des « non-arméniennes » (l'homogénéité du mélange) et le troisième exclut tout bonnement, en tant que superflus, les 4 derniers des 15 intercases autorisés. Cf. les *fig. 3.bc et 4.a*, où les intercases interdits sont barrés d'un trait horizontal, vertical ou oblique.

b) Construction hors de la matrice d'une grille à trois colonnes simulant les 20 places résultantes. La partie supérieure représente les 9 cases vides de la matrice, la partie inférieure, les 11 places nouvelles créées dans les intercases. Cf. *fig. 4.b.*

c) Jonction transversale oblique de tous les groupes de places et des places solitaires de la grille afin de leur conférer un ordre linéaire unique. Cf. *fig. 4.c.*

d) Insertion des 20 « non-arméniennes » dans la grille dans le respect de l'ordre alphabétique arménien des lettres et de la succession linéaire transversale unique des places. Cf. *fig. 4.d.*

e) Transfert des lettres de la grille aux places correspondantes de la matrice. NB : est considérée comme « correspondante » la place qui possède le même numéro d'ordre dans la même colonne que telle place de la grille et non celle que cette place de la grille représente en vertu de l'opération décrite en b. Cf. la numérotation des places dans les *fig. 4.a, 4.b, 4.d.*

[43] À partir d'ici, y compris dans les fig. 4 et 5, nous abrégeons $y_{-2/-1}$ en y_{-2}, $i_{2/1}$ en i_2 et ainsi de suite (cf. *supra*, n. 29)

[44] Sans doute la lettre ***Y** désignait-elle primitivement la latérale spécifique ou intensive **l°** (absolument étrangère à l'arménien), tandis que l_2 désignait la variante palatale **l'** de l_1, mais lorsqu'il fallut transférer ***Y** et l'assimiler à **ɬ** (cf. *infra*, p. 30 s.), les graphèmes ***Y** et l_2 échangèrent leurs valeurs compte tenu de la ressemblance plus grande de **l°** avec l'arm. **ԼԼ** qu'avec l'arm. **ՂՂ**.

Les choses en seraient restées là si, au bout d'un certain temps, il ne s'était avéré que certains phonèmes alouaniens n'avaient pas été répertoriés.

B. *Insertion des 8 « non-arméniennes » complémentaires*

Ces 8 étaient les suivantes :

a_2 i_2 i_3 y_{-1} h_2 k_2 k_3 *Z (= r')

Nous avons là deux voyelles pharyngalisées et l'irrationnelle, un des deux **y**, les deux occlusives labialisées, le second **h** et l'allophone **r'**, qui n'avaient pas d'abord été identifiés soit en raison de leur petite fréquence, soit parce qu'ils avaient été pris pour des allophones d'autres phonèmes (en ce qui concerne **r'**, correctement), voire parce que tous ces sons devaient être particulièrement difficiles à distinguer pour qui avait l'oreille arménienne.

Leur insertion ne s'est certainement pas effectuée d'un seul coup : les nouvelles lettres étaient sans doute ajoutées une à une, au fur et à mesure de l'identification de nouveaux phonèmes et de la création pour eux de nouveaux graphèmes[45]. Il est impossible de reconstituer l'ordre exact d'introduction des lettres nouvelles, car le même résultat final peut parfois être obtenu de plusieurs façons différentes entre lesquelles il est impossible de trancher faute de disposer du ou des textes alouaniens ayant servi à tester l'alphabet et permis d'identifier les phonèmes omis (cf. *infra*, notes 46-47 et 49-50). Néanmoins, l'utilisation, non-interdite et assez naturelle, des emplacements aux extrémités des colonnes, a sans doute précédé celle, non-interdite non plus, mais clairement anormale, d'une même place pour accueillir deux lettres et *a fortiori* l'infraction aux interdits I et II qui ne fut évidemment qu'un derniers recours. À noter que l'interdit III continue d'être respecté, ce qui ne manque pas d'être singulier vu qu'il a perdu toute raison d'être à partir du moment où il s'est avéré qu'il y avait plus de vingt « non-arméniennes » ; sans doute existait-il une autre raison, plus impérieuse que cela. L'ordre alphabétique arménien continue d'être respecté scrupuleusement dans chaque colonne et préside au choix du lieu d'insertion des lettres complémentaires. (Si, dans la fig. 5, nous utilisons la grille et non la matrice, c'est uniquement pour faciliter la perception des changements apportés ; l'ordonnateur s'était sans doute servi de la matrice.)

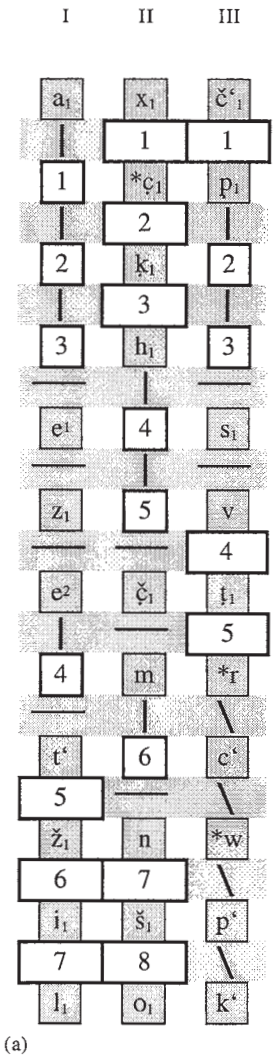

(a)

Fig. 4 (a)

a. Insertion de la lettre ***Z** [r'] (↔ arm. ՌՀ ṙ). Introduite entre ses voisins selon l'alphabet arménien $ʒ_{-1}$ et s_2, elle chasse la première qui va rejoindre son doublet $ʒ_{-2}$,

[45] Par conséquent, la création des graphèmes des complémentaires fut presque simultanée à l'institution de l'ordre alphabétique définitif.

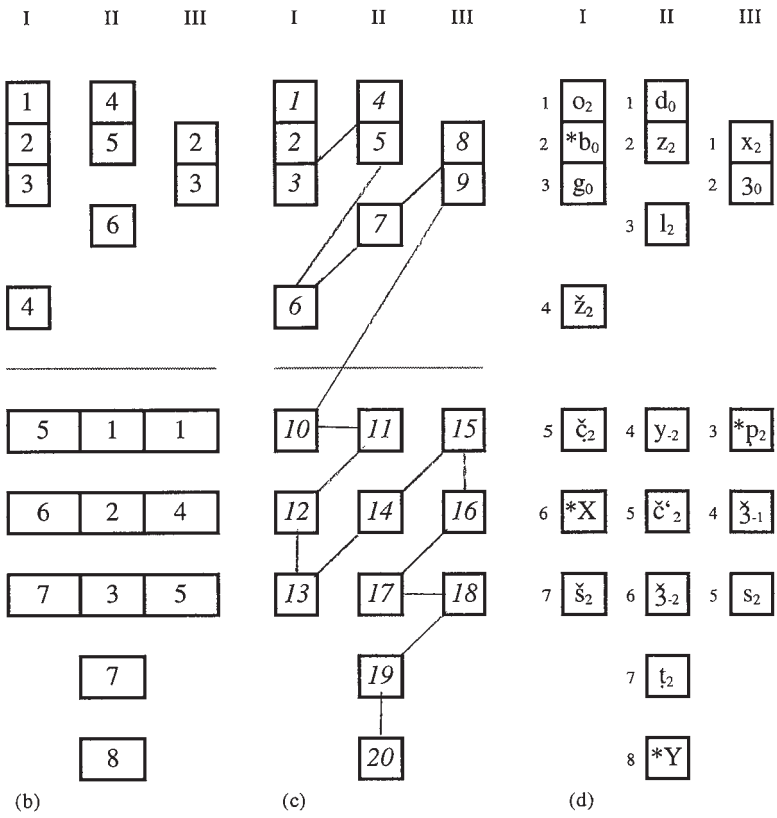

Fig. 4. (b-d). *Procédure de disposition alphabétique des 20 « non-arméniennes » originelles.*

(a) Matrice avec cases libres et places nouvelles dans les intercases autorisés ; (b) Grille représentant les cases libres et les places nouvelles de la matrice ; (c) Jonction transversale et nouvel ordre linéaire des places de la grille ; (d) Insertion des 20 « non-arméniennes » selon le nouvel ordre linéaire.

en provoquant le déplacement général suivant *(fig. 5.a,* cf. *fig. 4.d)* :

1. *Z → (III-4)
2. ʒ-1 (III-4) → (II-6)[46]
3. ʒ-2 (II-6) → (II-7)
4. t2 (II-7) → (II-8)
5. *Y (II-8) → (II-8ª) !

[46] Les déplacements 1 et 2 peuvent être remplacés par le déplacement unique : 1-2ª. k2 → (II-6) ; cf. *infra,* point *c* et n. 47.

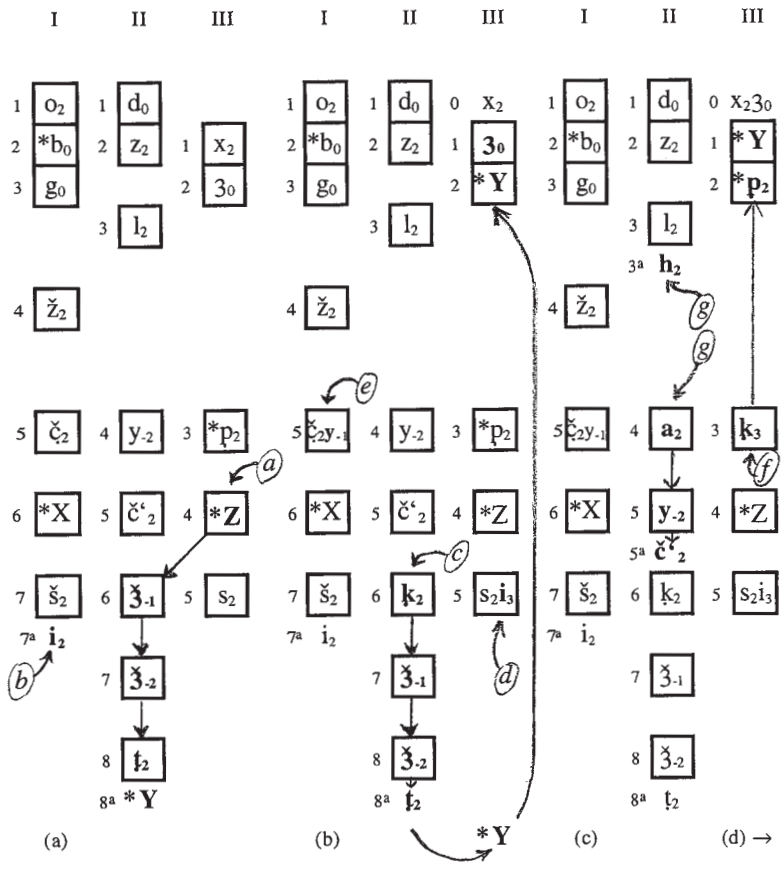

Fig. 5 (a-c). *Procédures d'insertion des 8 « non-arméniennes » complémentaires.*
Cf explications dans le texte, p. 28-32

b. Insertion de la lettre i_2 [ï *ou* ə] (sans analogue arménien). En tant que spécifiquement alouanienne, elle devait figurer à la fin de toutes les « non-arméniennes », c'est-à-dire après $ṭ_2$ ou *Y, mais comme il n'y avait plus de place à la fin de la IIe colonne, elle fut introduite à la fin de la I[e] colonne *(fig. 5.a)* :

6. i_2 (I-7[a]) !

c. Insertion de la lettre $ḳ_2$ [k° ou q°] (↔ arm. ՊՊ p). Introduite entre ses voisins selon l'alphabet arménien $č'_2$ et $ǯ_{-1}$, provoque le déplacement général suivant dans la II[e] colonne *(fig. 5.b)* :

7. $ḳ_2$ → (II-6)[47]

[47] Le déplacement 7 peut être remplacé par les déplacements : 7[a]. *Z → (III-4) ; 7[b]. $ǯ_{-1}$ (III-4) → (II-6) ; cf. *supra*, point *a* et n. 46.

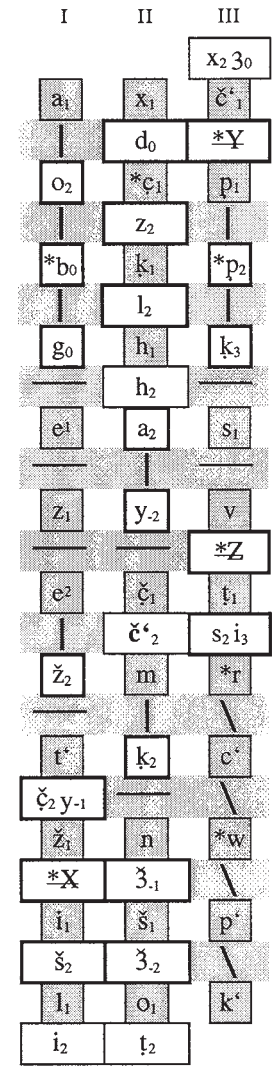

(d)

Fig. 5 (d).

8. $ǯ_{-1}$ (II-6) → (II-7)
9. $ǯ_{-2}$ (II-7) → (II-8)
10. $ţ_2$ (II-8) → (II-8ª)
11. *Y (II-8ª) → ?

***Y** est complètement expulsée de la colonne II, assimilée à l'arm. ՀՀ[48] et placée à la suite de son voisin selon l'alphabet arménien, en provoquant le déplacement général suivant *vers le haut* (interdit III !) dans la IIIe colonne *(fig. 5.b)* :

12. *Y (II-8ª) → (III-2)[49]
13. 30 (III-2) → (III-1)
14. x_2 (III-1) → (III-0) !

d. Insertion de la lettre **i**^{3} [ə *ou* ï] (sans analogue arménien). En tant que spécifiquement alouanienne, elle doit se trouver à la fin de toutes les « non-arméniennes », c'est-à-dire après $ţ_2$, mais comme il n'y a de place libre ni à la fin de la IIe, ni à la fin de la Ire colonne, tandis que la IIIe est « bouclée » par l'interdit III, elle a *été introduite à la fin de cette dernière colonne, à la même place que* s_2 *(fig. 5.b)* :

15. i_3 → (III-5)
16. s_2 (III-5) → $s_2\, i_3$ (III-5).

e. Insertion de la lettre y_{-1} (↔ arm. Ց **y**). Elle est introduite entre ses voisins selon l'alphabet arménien $č_2$ et ***X** [n'] *à la même place* que la première, aucun déplacement n'étant plus possible en cet endroit *(fig. 5.b)* :

17. y_{-1} → (I-5)
18. $č_2$ (I-5) → $č_2\ y_{-1}$ (I-5).

f. Insertion de la lettre $ķ_3$ [q° *ou* k̇°] (↔ arm. Պ p). Elle est introduite après un autre analogue de l'arm. **p** : ***p**$_2$ (la position entre $č'_2$ et $ǯ_{-1}$ est déjà occupée et les possibilités de déplacement dans la IIe colonne sont épuisées), provoquant un déplacement vers le haut (toujours l'interdit III !) dans la IIIe colonne *(fig. 5.c)* :

19. $ķ_3$ → (III-3)
20. $*p_2$ (III-3) → (III-2)
21. *Y (III-2) → (III-1)[50]
22. 30 (III-1) → (III-0)
23. x_2 (III-0) → $x_2\ 30$ (III-0) !

[48] Voir ci-dessus, n. 44.

[49] Le déplacement 12 peut être remplacé par les déplacements: 12ª. $ķ_3$ → (III-3) ; 12ᵇ.$*p_2$ (III-3) → (III-2) ; cf. *infra*, point *f* et n. 50

[50] Les déplacements 19-21 peuvent être emplacés par le déplacement :19-21ª. *Y (II-9) → (III-1) ; cf. *infra*, point *c* et n. 49.

g. Insertion des lettres $\mathbf{h}_2$ [h?] (↔ arm. ⊿ **h**) et $\mathbf{a}_2$ [à] (également assimilée à l'arm. **h** à cause, sans doute, de l'attaque dure [coup de glotte] des voyelles pharyngalisées, mais aussi et surtout afin d'éviter la rencontre de trois **a** [cf. n°s 1 et 2] au début de l'alphabet). Les voisins « non-arméniens » les plus proches de $\mathbf{h}_2$ et $\mathbf{a}_2$ selon l'ordre alphabétique arménien sont $\mathbf{x}_2$ et $\mathbf{3}_0$, mais ces deux lettres ont déjà elles-mêmes été reléguées dans la « mansarde » III-0 ; aussi $\mathbf{h}_2$ et $\mathbf{a}_2$ ont-ils été introduits entre leurs voisins de la IIe colonne, $\mathbf{l}_2$ et $\mathbf{y}_{-2}$, à la place *interdite* II-3^a. Mais comme cela créait une suite continue de quatre « non-arméniennes » ($\mathbf{h}_2$ $\mathbf{a}_2$ $\mathbf{y}_{-2}$ $\mathbf{č}'_2$), la dernière d'entre elles fut poussée dans une autre place interdite, II-5^a, et les deux précédentes, déplacées d'un cran vers le bas *(fig. 5.c)* :

24. h_2 a_2 → (II-3^a)
25. $č'_2$ (II-5) → (II-5^a)
26. y_{-2} (II-4) → (II-5)
27. h_2 a_2 (II-3^a) → h_2 (II-3^a) a_2 (II-4)[51].

Rappelons que toutes ces manipulations ont été opérées de manière à *préserver l'ordre alphabétique arménien* dans chacun des trois tronçons (chacune des trois colonnes) des lettres « non-arméniennes ».

C. *Disparition de 3 lettres*

La disparition des lettres ***X** [n'], ***Y** [l'] et ***Z** [r'] s'explique naturellement par le fait qu'elles désignaient des allophones et non des phonèmes. Ont-elles été retirées par l'ordonnateur immédiatement après la fin de son travail ou sont-elles graduellement tombées dans l'oubli pour cause d'inutilité ? Nous l'ignorons. Il est vrai que, dans la première hypothèse, on se serait attendu à ce que l'ordonnateur fît ensuite les ajustement nécessaires à l'ordre alphabétique. Mais il est également vrai, dans la seconde, que les alphabets ne perdent que très rarement des lettres, même inutiles, sans l'intervention d'un réformateur extrêmement influent. Quoi qu'il en soit, comme il n'est pas exclu qu'elles aient été utilisées pendant un certain temps et que nous en retrouvions des traces dans les inscriptions, nous leur avons attribué les numéros d'ordre correspondant à leurs positions dans l'alphabet : 11^a [n'], 39^a [l'] et 44^a [r'].

* * *

Les résultats de cette étude sont récapitulés (avec quelques ajustements suggérés par l'étude suivante) dans les *tableaux II* et *III* figurant à la fin de notre travail : un tableau comparatif des systèmes phonologiques (consonantismes et vocalismes) de l'alouanien et de l'oudi et un tableau complet des grammatonymes, valeurs phoniques et équivalents arméniens et oudis des lettres de l'alphabet alouanien (cf. *infra*, p. 63 et ss.).

[51] Le rôle de lettre **h** « non-arménienne » complémentaire (c'est-à-dire intensive ou voisée) peut être rempli non seulement par $\mathbf{h}_2$ [= $\mathbf{h}_{2/1}$ (24)], mais aussi par $\mathbf{h}_1$ [= $\mathbf{h}_{1/2}$ (23)]. Dans cette seconde éventualité, les opérations 24 et 27 prennent la forme : 24^a. h_1 → l_2 h_2 (II-3) ! ; 24^b. a_2 (II-3^a) ! ; ... ; 27. a_2 (II-3^a) → (II-4). Et la case « arménienne » revient alors à $\mathbf{h}_{2/1}$ (24). Ceci a pour effet que la place prohibée II-3^a reste libre, mais en contrepartie II-3 est occupée par deux « non-arméniennes » à la fois. Mais nous verrons dans l'étude suivante (*infra*, p. 58) que la première alternative a beaucoup plus de chances d'être vraie.

Étude II

LES INSCRIPTIONS ALOUANIENNES DE MINGEČAUR ET DERBENT ET LEUR DÉCHIFFREMENT

On trouvera ci-dessous les premiers résultats [légèrement retouchés] de notre tentative de déchiffrer le petit corpus des inscriptions alouaniennes, en nous appuyant sur les résultats de l'étude précédente[52]. Bien qu'ils soient encore relativement modestes, nous les publions parce qu'ils se sont avérés suffisants pour nous permettre de mener à bien la tâche qui nous avait fait entreprendre ce travail, à savoir : identifier presque toutes les formes épigraphiques des graphèmes alouaniens avec leurs équivalents reproduits dans le manuscrit arménien Matenad. 7117[53]. Sans une telle identification aucune analyse de la forme externe (graphique) de l'alphabet alouanien n'est concevable et il ne saurait par conséquent être question d'établir l'origine de leurs configurations. Les lectures des inscriptions ici proposées sont donc nécessairement imparfaites et incomplètes et doivent être considérées comme une invitation à de nouvelles recherches utilisant tout l'arsenal de la linguistique caucasique.

5. Brève caractéristique du corpus

Le corpus des inscriptions alouaniennes que nous connaissons se compose des pièces suivantes : **1** l'inscription sur le socle de croix (la table d'autel ? le chapiteau de colonne ?) — 70 lettres ; **2** le graffito sur le « chandelier n° 1 » — 50 lettres ; **3** le graffito sur le « tesson de céramique n° 1 » — 21 lettres ; **4** les graffiti sur deux faces d'un fragment de grand chandelier (les « tessons n°s 2 et 3 » selon A. Abrahamyan) — 9 + 15 lettres ; **5** le graffito sur le « chandelier n° 2 » — 16 ou 17 lettres ; **6** le graffito sur le « chandelier n° 3 » — 8 lettres ; **7** le graffito sur le « tesson de céramique n° 2 » (= «n° 4 » selon Abrahamyan) ; **8** l'inscription sur le côté extérieur de la muraille nord de la ville de Derbent — 10 lettres. Hormis cette dernière (**8**), qui n'est connue que grâce à deux fac-similés du XIXe siècle (cf. *infra*), toutes ces inscriptions ont été découvertes en 1947-1952 lors des fouilles archéologiques entreprises à Mingečaur parallèlement à la construction du barrage de même nom, datent des VIe-IXe ss. et sont conservés au

[52] Ce point mérite d'être souligné. À quelques détails (laissés en suspens) près, nous considérons désormais les valeurs phoniques de la quasi-totalité des lettres du ms. arménien comme fermement établies (et doublement confirmées par l'ordre alphabétique des grammatonymes et par le système phonologique qu'ils impliquent). Notre problème est maintenant d'identifier les graphèmes épigraphiques à l'aide des graphèmes du ms. et de leur attribuer les valeurs phoniques correspondantes. À moins qu'il y ait eu confusion dans l'ordonnance des graphèmes du ms. par rapport aux grammatonymes, ce qui est peu probable (l'ordonnance des grammatonymes semble, elle, impeccable), ces valeurs ne peuvent plus être révisées, elles peuvent seulement être précisées dans les cas laissés en suspens.

[53] Cf. *supra*, p. 1-2, 6-7 (et *fig. 1*), 8 et, *infra*, p. 56-58 et *Tableau II*.

Musée d'histoire de l'Azerbaïdjan (MHA) de Bakou où la possibilité nous a été aimablement donnée de les étudier soigneusement, de les recopier et de les photographier[54].

Nous avions également inclu dans l'édition russe de cette étude, en tant que pièce douteuse numéro ***9**, une tablette de pierre sur laquelle était gravée une partie importante de l'alphabet alouanien, trouvée, aux dires de son découvreur et publicateur Arslanbékov, en 1970 à Verxnij Labkomaxi (district de Levaši, République du Daghestan, Fédération de Russie). Depuis, grâce à A. Šaniɜe, qui nous en a fourni un moulage, nous avons pu établir et démontrer la fausseté de cet objet qui n'était qu'une copie partielle maladroite de la reproduction du ms. 7117 dans un manuel scolaire. En tout état de cause, comme la plupart des lettres figurant sur la tablette ne se distinguent presque pas des formes qu'on trouve dans le ms. arménien[55], elles ne fournissent pas d'éléments nouveaux pour le déchiffrement des autres inscriptions.

Ne sont pas alouaniennes — outre celles provenant de Mingečaur dont A. Abrahamyan a déjà démontré qu'elles étaient arméniennes[56] — les inscriptions suivantes : **I** l'inscription sur le châssis de l'icône du Sauveur de Mgvimevi (défomation décorative fantaisiste de Jean 8,12 écrit en minuscules grecques) ; **II** le graffito sur un mur de la cathédrale de Ste-Nina (Ninocminda) (grec défiguré) ; **III** l'inscription sur la tablette d'argile de Txoba Yerdy (le nom propre *Got'arz* écrit en caractères géorgiens asomt'avruli) ; **IV** l'inscription sur un bloc de pierre trouvé au village d'Orod (texte avar en caractères géorgiens) ; **V** le texte gravé sur une pierre (sans doute un tympan d'église) trouvé à Lačin et reproduit sans commentaire en 1981 dans *Arxeologičeskie otkrytija-1980* [57]; ainsi que quelques autres trouvailles où l'on a cru reconnaître des caractères alouaniens[58].

[54] Que la direction et le service d'histoire antique et médiévale du musée en soient ici remerciés. Cette autopsie était indispensable en raison de l'imprécision, voire l'ambiguïté, des photos et dessins publiés.

[55] Et celles qui s'en distinguent ne le font qu'en vertu d'éléments mal interprétés de la reproduction en question. Cf. MOURAVIEV (1981) 283, (1986).

[56] ABRAHAMYAN (1964) 12-20. Ceci est notamment valable pour le tesson de Mingečaur portant trois lettres gravées dans l'argile cru que V. Gukasyan considère comme alouaniennes : les boulettes d'argile aux points de rupture des traits prouvent que l'inscription doit être orientée et lue comme le fait Abrahamyan (p. 16) ; cf. GUKASYAN (1969) 56, fig. 3.VIII.

[57] Cf. MOURAVIEV (1981) 291-293 (**I** à **IV**) et *Археологические открытия [Arxeologičeskie otkrytija] -1980* (Moscou, 1981) p. 414 (**V**).

[58] Exception faite pour quelques observations (parfois importantes) que nous signalerons au fur et à mesure, les tentatives antérieures de déchiffrement du corpus épigraphique alouanien (entreprises par Abrahamyan, Klimov, Goukasyan, sans parler des travaux « folkloriques » mentionnés dans notre note 33) ont été stériles. À cela il y a plusieurs raisons dont les principales sont : l'identification conjecturale erronée (surtout chez A. Abrahamyan) des valeurs phoniques de nombreuses lettres du ms. ; des rapprochements inexacts entre les graphèmes des inscriptions et les lettres de l'alphabet ms. ; l'ordre de

6. Lecture des inscriptions[59]

1

(Le socle)

[KAZIEV (1948) 399-40, fig. 5 à 8 ; VAHIDOV-FOMENKO (1951) 80-102, fig. 21 ; VAHIDOV (1958) 108-110, fig. 1 et 2 ; TREVER (1959) 335-336, 318, pl. 28 et 34 ; ŠANIƷE (1960) 172-173, h.-t. ; ABRAHAMYAN (1964) 39-50 ; KLIMOV (1967) 79, (1972) 50-51 ; GUKASYAN (1969) 56 (fig. 3.I) ; SCHULZE (1982) 285-291]

Bloc de calcaire taillé, en forme de prisme rectangulaire à face supérieure (plane) presque carrée, avec corniche en relief le long du bord supérieur des quatre faces latérales et orifice rond au milieu de la face supérieure. Dimensions : hauteur 40,5 cm, base 67 × 60 cm, plan supérieur 78 × 69, hauteur de la corniche 8,5 cm, diamètre de l'orifice 19 cm. La face latérale antérieure (face I) est ornée d'un relief représentant deux paons avec des rubans au cou marchant l'un vers l'autre de part et d'autre d'une fleur sur tige (l'arbre de vie ?) sembable à une tulipe.

L'inscription devait sans doute avoir été gravée sur tout le pourtour du bloc, c'est-à-dire sur toute la longueur des quatre corniches (quatre lettres n'ayant pas trouvé de place sur la corniche de la face IV sont gravées sous celle-ci, dans l'angle supérieur droit), mais comme dans son état actuel le socle a été reconstruit à partir de fragments dont certains n'ont pas été retrouvés, elle ne s'est pas conservée entièrement : sur la face III (postérieure) il ne reste plus que quatre lettres et il manque plusieurs lettres sur chacune des trois autres faces *(fig. 6)*.

À en juger par les photos et les copies antérieures à 1960, l'inscription a été fortement endommagée aux alentours de cette date (plus de dix ans après sa découverte !)[60] : lui font actuellement défaut deux fragments qu'elle possédait encore à sa découverte (les lettres 9 [partie inférieure], 10 et 11 [partie supérieure] ; 41 [partie supérieure], 42 et 43), et un troisième fragment, bien que préservé, est devenu complètement illisible pour cause soit d'effritement de sa surface, soit d'oblitération de celle-ci par le plâtre utilisé pour souder les morceaux (cf. *fig. 6.A et 6.B*). Pour la même raison (effritement ou plâtrage), toute la face I de l'inscription se lit difficilement (seulement sous éclairage latéral et en s'aidant des vieilles photos). Il est inexact que le fragment portant les l(ettres) 42-43 a été placé par erreur au début de la face IV (l. 49-50) : cette opinion est démentie par la forme de ce morceau et les photos anciennes (par ex.

lecture incorrect de certaines inscriptions (sauf chez Klimov). — Quant au déchiffrement de l'inscr. **1** que propose SCHULZE (1982) 285-293 et au compte-rendu qu'il donne des nôtres, ils trahissent malheureusement le peu de temps qu'il a pu consacrer à ce travail et sa familiarité toute relative avec le russe (cf. *supra*, n. 23, et *infra* n. 61, 63-65, 76, 87).

[59] Pour plus de détails sur leurs supports, cf. VAHIDOV (1958).

[60] Selon le témoignage (oral) de Vahidov, le socle aurait été jeté à terre du haut d'un camion par des ouvriers chargés de le transporter et se serait disloqué.

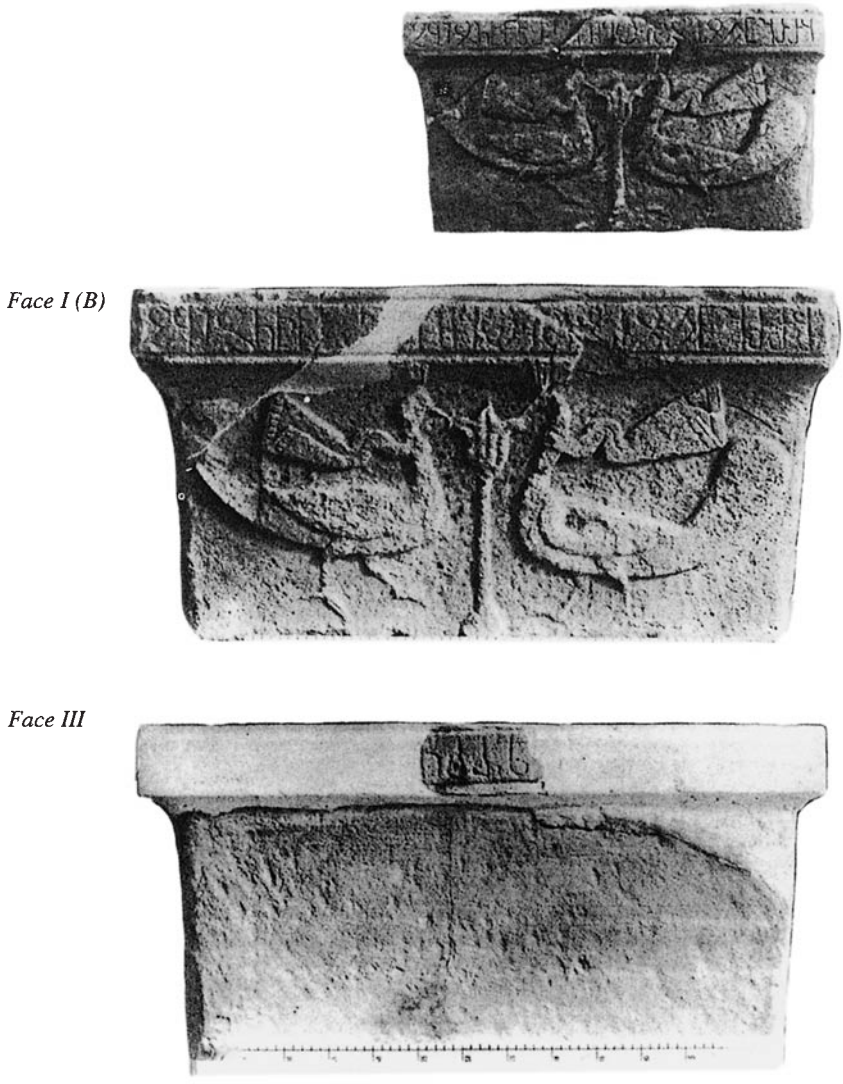

Fig. 6. *Le socle (inscr. 1).* A. avant

chez Trever). Par contre, il est fort possible que la position médiane des quatre lettres de la face III ait été choisie arbitrairement et il n'est pas exclu que les l. 49-57 aient été indûment déplacées vers le centre (c'est-à-dire que 2 ou 3 lettres perdues aient pu s'intercaler entre les l. 57 et 58).

Face II (B)

Face IV

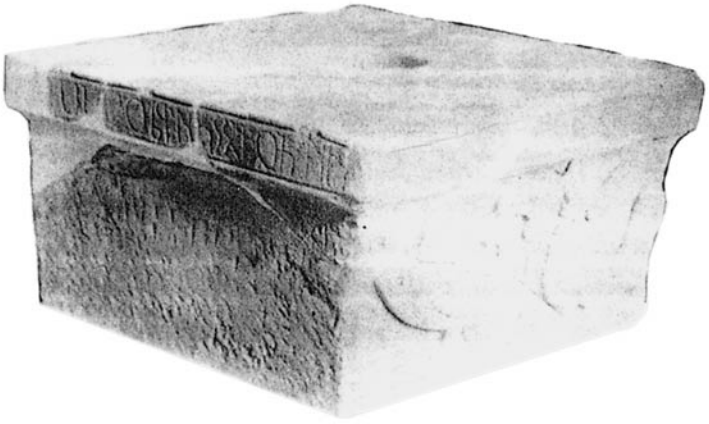

la restauration ; B. après la restauration.

Translittération :

Face I[61]

1 2 3 4 5 6 7 8 9 (10 11) 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

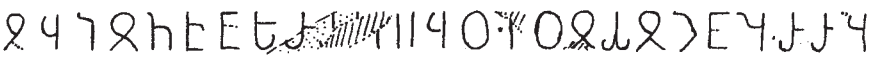

a$_1$ i$_1$ y$_1$ a$_1$ d z$_2$ e$_2$ s$_2$ e$_1$ [? ? ?] i$_1$ o$_1$ [?] o$_1$ p$_1$ k$_2$ a$_1$ h$_1$ e$_2$ n e$_1$ e$_1$ n

p$_1$ n p$_1$ o$_2$ a$_1$ i$_1$

1 13 11 1 18 20 7 46 5 13 35 35 40 42 1 23 7 31 5 5 31

40 31 40 2 1 13

Face II

26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 (44)

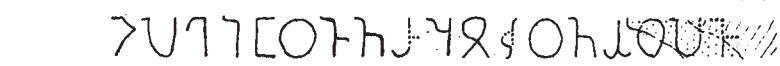

h$_1$ a$_2$ l' y$_1$ e$_2$ o$_1$ w d e$_1$ n a$_1$ x$_1$ o$_1$ d k$_2$ o$_1$ a w? [?

l$_1$ p$_1$

23 25 39[a] 11 7 35 50 18 5 31 1 17 35 18 42 35 25 50

15 40

Face III

45 46 47 48

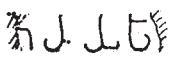

d e$_1$ k$_2$ s$_2$

o$_2$

35 5 42 46

2

Face IV

A 49 50 (51) 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 B 68 69 70 71

] a$_2$ w [?] h$_1$ o$_1$ š$_2$ i$_1$ n i$_1$ d k$_1$ a$_1$ k$_3$ o$_1$ d e$_1$ n s$_2$ i$_1$ y$_1$ a$_1$ y$_1$ n

ǯ o$_2$ n

25 50 23 35 14 13 31 13 18 21 1 30 35 18 5 31 46 13 11 1 11 31

34 2 31

[61] La façon dont cette face (et en particulier les lettres 8 à 13) est rendue par SCHULZE (1982) 286, 287, qui dépend en l'occurence de GUKASYAN (1968) 392-393, ne résiste pas à la plus élémentaire comparaison avec les photographies (cf. *fig. 6.AB, face* I). Tout le déchiffrement de **1** (p. 287-291) s'en trouve irrémédiablement faussé. Cf. n. 63, 64.

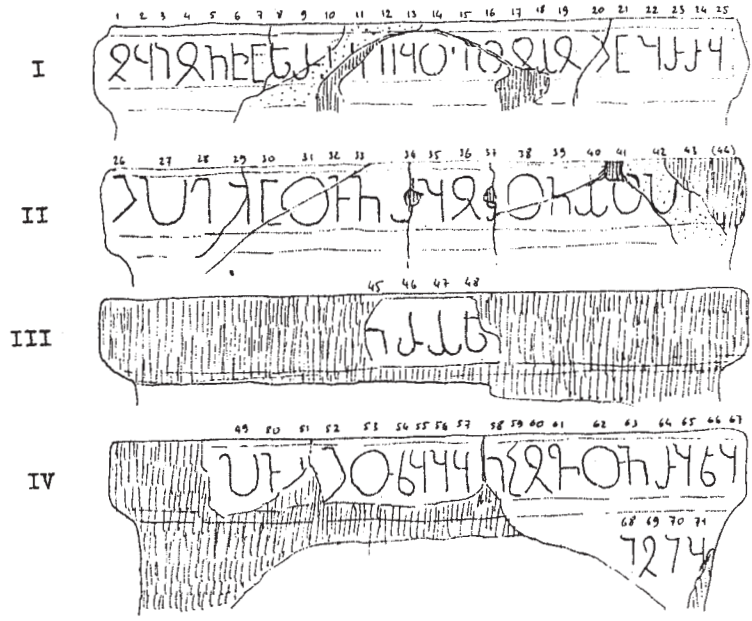

Transcription[62] :

I { **aiy$_1$ad** / **any$_1$ad** / **piy$_1$ad** } **żè ṡe[r]p'è iok'op k̇ahèneen**

II **hàl'y$_1$è udena xodk̇où[a-**

III **len'aḳen....]dek̇ṡ[...**

IV A ?.]**ù.hošini** [.?.]**d** { **ḳaq̇oden** / **ḳaʒ$_2$oden** } { **ṡi-** / **ȯn-** }

B **-y$_1$ay$_1$n.**

Traduction hypothétique :

Cet (?) *autel* (?) *<a été>* (ou *Table de sacrifice [*litt. *sang* (?)*-dalle (?)]) construit(e)* (?) *par Iokop (Jacob), prêtre, oudi de race, pour le Bois (= la Croix)...* (reste du texte incertain)

62 Les lettres dont les valeurs phoniques exactes demeurent problématiques et ne peuvent donc être transcrites, sont translittérées (exemple: y_1 dont la valeur phonique est soit *y*, soit *ẏ*); cf. n. 43. Le système de transcription que nous utilisons tient compte des résultats du § 7 (p. 56-58). Cf. *infra*, *Tableau III* (p. 64-65).

Commentaire :

1-7 **aiy$_1$ad/any$_1$ad żė** (pas d'analogies directes connues en oudi) — traduit en partant du contexte : **aiy$_1$ad** — démonstratif ? (cf. *cez.* yeda, *inx.* avedu, *gunz.* hado, *arč.* ya, *avar* av ay ab) ; **żė** — 'table', 'autel', 'dalle' ? (cf. *avar* zani 'pierre tombale', *oudi* **žė** 'pierre'). Si nous lisons le premier mot **ṗiy$_1$ad**, nous pourrions y voir un dérivé ou un composé de **ṗi** 'sang' (cf. *oudi xinal.* ṗi, *avar darg. arč.* bi, *lezg.* vi etc. 'sang'), auquel cas il s'agirait d'une table de sacrifice, c'est-à-dire étymologiquement, d'une 'dalle à sang'. Toutefois, à moins d'une erreur du graveur, l'interprétation de la lettre n° 1 en tant que **ṗ** est paléographiquement difficile.

8-12 **ṡe[r]p'ė** — ne sont certaines que les deux premières lettres ; nous supposons que ce mot correspond à (↔) *oudi* **serbi**, part. aor. de **serbesun** ‖ ***-p'sun** (cf. inscr. **6**, l. 4-8 **ḣič̣p'ė** ↔ *oudi* **xač'p'i**), à rôle de prédicat (*« a*, ou *a été, construit(e) »*, selon que nous traduisons la construction ergative par une construction active ou passive)[63].

13-17 **iok'oṗ** — cf. *arm.* Յակոբ *Yakob*, *syr.* Ya'qob ‖ Yo'qub, *grec* Ἰακώβ 'Jacob'.

18-25 **ḳahėneen** — cf. *arm.* քահանա *kahana*, *syr.* kohona 'prêtre' ; **-en** désinence de l'ergatif[64].

26-30 **hȧl'ye** — cf. *oudi* **xoy** 'clan, génération, descendance' (< ***xol'-** < ***hȧl'-** ?[65]), adverbe ou cas oblique ? (traduit en fonction du contexte)[66]. Mais cf. aussi *oudi* **hal** '(mauvais) esprit'.

31-36 **udena** — cf. *oudi* **udi** ‖ **udin** 'oudi' ; **-ena** ergatif ? (cf. inscr. **2**, l. 6-14 **boḣač̣əxena**), s'accorde avec **ḳahėneen** ?

[63] SCHULZE 287 transcrit 8-13 **ḳai.e.** et reconstruit **ḳaiser 'César'**. Son interprétation est naturellement tributaire de son information erronée (*supra*, n. 61) sur les formes des graphèmes concernés (*21 1 13 43 5 42*). Mais cette information eût-elle été correcte que nous contesterions encore son identification de la lettre 11 ħ et son interprétation du graphème n° *42* . Nous aurions identifié la lettre 11 ħ comme correspondant plutôt au n° *18* du ms. arm. (= **d**) (cf. *infra*, § 7.a). Et l'interprétation du n° *42* comme d'un **r** est démentie par (a) sa position dans l'alphabet, (b) son grammatonyme et (c) la phonologie alouanienne, qui tous exigent pour lui la valeur **k°** ou **q°** (voire une variante de **p**, si on fait fi du grammatonyme et de la phonologie). Schulze reconnaît d'ailleurs lui-même que son interprétation *den Daten der Alphabetenliste widerspricht*. Cf. *infra*, n. 64.

[64] SCHULZE 288 lit 16-25 **oara..neen** et reconstruit hypothétiquement **wara/p..neen** (où **w** est représenté par **o**?). Nous retrouvons là l'interprétation fautive de 18 = *r*. Cf. *supra*, n. 63, et *infra*, n. 65.

[65] SCHULZE 290, n. 29, objecte ainsi contre cette reconstruction : *« **l'** soll ein zweiter Lateral sein, der jedoch für diese Sprachstufe nicht anzunehmen ist »*, en renvoyant à son chapitre consacré aux systèmes phonologiques des diverses langues lezghiennes. Or **l'** désigne chez nous non une latérale spécifique, mais l'allophone palatalisée de l. Sa critique devrait plutôt viser notre interprétation de l_2 (cf. *supra*, p. 19 et n. 38).

[66] V. Gukasyan (communication personnelle) voyait un rapport entre l'oudi **xoy** et le mongole *xüj* 'clan'. Si c'est exact, l'interprétation proposée a moins de chances d'être correcte.

37-44 **xodḳoù[alen'aḳen** — Mot composite contenant l'élément **xod** = *oudi* **xod**[67] 'arbre' et l'élément **ḳoùal** ↔ *oudi* **ḳoval** 'bâton, pieu' et calquant exactement l'*arm.* խաչափայտ *xač'ap'ayṭ* (qui se compose de խաչ *xač'* originellement 'arbre' et փայտ *p'ayṭ* 'bâton, pieu') : 'croix (en tant qu'instrument de la crucifixion)' ; nous avons reconstruit la terminaison **-en'aḳen** (désinence du causatif) d'après le sens, en prenant pour modèle l'inscr. **2**, l. 31-46 **ṗaṭaḳeṭùḳen'aḳ[e]n**.

49-52 **ù[.]h** — peut-être = **ùqh** ↔ *oudi* **ùq'** 'six' ?

52-57 **ošini** — cf. *oudi* **oš** (génitif **ošin** < ***ošinin** ?) 'fin, limite' ; mais aussi **ošin** || **ošun** 'suivant, venant après' (de **oša** 'après'). A moins que ce soit un nom propre dépendant de **ṡiy$_1$ay$_1$n**.

58-65 **ḳaǯoden** — cf. *oudi* **ḳonǯux** 'maître, propriétaire' ('Seigneur' ?), **ḳoǯ** 'maison'.

66-71 **ṡiy$_1$ay$_1$n** — 'citons, souvenons-nous (de)' ? Pour la racine et le sens, cf. *infra,* comm. des inscr. **2** (l. 47-51) et **4** (l. 10-14) et la n. 77. Si dans l'inscr. **2** la terminaison en **-a** est la marque de l'impératif, utilisée sans désinence personnelle à la 2e pers. du sing., alors **-ay$_1$n** (< **-a-yan**) pourrait être celle, à désinence (= optatif), de la 1re pers. du plur. ; cf. *oudi* **k'arx-a** 'vis, sois vivant !' et **k'arx-a-yan** 'vivons !'

Malheureusement, la grande lacune de la face III obscurcit le sens de la deuxième moitié de l'inscription[68].

2

(Le chandelier n° 1)

[MHA N° 768, 1950 ; VAHIDOV (1951) 83-85, (1952) 92-93, (1958) 110-111 ; TREVER 336, pl. 35 ; ŠANIǶE (1960) 172-173, h.-t. ; ABRAHAMYAN (1964) 50-56 ; GUKASYAN (1969) 56 (fig. 3.II) ; KLIMOV (1970) 110-112.]

Tronc de pyramide à base carrée irrégulière formant quatre « pieds » et arêtes arrondies, avec orifice vertical le traversant de part en part le long de l'axe ; a incontestablement servi de chandelier. Hauteur : près de 8 cm ; base : 5 × 5 cm.

L'inscription a été faite à l'aide d'un objet pointu, avant la cuisson, sur l'argile humide des quatre faces latérales *(fig. 7).*

[67] « Le mot **xod** a un équivalent en persan moderne, *xade* 'perche, pieu, gaffe', qui, de l'avis de G. B. Dzahukyan, remonte, tout comme l'arm. խաչ, à l'indo-eur. **khet* » (communication de V. Gukasyan).

[68] Ce qu'il a été possible de lire suffit apparemment pour confirmer l'opinion que notre monument n'était pas un chapiteau (K. Trever) [opinion soutenue aussi (oralement) par P. Donabédian], mais bien un socle de croix (avis partagé par R. Vahidov, A. Šaniǯe et al.), voire une table d'autel : « La base de croix avec inscription alouanienne a été trouvée au centre de l'autel de la deuxième église » (R. VAHIDOV, lettre du 5 juin 1980 à l'auteur de ces lignes) ; cf. M. MAGOMEDOV (1979) 186-202.

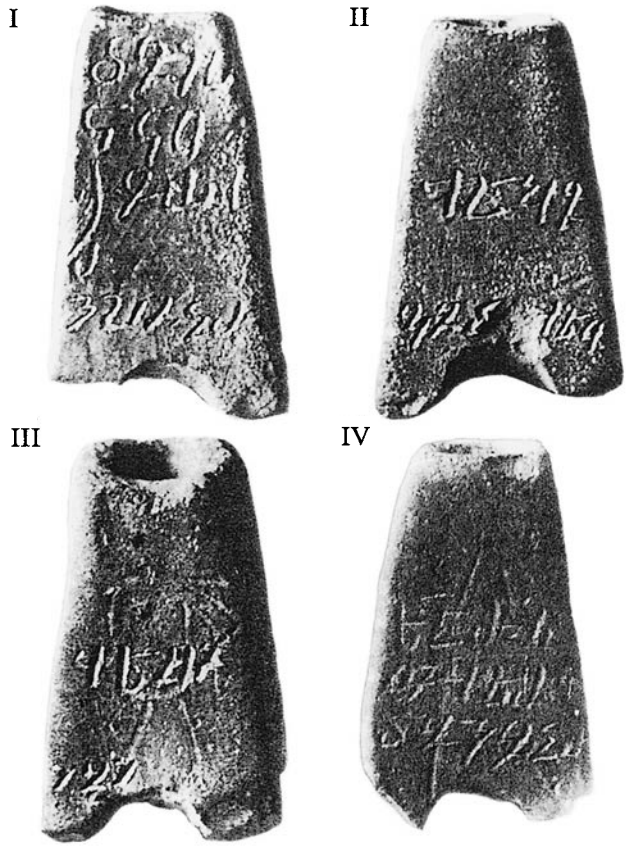

Fig. 7. *Le chandelier n° 1 (inscr. 2)*

Notre inspection du chandelier nous a permis de préciser les formes de plusieurs letres mal reproduites sur les fac-similés et ayant suscité des controverses ; elle a confirmé les conclusions de G. Klimov sur l'ordre de lecture et révélé la présence d'une lettre supplémentaire (l. 29) sur une des arètes, exactement entre la dernière lettre de la seconde ligne de la face IV et la seule lettre de la quatrième ligne de la face I : il est évident que les deux dernières lettres de la 2e ligne de la face IV ont dépassé le bord de cette face et empiété sur la face I. Au-dessus des l. 20-21 on observe un trait horizontal semblable à un signe d'abréviation (cf. inscr. **3**, ligne 11). Toutes les lettres sont en parfait état de conservation sauf la 11e (qui se trouve dans une zone où la surface s'est légèrement effritée) et les 44e, 45e et 46e (la médiane est complètement détruite et les deux autres sont partiellement endommagées à l'emplacement d'un éclat perdu).

Translittération :

I

1	2	3	4
z_1	a_1	y_1	o_1
6	*1*	*11*	*35*

5	6	7
b	b	o_1
3	*3*	*35*

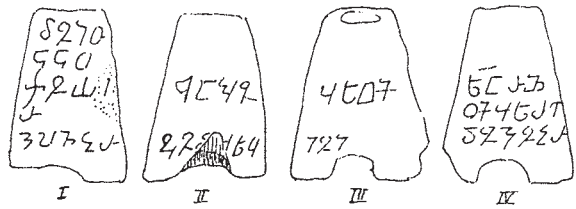

8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
h_2	a_1	$č_2$	i_3	x_1	e_2	n	a_1	i_1	s_2	o_1	w	s_2	e_2	e_1	ç
24	*1*	*10*	*47*	*17*	*7*	*31*	*1*	*13*	*46*	*35*	*50*	*46*	*7*	*5*	*19*

30	24	25	26	27	28	29
e_1	o_1	w	i_1	s_2	e_1	w/l'
5	*35*	*50*	*13*	*46*	*5*	*50/39ᵃ*

37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	31	32	33	34	35	36
$ṭ_2$	a_2	w	$ḳ_1$	e_1	n'	a_1	$ḳ_1$	?	n/i_1	s_2	i_1	y_1	a_1	y_1	$ṗ_2$	a_1	$ṭ_1$	a_1	$ḳ_1$	e_1
45	*1*	*50*	*21*	*5*	*11ᵃ*	*1*	*21*		*31/13*	*46*	*13*	*11*	*1*	*11*	*41*	*1*	*45*	*1*	*21*	*5*

Transcription :

za $y_1$ob boḣač̣̇əxėna iṡuṡė<na> eçunṡė we ṗaṭaḳeṭu̇ḳen'aḳ[e]n ṡiy_1ay_1

Traduction :

De moi, Iob (Job), Dieu Jésus, pour (?) *<cette> offrande à ton image* (ou *tes images), souviens-toi* (?).

Commentaire :

1-2 **za** — = *oudi* **za** (datif de **zu** 'je') 'je, moi ; me, à moi, de moi' (complément d'objet de **ṡiy₁ay₁** ?). En oudi, le datif peut être aussi bien le cas du sujet (pour une catégorie déterminée de verbes) que celui de l'objet, mais faute d'un verbe avec formant personnel en **-za-** || **-z-**, seule la seconde alternative semble possible ici.

3-5 **y₁ob** — cf. arm. Յոբ *Yob*, grec Ἰώβ 'Job' (détermine **za** et partant invariable ? indéclinable ?).

6-15 **boḣač̣əxėna** — ↔ *oudi* **buxaǯ̇uxen** (Niǯ̇) || **bixaǯ̇uγen** (Vartašen), ergatif de **buxaǯ̇ux** || **bixaǯ̇uγ** 'Dieu' ; (cf. la même désinence dans l'inscr. **1**, l. 31-36).

16-21 **iṡuṡė<na>** — ↔ *oudi* **Isusen** (ergatif) 'Jésus'[69] ; la terminaison de l'ergatif a été ajoutée par analogie avec celle du mot précédent compte tenu du contexte et du signe abréviatif (?) au-dessus des l. 20-21 (cette addition est peut-être superflue, **iṡuṡė** déterminant le mot précédent ; mais alors comment expliquer le **ė** final et le trait horizontal supralinéaire ?).

22-28 **eçunṡė** — cf. *oudi* **eč̣'sun** (et ses variantes **eč̣'esun** > **eč̣'sun** > **esč̣'un** > **ečšun** > **eč̣č̣un**[70]) 'apporter, offrir, offrande' (masdar II) : nous sommes sans doute en présence ici d'une simplification de **-č̣'es-** en **-ç-** (?) ; **-ṡė** (présumément) serait un formant de quelque locatif ou une postposition à valeur 'pour', 'en échange de' (ἀντί, *contra*)[71]. La lettre 26 **i** est en toute probabilité un *lapsus styli* pour **n**.

29-30 **we** — ↔ *oudi* **vi** (génitif de **hun** 'tu') 'ton' (détermine le mot suivant)[72].

31-46 **ṗaṭaḳeṭu̇ḳen'aḳ[e]n** — cf. arm. պատկեր *paṭḳer* 'image, icône' ; la terminaison **-ṭu̇ḳen'aḳ[e]n** correspond à celle du causatif pluriel de la déclinaison attributive oudie **-ṭoγoynaḳ** (Niǯ) **-ṭuγoenḳ(ena)** (Vartašen). Comme **ṗaṭaḳe-** est incontestablement un substantif, le formant **-ṭ-** (< pronon démonstratif de la 3ᵉ pers. cf. *oudi* **ṭe**) est ici non

[69] Cf. *infra*, inscr. **4**, l. 15-20, où le nom de Jésus figurerait sous une forme plus pleine (moins usée) remontant à la prononciation grecque, antérieure à l'itacisme, de Ἰησοῦς, avec iotation prothétique.

[70] Voir ǮEYRANIŠVILI (1971) 279.

[71] SCHULZE (1982) 139, voulant expliquer la forme interne des cardinaux oudis de 11 à 19, reconstruit un suffixe locatif ***-se** qui lui permet d'interpréter par exemple **saççe** 'onze' comme provenant de ***sa-viç-se** 'un-sur-dix'. Le rapprochement de ce ***-se** avec notre **-ṡe** est d'autant plus tentant que la terminaison des cardinaux de 11 à 19, avec sa consonne double « géminatoïde ») **-çç-**, suggère justement une valeur intensive pour la consonne du suffixe ***-se** : **ṡ** (ce **ṡ**, phonème inexistant en oudi moderne, se serait ultérieurement confondu avec **ç**). Quant au sens, cf. par exemple russe одинадцать 'onze' < *один на десять 'un sur dix' et менять на 'échanger contre (*litt.* sur)'

[72] Si nous lisons correctement, c'est le seul mot de notre corpus où le lettre **w** n'est pas un élément du digraphe **o₁w** ou **a₂w**. (Mais cf. infra, p. 59 et 61.) C'est peut-être ce qui en explique la graphie singulière (cf. toutefois inscr. **8**, l. 6). Curieusement, le seul mot oudi où A. Dirr ait reconnu le son **w** était **wan** = **vȧn** 'vous'.

un suffixe de substantivation, mais plus largement un déterminatif à valeur d'article défini. Il n'est pas exclu que le formant du pluriel **-u̇ḳ-** (↔ *oudi* **-ux-** ‖ **-uγ-** ‖ **-oγ-**) soit ici pétrifié et que nous ayons affaire à un *pluralis tantum*[73].

47-51 **ṡiy$_1$ay$_1$** — présumément : [2e pers. du sg. de l'] impératif du verbe ***ṡiy$_1$-es-un** ‖ ***ç̣i-es-un** (cf. *oudi* **ç̣i** 'nom', **ç̣ibesun** ‖ **-bsun, -p'sun** 'désigner comme fiancée') 'nommer, citer, mentionner (par son nom)'. Cf. la fin des inscr. **1**, l. 66-71, et **4 (a)**, l. 11-14, et la n. 77.

L'« offrande à ton image » (c'est-à-dire à une image de Jésus), c'est sans doute le chandelier lui-même[74]

3

(Le tesson n° 1)

[MHA n° 795, 1948 ; GOLUBKINA (1949) 234-236 ; VAHIDOV (1958) 111-112 ; ŠANI3E (1960) 172 ; ABRAHAMYAN (1964) 50-56 ; GUKASYAN (1969) 56 (fig. 3.IV), 72.]

Fragment de tuile (et non de chandelier) en céramique, légèrement bombé, avec rebord (côté gauche). Dimensions : 10,5 × 10 cm.

L'inscription a été tracée sur l'argile avant la cuisson. Les trois premières lignes sont intactes (ceci est confirmé, pour la première ligne, par le report du nom propre **mȯüṡa** ; pour les deux autres, par l'espace vide à la droite de la dernière lettre de chacune), la quatrième est endommagée (l. 16-17) et interrompue à la lettre 21 (à demi préservée) après laquelle (ou sous laquelle, sur une nouvelle ligne) l'inscription pouvait se poursuivre. La forme de la lettre 5 se distingue de l'image qu'en donnent les reproductions antérieures (cf. *fig. 8*) et ressemble à la lettre russe *jatj* d'avant la réforme orthographique de 1918 (Ѣ). Au-dessus de la lettre 11 on remarque un trait horizontal semblable à un signe abréviatif (cf. inscr. **2**, l. 20-21).

Translittération :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
z$_1$	o$_1$	w	m	o$_2$	a$_2$	w	s$_2$	a$_1$	č'	ḳ$_1$	e$_1$	z$_1$	o$_1$	w	ž$_2$	e$_2$	t$_1$/n	e$_1$	l'?	?
6	*35*	*50*	*29*	*2*	*25*	*50*	*46*	*1*	*39*	*21*	*5*	*6*	*35*	*50*	*8*	*7*	*45/31*	*5*	*30^a*	

[73] Nous aimerions attirer l'attention sur la commutativité des éléments du formant du causatif en alouanien et dans les deux dialectes oudis : *al.* **-e-n'-a-ḳ-en** (1-2-3-4-5), *oudi (V.)* **-e-n-ḳ-en-a > -enḳ[ena]** (1-2-4-5-3), *oudi (N.)* ***-e-en-n-e-ḳ > -eynaḳ** (1-5-2-3-4). Si cette observation est juste, le formant de Niǯ équivaut au formant « entier » de Vartašen, non au formant « tronqué ».

[74] Le rôle votif des chandeliers de céramique alouaniens — avec ou *sans* inscriptions — est discuté par VAHIDOV [1951] 82 ss.

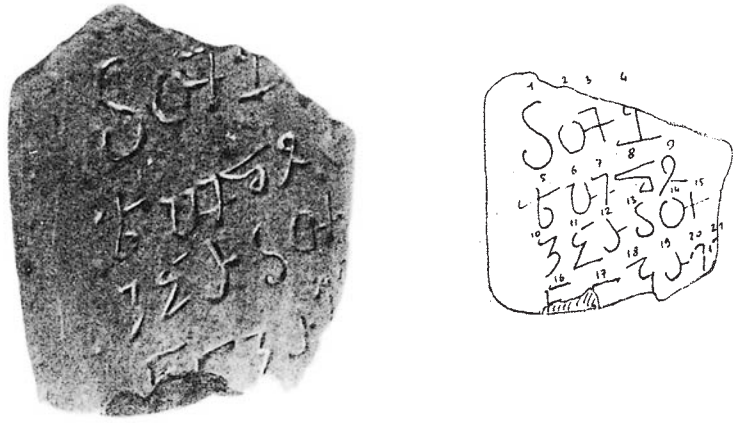

Fig. 8. *Le tesson n° 1 (inscr. 3)*

Transcription :

zu mȯùša č'<al>ķezu žė tel'. [... (*ou* **žėne l'.** [...)
(*ou* **č'<ixar>ķezu žėne l'.** [...)

Traduction :

Je, Moousa (Moïse), ai enclos de pierre (?) [ceci ou cela] ...
(ou *le/la [...] de pierre...)* (ou *ai achevé le/la [...] de pierre...)*

Commentaire :

1-3 **zu** — = *oudi* **zu** (ergatif) 'je, moi' (déchiffré par A. Abrahamyan). Malheureusement, comme la forme de ce pronom est la même au nominatif et à l'ergatif, le cas ne permet pas d'établir si le verbe qui suit est transitif (sujet à l'ergatif) ou intransitif (sujet au nominatif). C'est au contraire de la forme (incontestablement transitive, cf. *infra*) du verbe que découle l'identification du cas en tant qu'ergatif.

4-9 **mȯùša** — cf. *grec* Μωυσης, *arm.* Մովսէս (< *Մոուսէս ?) 'Moïse' (détermine **zu** et partant invariable ?).

10-15 **č'<...>ķezu** — 1re personne du singulier de l'aoriste II de **č'<...>ķesun** (cf. les verbes oudis utilisant l'auxiliaire **-ķesun** : **usķesun** 'mesurer', **ayzevķesun** 'réveiller' etc. : tous ces verbes exigent une construction ergative). La présence d'une lacune entre le premier son du verbe et l'auxiliaire est confirmée : 1) par l'improbabilité d'une racine monoconsonantique ***č'-** et 2) par le signe abréviatif au-dessus de **ķ**. Autant que nous puissions voir, ce mot peut être déchiffré de deux façons à l'aide de l'oudi : soit comme **č'alķezu** 'j'ai entouré d'une enceinte, j'ai enclos' (cf. *oudi* **č'albezu**, même signification, de **č'al** 'enceinte, clôture', mais avec un autre auxiliaire : **-besun**) ; soit comme **č'ixarķezu** 'j'ai achevé' (même forme et même signification en oudi). Il est vrai que la racine de **č'ixarķesun** (forme du dialecte de Vartašen) est peut-être un emprunt à l'azéri ыхар- (*turc*

çıkar-)[75], mais comme le lien sémantique entre l'oudi 'achever, délivrer' et le turc (au sens large) 'extraire, se procurer, chasser, arracher' n'est pas évident, il n'est pas du tout certain qu'il s'agisse réellement d'un mot emprunté : cf. la variante de Niʒ **č'ärḳsun**[76].

16-17 **žė** — = oudi **žė** 'pierre' (prédicatif objet?) ; cf. *infra*.

18-21 **ṭel'**.[... — incompréhensible. Il est toutefois possible ou bien (1) que **ṭe** soit identique au pronom démonstratif oudi lié à la 3e personne : 'ce (cet, cette)...-là' (mais on ne voit pas à quoi il se rattacherait), ou bien (2) qu'il faille lire la lettre 18 comme un *n* et rattacher **-ne** à **žė-** : **žėne** = *oudi* **žėne** 'de pierre, en pierre, pierreux' (cf. oudi **žėne ḳoʒ** 'maison de pierre', **žėne č'al** 'enceinte de pierre'). Dans un cas comme dans l'autre, **l'.** serait le début du mot déterminé.

4

(Fragment de chandelier)

[MHA n° 64, 1948 ; VAHIDOV (1958) 112 et fig. 5 ; ABRAHAMYAN (1964) 62-64 ; GUKASYAN (1969) 56 (fig. 3.III), 72.]

Fig. 9. *Le fragment de chandelier (inscr. 4)*

[75] C'est l'opinion de V. Gukasyan (communication personnelle). À noter que, compte tenu de la proximité des xazars turcophones, des éléments turcs (au sens large) sont possibles en alouanien dès les VIe-VIIe ss.

[76] GUKASYAN (1976) 237. Il faut également mentionner la forme **č'xarḳesun** utilisée au sens de 'sauver' par les frères Bezhanov dans leur traduction oudie des 4 évangiles. — SCHULZE 292 approuve ce déchiffrement, mais, hélas! le comprend de travers : 1) il prend le bout de tuile pour un *Steinplättchen* ; 2) il nous attribue le recours à un emprunt turc mystérieux **xəxar-besun** 'vollenden' où (abstraction faite de la coquille du début) on reconnaît un hybride de **č'albesun** et **č'ixarḳesun** ; 3) il nous prête une version mixte (qu'il qualifie de *vielleicht die beste Lesung von Murav'ev*) différente des trois proposées (...**č'<ixar>ḳezu žė te**... ...*beendete den Stein*...) [mais que peut signifier *finir la pierre* ?] ; enfin 4) il souligne comme extraordinaire (et là il a tout à fait raison) la présence d'une forme verbale *mit dem Personalzeichen der 1. Pers.* (**-zu**). C'est en effet un trait qui distingue l'oudi de toutes les autres langues lezghiennes et prouve (s'il fallait encore le prouver) que l'alouanien est bien du vieil-oudi.

Il ne s'agit pas là, comme l'a cru Abrahamyan pour n'avoir utilisé que des photos, d'inscriptions sur deux tessons différents, mais d'inscriptions sur deux faces d'un même fragment de chandelier (pyramidal à quatre faces latérales) en céramique. Il pouvait y avoir eu des inscriptions également sur les faces non préservées.

Bien que les deux inscriptions semblent avoir été tracées par une même main (sur l'argile cru avant la cuisson), à en juger par l'espace qui les sépare *(fig. 9)*, elles n'étaient sans doute pas liées syntaxiquement entre elles. Chacune des trois lignes est amputée de sa fin à droite. Dimensions des parties préservées 16 × 4,5 (face I) et 16 × 4 cm (face II).

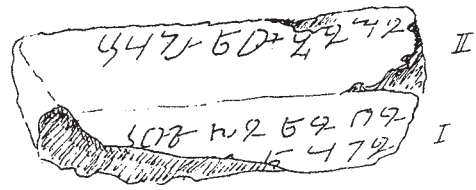

Translittération : Face I

a) b)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 (10) 11 12 13 14

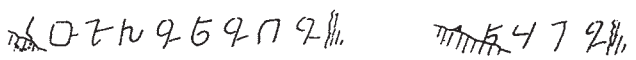

z$_1$ o$_1$ w v a$_1$ s$_2$ a$_1$ l$_2$ a$_1$ [... ...] ? s$_2$ i$_1$ y$_1$ a$_1$ [...

6 35 50 44 1 46 1 22 1 *46 13 11 1*

Face II

15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

y$_2$ i$_1$ y$_1$ e$_1$ s$_2$ o$_1$+w n' a$_1$ n a$_1$ [...

26 13 11 5 46 35+05 11^a 1 31 1

Transcription :

I. *a)* **zu vaṡ al°a** [...]. (*ou* **al°a[arc'iosṭa** (?) ...]) (*ou* **zu vaṡal° a**[...]) *b)* **.ṡiy$_1$a**[...

II. **y$_2$iy$_1$eṡun'ana** [... (*ou* **y$_2$i y$_1$eṡun'ana** [...)

Traductions possibles :

I. a) *De moi, chez toi, en haut [...]* (ou *[Très] Haut (?)...])* (ou *De moi, Vasal [= Basile?] ? [...])* b) *souviens-toi* (?) [...

II *(Entends<-moi> [?],) Mère de Jésus [...*

Commentaire :

1-3 **zu** — = *oudi* **zu** (nom./erg.) 'moi, je' (déchiffré par A. Abrahamyan).

4-6 **vaṡ** — présumément ↔ *oudi* **vaṣṭa** 'chez toi' (adessif de **hun** 'tu'). Il est également possible d'interpréter **va** (sans la dernière lettre) comme = *oudi* **va** 'toi, à toi' (datif de **hun**) ou comme ↔ *oudi* **và** || **vè** 'croyant' (et **ṡa** comme ↔ *oudi* **sa** 'un') ; à moins que **vaṡal°** (ou **vaṡa**) ne soit un nom propre (cf. *infra*)...

4-8 **vaṡa(l°)** — nom propre ? Cf *oudi* **Vasil**, *arm.* Վասակ, *grec* Βασίλειος ; et les inscr. **2** et **3**, où **zu**, **za** sont suivis d'un nom propre.

7-9 **al°a** — ↔ *oudi* **ala** 'en haut'. Mais comme suit une lacune, il peut aussi s'agir du début d'un mot correspondant à un des mots oudis suivants : **alaarc'io(ṣṭa)** '(chez) le Très Haut' (↔ grec ὕψιστος), litt. '(chez) celui qui siège en-haut', ou **alabak'sun** (ou une autre forme de ce verbe) 'monter *[intr.]*, se lever', ou **alabesun** (même remarque) 'monter *[tr.]*, soulever, élever', ou **alalu** 'haut, grand', ou **alalubak'sun** (même remarque) 's'élever', ou **alaxo** || **alaxun** 'd'en-haut'. Et il y en a d'autres, à sens moins probables dans notre contexte...

11-14 **ṡiy$_1$a**[... — cf. comm. des inscr. **2**, l. 47-51 et **1**, l. 66-71[77].

15-25 (**y$_2$i**)**y$_1$eṡun'ana** — mot composite comportant les éléments (**y$_2$i**)**y$_1$eṡu-** ↔ *oudi* Isus (cf. *grec* Ἰησοῦς, *géor.* იესუ, *arm.* Յիսուս || Յիսուէ) 'Jésus' (cf. inscr. **2**, l. 16-20) et **n'ana** ↔ *oudi* **nana** 'mère' (déchiffré par V. Goukasyan), c'est-à-dire 'mère de Jésus', 'Sainte Vierge'. (Si **y$_2$i** ne fait pas partie du nom de Jésus, il pourrait correspondre à l'oudi **i** || **ibak'sun** 'entendre' 'ouïe, audition'[78].)

Faut-il préciser qu'hormis le premier et le dernier mot, cette lecture est hypopthétique à l'extrême ?

5

(Chandelier n° 2)

[MHA n° 669, 1952 ; VAHIDOV (1958) 112-113 ; ABRAHAMYAN (1964) 56-58 ; GUKASYAN (1969) 56 (fig. 3.V, 72 ; KLIMOV (1970) 109-110.]

[77] Traduire en français **zu**... **ṡiy$_1$a(y$_1$n)** est malaisé. Il s'agit très certainement d'un équivalent du grec μνήσθητί μου (cf. *e. g.* Luc 23, 42) qui signifie littéralement 'souviens-toi de moi (de mon nom)', mais connote presque toujours l'idée 'pense à moi', 'mentionne-moi (par mon nom)', 'intercède pour moi (auprès du Père)', idée où, transposé dans la 3e pers., le 'moi' serait un nom propre ('Untel') et le verbe signifierait presque 'dis le nom de', 'nomme'. Or, c'est cette dernière idée que doit exprimer avant tout un mot formé sur la racine ***ṡi** ↔ *oudi* **çi** 'nom' (pour la correspondance al. ṡ ↔ oudi ç, cf. *supra*, n. 71). Malheureusement, le français n'a pas de mot qui, comme le grec μνήσθητι ou le slavon (russe) помяни, exprime les deux idées à la fois.

[78] Cf. GUKASYAN (1974) 127. Curieusement, SCHULZE (1984) 85, qui renvoie à la même source, comprend le russe слышать; слух ('entendre ; ouïe') comme *Stimme* [sic] et *Hören*.

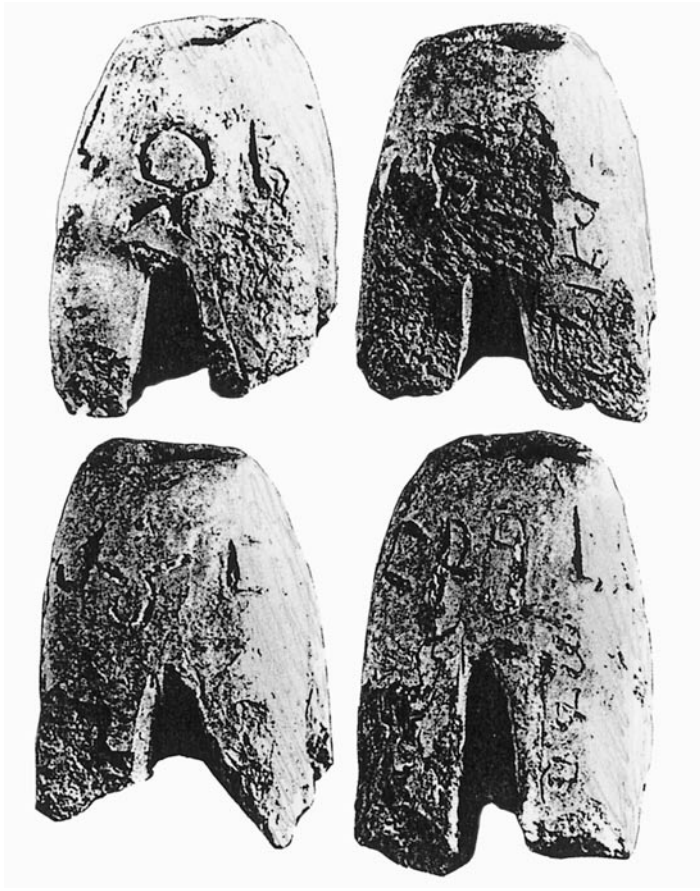

Fig. 10. *Chandelier n° 2 (inscr. 5)*

Pyramide tronquée[79] à base carrée en argile cuit avec orifice la traversant de part en part le long de l'axe vertical et quatre pieds. Hauteur : 11 cm, base : 7 × 7 cm. À la différence des chandeliers nos 1 et 3 (inscr. **2** et **6**), celui-ci est d'un modelé grossier et maladroit et, chose plus grave, sa surface a tendance à s'effriter (sur la fig. ci-contre les parties effacées par effritement sont signalés par un pointillé).

L'inscription *(fig. 10)* se compose de trois parties : 9 lettres en périmètre horizontal dans la partie supérieure ; deux fois 3 lettres inscrites verticalement le long des pieds droits des IIe et IVe faces ; et 1 lettre (?) solitaire, à orientation incertaine, sur le pied gauche de la IVe face. L'inscription périmétrique se compose de lettres au tracé grossier

[79] Le terme de *pyramide* est ici très approximatif, tellement les arêtes du chandelier sont arrondies et les frontières entre les faces imprécises.

et irrégulier ; les lettres 13 et 15 sont endommagées. Comme sur les autres inscriptions, exceptés le socle (**1**) et l'inscr. **8**, les lettres ont été portées sur la pâte d'argile avant la cuisson. Il y en a 15 ou 16 (et non 21 !)[80].

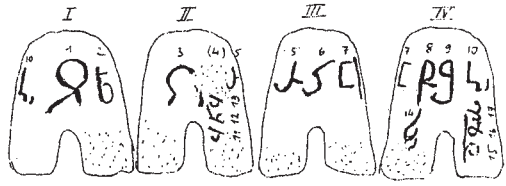

Translittération :

1	2	3	(4)	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
a_1	o_2	b	[g]	e_1	z_1	e_2	$\dot{z}_2$	t'	$\check{c}_2$	i_1	$š_2$?	l?	?	p_2	p_1	k_3
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*	*9*	*10*	*13*	*14*	*15*		*41*	*40*	*42*

Commentaire

Aucune transcription ni traduction n'est nécessaire, car il suffit de lire les numéros alphabétiques des lettres pour constater qu'il s'agit de trois fragments de l'alphabet. (Le premier et le plus long de ces fragments a été déchiffré comme tel par G. Klimov en 1970.)

4 **[g]** — cette lettre s'est sans doute effritée.

12 $š_2$? — présente un trait superflu qui la transforme en s_2 (ou o_2) : *lapsus styli* ?

15-16 p_2 p_1 — ont sans doute été interverties par erreur à cause de leur ressemblance phonétique (cf. comm. de l'inscr. **7**, l. 4).

6

(Chandelier n° 3)

[MHA n° 798, 1952 ; VAHIDOV (1958) 113 et fig. 8 ; ABRAHAMYAN (1964) 59-60 ; GUKASYAN (1969) 56 (fig. 3.VI), 72.]

Grand chandelier, toujours en forme de pyramide tronquée à base carrée et orifice vertical, mais sans pieds, à modelé très soigné, en argile cuit. Hauteur : 18 cm, base : 10 × 11 cm.

La courte inscription (de 8 lettres, et non de 10 ou 9) a été gravée sur une des faces latérales, verticalement, avant la cuisson *(fig. 11)*. La première lettre est précédée d'un défaut de la surface (lettre effacée avant la cuisson ?) qui, sur certaines photos, crée l'impression d'une

[80] Cf. GUKASYAN (1971) 134, n. 10 (sans commentaire).

vraie lettre. Les lettres 4 et 6 ont été légèrement abimées[81].

Translittération :

1 2 3 4 5 6 7 8

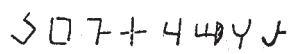

z_1 o_1 w h_2 i_1 $č_2$ p' e_1

6 35 50 44 1 46 1 22

Transcription :

zu ḫičp'e

Traduction :

Je (suis) baptisé / chrétien.

Commentaire :

1-3 **zu** — = *oudi* **zu** (nominatif) 'je, moi' (déchiffré par A. Abrahamyan).

4-8 **ḫičp'e** — cf. *oudi* **xač'p'i** (part. aor. I de **xač'p'sun**) 'baptisé', cf. *arm.* խեչ **xeč'** (< indo-eur. *khet-) = խաչ **xač'** 'croix'[82].

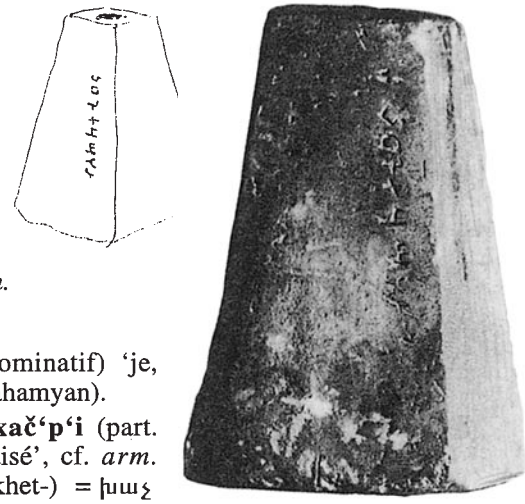

Fig. 11. *Le chandelier n° 3 (inscr. 6)*

7

(Tesson n° 2)

[MHA n° 154, 1948 ; VAHIDOV (1958) 113 et fig. 7 ; ABRAHAMYAN (1964) 58-59 ; KLIMOV (1967) 78 ; GUKASYAN (1969) 56 (fig. 3.VII), 72.]

Fragment de rebord du goulot de quelque grand récipient en céramique. Dimensions : 16 × 4 cm. L'inscription se compose de 4 lettres nettes et de 1 lettre à demi effacée (sur l'argile cru) avant la cuisson. À l'extrême droite du tesson on distingue un creux ayant pu appartenir à une sixième lettre non identifiable *(fig. 12)*.

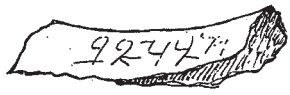

[81] La photo reproduite par ABRAHAMYAN (1964) 59 est déformée par des retouches qui font apparaître deux lettres supplémentaires : une avant la lettre 1 (à l'emplacement du défaut de la surface) et l'autre après la lettre 8 (où la surface est lisse et presque sans défauts).

[82] SCHULZE 292 suggère peut-être une meilleure explication de l'alternance vocalique *a : i* résultant de cette leçon : *« Die Vokalisierung ist auffällig, sie erinnert gegenüber* **xač** *an Reste grundlesgischer Aspektdifferenzierung im Udischen »* (cf., p. 166-168, son § sur le prétérite protolezghien en -i, à valeur aspectuelle d'imperfectif, dont il ne reste que des traces en oudi moderne).

Fig. 12. *Le tesson n° 2 (inscr. 7)*

Translittération :

1 2 3 4 5

m k_1 n $ʒ_2$ š?

29 30 31 34 33

Commentaire :

On remarque aisément que, là aussi (cf. inscr. **5**), les lettres se suivent dans l'ordre alphabétique : si la lettre 4 semble enfreindre cette règle, c'est en raison d'une erreur facile à expliquer (au lieu de la lettre n° 32 $ʒ_1$, l'auteur de l'inscription a écrit la lettre quasi homophone n° 34 $ʒ_2$).

2 et 4 — aucune de ces deux lettres ne peut être interprétée comme un **a** (n° 1), ainsi que l'interprètent les partisans de la leçon **manas** (nom propre), car la première possède un trait supplémentaire en-bas (comme la lettre n° 30 dans le ms. arménien) et la seconde a une boucle supérieure ouverte, en forme de U et non de O).

8

(L'inscription de Derbent)

[BARXUDARYAN (1893) 119 ; SMBATYAN (1896) 248, n. 1 ; KARBELAŠVILI (1935) 260 ; ŠANI3E (1938) 54 ; TREVER (1959) 387-388.]

N'ont vu cette inscription que Barxudaryan, qui écrit l'avoir découverte « sur la tour B de Derbent, sur la muraille nord, du côté extérieur, dans le jardin de P. Andreas Zak'arean », et peut-être Smbatyan qui reproduit presque littéralement ce qu'a écrit Barxudaryan[83]. Le fac-similé reproduit dans nombre d'ouvrages, remonte aussi à Barxudarean (hormis, peut-être, — mais c'est douteux compte tenu de leur identité totale — celui qu'on trouve chez Smbatyan). Voir notre *fig. 13* où, toutefois, nous l'avons retournée de 180°, car ce n'est que telle que l'inscription peut prétendre à la qualité d'*alouanienne*.

Ce dessin est également suspect à un autre égard : il est trop artistique (observez ne serait-ce que le jeu des pleins et des déliés !). On a du mal à imaginer qu'une inscription livrée pendant un millénaire à l'action de toutes les intempéries, se soit si bien conservée. Sans doute Barxudaryan

[83] Nos tentatives de retrouver cette inscription (août 1980) se sont soldées par un échec.

Fig. 13. *L'inscription de Derbent (selon Barxudaryan) (inscr. 8)*

a-t-il cédé à la tentation de la retoucher là où l'original était abimé ou plus simplement commis quelques petites erreurs d'interprétation. Cette hypothèse permet en tout cas d'expliquer la forme singulière de certaines lettres.

Trois de ces singularités attirent particulièrement l'attention : la *quatrième* barre verticale de la lettre 4 (on s'attendrait à un maximum de trois barres) et ses *deux* lignes horizontales qui la transforment en fenêtre de prison ; la forme imprécise de la lettre 5 ; le trait horizontal inférieur de la lettre 10 (cf. la l. 2). Elles disparaissent pour peu qu'on suppose un original tel que sur la *fig. 14*.

Fig. 14. *L'inscription de Derbent (corrigée)*

Translittération :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
g	o_1	z_1	$č_2$	o_1	?w?	l_1	$ė_1$	m	o_1
4	*35*	*6*	*10*	*35*	*50*	*15*	*7*	*29*	*35*

Transcription :

goz ç̇ulèmo[...

Traduction

Clôture de la Porte... (= Derbent)

Commentaire :

1-3 **goz** — 'clôture' ↔ *oudi* **göz** ‖ **gez** ‖ **gäz** 'champ clos, potager'[84]. Cf. l'évolution sémantique du *russe* огород ogorod 'clôture > terrain clos > potager', ou celle que reflète le grec moderne ο περίβολος 'clôture' à côté de τό περιβόλι 'jardin'.

4-10 **ç̇ulèmo[xoi/ḳoi/y]** — gen. plur. de ***ç̇ul(ė)** 'porte'. Comparez :

[84] Remonte au persan (V. Gukasyan).

• pour le sens et la forme : *oudi* **ç̇omoy** (adj.) 'de porte, portal' (< ***ç̇ulė-m(ox)-oi**) ; **ç̇omox** (pl. tantum) 'porte' (< ***ç̇ulė-mux**) ;

• pour la forme : *oudi* **p'ul(*e)** 'œil', nom. plur. **p'ul(*e)-mux** 'yeux', gén. plur. **p'ul(*e)-moγ-oy** 'des yeux' ; et cf. inscr. **2**, l. 31-46 où *al.* **ķ** ↔ *oudi* **x** || γ dans le formant du pluriel ;

• pour cet emploi de la forme : les transcriptions anciennes du nom local de Derbent ou de la passe de Derbent : *arm.* Ձո(ւ)ղ(ա) avec ses variantes orthographiques, *darg.* Čulli, *arabe* Sūl etc. [ainsi que *arm.* Ձո(ւ)ր(ա) et ses variantes, *grec* Τζούρ Ζούρ, *lak* Čurul, médiatisés sans doute par une langue iranienne locale — médique, parthe ? — qui, comme l'avestique et le vieux-persan (et le japonais moderne), ne distinguait pas les sons **l** et **r**] ;

• pour cet emploi du sens : les traductions anciennes du nom de la passe de Derbent : *lat.* Caspiae Portae, *grec* Κάσπιοι Πύλαι 'Portes Caspiennes'[85], *grec* Θύραι, *arabe* al-Bab 'Portes', Bab ul-Abwab 'Portes des portes', Bab ul-Hadida (*turc* Temir kapısi) 'Portes de Fer', *géor.* ზღვის კარი 'Portes de la mer'.

Il saute aux yeux que la locution **goz ç̇ulèmo**[... est l'équivalent exact de l'appellation persane de Derbent : *ir.* Dar Band > Där Bänd, où le premier élément signifie 'porte' et le second 'clôture, barrage' (cf. *lat.* Claustra Capiarum, Caspiae claustra, 'Clôture des Caspiens, de la Caspienne'), et signifie donc 'Clôture de la Porte' (cf. *angl.* 'Bond of the Door'), c'est-à-dire 'muraille ou forteresse fermant la Porte'. Si tout ceci est exact, alors *arm.* Č'uł(a) || Č'oł(a) || Č'or(a) < *al.* ***ç̇ul(ė)** 'Porte' désignait originellement non pas le fort ou les murailles de Derbent, mais le passage entre la mer Caspienne et le Grand Caucase que ces murailles bouclaient (cf. *arm.* պահակ Ձորայ, դրունք Ձողայ 'Garde de *Č'or(a)*, Fort de *Č'oł(a)* = Derbent')[86].

7. L'identification et la lecture de certains graphèmes épigraphiques

Dans la plupart des cas nos identifications des graphèmes des inscriptions avec ceux du ms. arménien ne diffèrent pas des identifications de nos prédécesseurs (cf. *Tableau IV*). Mais il y a aussi des différences tant

[85] Toutefois, la plupart des mentions *antiques* des « Portes Caspiennes » se rapportent non à la passe de Derbent, mais à celle de Djirdouni-Sirdar (Tengui-Sirdar), gorge des contreforts de l'Elbourz (Iran) connue des Grecs depuis la campagne d'Alexandre ; parfois aussi, au col de Darial ou Krestovskij (entre le Caucase du Nord et la Géorgie).

[86] SCHULZE 293 (qui traduit improprement notre lecture '*Begrenzung* des Tores') note que l'oudi ne place généralement pas le déterminé avant le détérminant, ce qui est exact, mais n'exclue ni les exceptions, ni une situation différente en vieil-oudi. — Pour l'élément **goz** on comparera peut-être Movsēs Kałankatuac'i II, 16 (p. 167,21 AŘAKELYAN) Գոդեստան || Գոգեստան = corruptions de Գողեստան 'pays du Goz, de la Muraille' ? Ce *hapax* figure dans une exhortation prononcée par Šah-Varaz, général perse, à propos des peuples du Nord. On a voulu y reconnaître des Goths, mais ils n'ont jamais poussé aussi loin vers l'Est.

particulières (relatives à une occurrence déterminée) que générales. Nous omettons les premières, en renvoyant au commentaire. Pour les secondes, il convient de noter les points suivants.

a) Nous avons dû renoncer à l'identification du graphème (inscr. **1**, l. 5, 33, 39, 45 58, 63) avec le n° 43 **s**$_1$ (malgré les leçons attrayantes **usena xosroù** et **epi]sḳapose**, où, soit dit en passant, le **r** et le **p** sont également erronés[87]). Si nous l'interprétons comme = n° 18 **d**, c'est en raison de la forme de cette dernière lettre dans le ms. ( ) et de la leçon **udena xodḱoù[al...** qu'elle permet.

b) La variante , qu'on rencontre deux fois (dans les deux cas devant **a**$_1$ dans la pénultième syllabe du mot[88]) *en même temps* que le n° 31 **n** (inscr. **2**, 42 — cf. 14 ; **4**, 22 — cf. 24) et la variante (inscr. **1**, 28 ; **3**, 20 ?), qu'on rencontre *en sus* du n° 15 **l**$_1$ (manuscrit ; inscr. **8**, 7) et du n° 22 **l**$_2$ (manuscrit ; inscr. **4**, 8), sont à notre avis des graphèmes spéciaux désignant respectivement les consonnes « mouillées » [n'] et [l']. Comme nous l'avons vu, la présence initiale dans l'alphabet alouanien des lettres n°s 11^a **n'**, 39^a **l'** et 44^a **r'**, absentes dans le ms. arménien et désignant des allophones de **n**, **l** et **r**, découle nécessairement de la typologie de l'ordre alphabétique[89]. Bien entendu, chacun est libre de ne voir dans ces graphèmes que des allographes des lettres « non mouillées » correspondantes sans que le déchiffrement en soit sérieusement affecté.

c) Un problème particulier est posé par le signe ou . Du ms. arménien () et de l'inscr. **5** () il découle que c'est la deuxième lettre de l'alphabet. Du nom de cette lettre (**odet'**), de la comparaison des vocalismes alouanien et oudi et, enfin, de la typologie de l'ordre alphabétique, il appert qu'elle désignait le son [ò] (un **o** pharyngalisé, mais ouvert au point de ressembler plutôt à un **a**). Il ne peut être question de la lire [b] (***bet'**), comme l'ont fait nos prédécesseurs, car cela bouleverserait aussi bien le système vocalique (la voyelle [o] resterait sans pendant pharyngalisé] que le système consonantique (il faudrait reconnaître l'existence de *deux* **b** — les n°s 2 et 3 [notre correction *bim étant dictée par la typologie de l'ordre alphabétique ; et cf. la leçon **yob boha̍ə̌x-** dans l'inscr. **2**] — en présence d'un seul **g** (n° 14) et d'un seul **d** (n° 18)). Mais dans la plupart des inscriptions le signe ou est en position intervocalique, autrement dit désigne plutôt une *consonne* (**1**, 8 ; **2**, 17 et 20 ; **4**, 6 et 19). La conclusion s'impose : ce n'est pas le n° 2 que nous avons dans ces inscriptions-là, mais plutôt le n° 46 **s**$_2$ [**ṡ**], vu la ressemblance entre notre signe et le graphème correspondant ( ) dans le manuscrit et compte tenu des leçons (**y**$_2$**i**)**y**$_1$**eṡun'ana** et **iṡuṡė<na>** (insc. **2** et **4**) qu'il autorise — cf. les contextes.

[87] ABRAHAMYAN (1964), KLIMOV (1972) 52, Cf. SCHULZE (1982) 289-290.

[88] Rappelons qu'en oudi l'accent tonique tombe sur la dernière syllabe du mot.

[89] Cf. *supra*, p. 26-32, où nous les désignons comme ***X**, ***Y**, ***Z**.

Reste à expliquer la cause de cette singulière ambiguïté. Il s'agit sans doute d'une vulgaire homographie, et d'une homographie qui n'était pas nécessairement synchrone (plutôt le contraire) : au cours de son évolution paléographique, une des deux lettres, **o**$_2$ ou **s**$_2$, se serait mise à ressembler à l'autre (à un *état antérieur* de l'autre). Dans la seule inscription où elles sont toutes deux représentées (inscr. **3** : **mȯu̇ṡa**), ni l'une ni l'autre n'a la forme ᑲ, mais ᑲ s'en rapproche nettement, tandis que δ s'en distancie plutôt dans la direction du « huit » du ms. arménien. On pourrait supposer à titre d'exemple, une évolution dans le genre de :[90]

o$_2$: * ᑲ → ᑲ → ᑲ ᑕ

s$_2$: ᑲ ᑕ → δ → 8

d) C'est de la même façon que s'explique aussi probablement une autre homographie : entre le n° 22 ∩ **l**$_2$ (inscr. **4**, 8) et l'allographe « arménoïde » de la lettre n° 35 ∩ **o**$_1$ (manuscrit ; inscr. **8**, 2 et 10).

e) Il n'est plus guère possible de douter maintenant que le digraphe O⊢ **o**$_1$**w** ait désigné dès l'origine la voyelle [u], ainsi que l'avaient supposé tous nos prédécesseurs. Nous devons également accepter leur interprétation du digraphe U⊢ **a**$_2$**w** : à en juger par les exemples dont nous disposons (inscr. **1**, 37 ss. **xodk̇où[al-** ; **2**, 37 ss. **ṗaṭaḳeṭu̇ḳe-n'aḳ[e]n** ; **3**, 4 ss. **mȯu̇ṡa** — voir les commentaires), sa prononciation ne devait guère se distinguer du **u** pharyngalisé [**u̇**] oudi. Et il devait y avoir eu une raison (probablement phonétique) qui avait fait préférer le digraphe **a**$_2$**w** au digraphe **o**$_2$**w** : soit une similitude acoustique plus grande entre [**ȧ**] et [**u̇**] qu'entre [**ȯ**] et [**u̇**] (nous avons déjà noté d'une part que le **o** pharyngalisé devait être délabialisé pour correspondre de par sa position au **a** arménien ; et rappelons d'autre part que le **a** pharyngalisé correspond de par la sienne au **h** arménien et s'accompagnait peut-être d'un coup de glotte[91]) ; soit quelque considération de convenance orthographique (comme celle qui présidait à l'usage des lettres ɥ, ʟ et nʟ en arménien classique).

Il faut noter également la nette tendance des combinaisons O⊢ et U⊢ à se transformer en ligatures stables :

O⊢ → O⊣ → O↗ (**4**, 20-21)

U⊢ → U⊣ (**3**, 6-7).

(Il n'existe naturellement pas de lettre *U⊢ différente de U et le digraphe U⊣ ne désigne pas le son [**ȯ**], comme on l'a cru, car le trait horizontal de la première lettre n'est que le fruit de la fusion des deux éléments — U et ⊢ — du digraphe **a**$_2$**w**.)

[90] Les mécanismes paléographiques enclenchés sont, pour le premier, une dérive inertielle du trait horizontal vers la droite et l'ouverture de la boucle, pour le second, une cursivation avec changement de ductus (cf. *russe* ᑲ → δ).

[91] *Supra*, p. 20 (cf. p. 17, p. 18 n. 36).

Le déchiffrement nous a également permis de préciser — par rapport aux résultats obtenus dans l'Étude I — les valeurs phoniques de plusieurs lettres alouaniennes :

1) La lettre n° 47 (**i**$_{2/3}$) était prononcée plutôt [ə] que [ï], et la lettre n° 16 (**i**$_{3/2}$) inversement : la sixième lettre de **boḣač̣əx-** (inscr. **2**, 11), qui correspond à un **-u-** en oudi, ne pouvait guère se prononcer [ï] (comme le **i** pharyngalisé oudi) et ne ressemble pas au graphème n° 16 du ms. arménien.

2) La lettre n° 42 (**ḳ**$_{3/2}$) se prononçait plutôt [ḱ] que [q], et la lettre n° 30 (**ḳ**$_{2/3}$) inversement, en raison des mots **ḱahėneen** et **xodḱoù[al-** (inscr. I, 18 ss. et 37 ss.), où la lettre n° 42 correspond au **k** syriaque, au ք **k'** arménien et au **ḳ** oudi.

3) La lettre n° 7 (**e**^{2}) se prononçait *probablement* plutôt [ė] que [**e**], et la lettre n° 5 (**e**^{1}) inversement, en raison du mot **žė** (inscr. **3**, 16-17) = *oudi* **žė** et aussi de la correspondance positionnelle alphabétique de **e**^{1} avec arm. ե **e** et de **e**^{2} avec arm. է **ē** (contredite, il est vrai, par la transcription inverse **ēb** et **en** des grammatonymes dans le ms. arménien).

4) La lettre n° 24 (**h**$_{2/1}$) se prononçait plutôt [ḣ] que [**h**], et la lettre n° 23 (**h**$_{1/2}$) inversement, en raison des mots **boḣač̣əx-** (inscr. **2**, 6 ss.) et **ḣič̣p'e** (inscr. **6**) où la lettre n° 24 correspond au **x** oudi et arménien, ainsi qu'à cause du mot **ḱahėneen** (inscr. **1**, 18 ss.) où la lettre n° 23 correspond au **h** arménien et syriaque.

Il est encore impossible d'établir laquelle des deux lettres **y** — le n° 11 **y**$_{1/2}$ ou le n° 26 **y**$_{2/1}$ — et laquelle des deux lettres **ʒ** — le n° 32 **ʒ**$_{1/2}$ ou le n° 34 **ʒ**$_{2/1}$ — était intensive et laquelle « normale ».

La prononciation de **x**$_2$ (n° 37) — [ẋ] ou [γ] — demeure également problématique.

* * *

Les résultats de l'identification des formes épigraphiques des graphèmes alouaniens sont réunis dans le tableau IV et ceux de l'identification de leurs valeurs phoniques (les équivalences entre leurs translittérations et leurs transcriptions phonétiques), dans le tableau III. Le premier peut servir d'index complet de tous les graphèmes et allographes alouaniens connus à ce jour [nous y avons ajouté dans une colonne supplémentaire les graphèmes identifiables des nouveaux palimpsestes sinaïtiques inédits reproduits par Z. Aleksiʒe et J.-P. Mahé[92] ; cf. *infra,* Addendum à l'Étude II (2000)]. Enfin, on trouvera, p. 69, un index des mots des textes déchiffrés et un choix des équivalences lexicales et grammaticales les plus frappantes entre l'alouanien et l'oudi.

[92] ALEKSIDZE et MAHÉ (1997) 524-525.

Addendum à l'Étude II (2000)

LE DÉCHIFFREMENT DES PALIMPSESTES SINAÏTIQUES. PREMIERS RÉSULTATS.

Ce qui suit se fonde entièrement sur la note d'information de Z. Aleksi3e et J.-P. Mahé[93], notre seule source sur la découverte de ces palimpsestes, où figurent deux planches comparatives (une avec le géorgien et l'arménien, l'autre avec 11 des douze premières lettres de l'alphabet du ms. arménien)[94] et une planche de très brefs échantillons de textes *(fig. 15)*.

Les *quelques segments* qui figurent dans ces derniers sous *c.* ont été correctement interprétés par Alexi3e comme signifiant respectivement **z$_1$o$_1$w [zu]** 'je', **s$_1$a$_1$ [sa]** 'un' (le numératif ordinal) identiques en oudi ; **o$_1$wn [un]** 'tu' (l'oudi moderne a **hun** || **un**) ou quelque morphème grammatical (par ex., la terminaison de l'ablatif, et cf. le suiv.) et **-e$_1$s$_1$o$_1$wn [-esun]**, terminaison du masdar (infinitif)[95]. Ce dernier exemple nous apprend la forme correcte (non attestée dans les inscriptions) de la lettre n° *43* **s$_1$**.

Les *abréviations* figurant sous *a.* sont en réalité des *nomina sacra*, dont un seul semble avoir été correctement déchiffré et argumenté, celui de 'Christ' (cf. *infra*)[96]. Voici quelques suggestions à leur sujet.

Nous commençons par la colonne de gauche (α)

Les trois premiers, que nous transcririons **ṡb** (nos *46, 3*) **ṡṗ** (*46, 41*) et **ṡi** (*46, 13*)[97], pourraient êtres lus **ṡ<owr>b**, **ṡ<owr>ṗ** et **ṡ<owrb>-i** et seraient des emprunts à l'arménien ստւրբ **surb** 'saint' 'sacré' (les deux premiers au nominatif, le troisième au génitif). Mais ce n'est pas une certitude, loin s'en faut.

Les deux suivants ont probablement le même sens, mais sans être des emprunts : **ew** (*5, 44*) et **ewn** (*5, 44, 31*) doivent probablement être lus **ew<el>** et **ew<eli>n** (le premier au nominatif, le second à l'ergatif). Cf. l'oudi moderne **ėvėl** || **ïvėl** || **ïvel** || **ivėl** 'saint, sacré'[98]. Comme dans l'inscr. **2**, 29, le **w** isolé a une forme différente de celui de **ow = u**.

Les trois derniers *nomina sacra* de la colonne de gauche — **ȧï** (25, 16), **ȧk̇** (25, 42) et **ȧa** (25, 1) — pourraient avoir un rapport avec l'oudi **alaarc'io** 'le Très Haut' au génitif, au causatif et au datif[99].

Dans la colonne de droite (β, δ), les deux premières abréviations sont sans doute **ḣ<iristo>s** (*24, 43* ; nominatif) et **ḣ<iristo>s-a** (*24, 43, 1* ; datif), cf. oudi **Xiristos**

[93] ALEKSIDZE-MAHÉ (1997).

[94] *ibid.* p. 523-524

[95] *ibid.* p. 522, n. 24 et p. 527 n. 32

[96] *ibid.* p. 526, n. 31.

[97] La transcription **bg = bixaǯug** 'Dieu' (p. 536, n. 30) ne passe pas ; aucune des deux lettres n'a la valeur qu'on lui prête ; cf. *supra,* p. 9 (avec la n. 23), 14, 43-44, 56-57 (pt. c).

[98] Cf. ǯEYRANIŠVILI (1971) 196, GUKASYAN (1974) 130, OUTTIER (1991) 176.

[99] Cf. *supra,* p. 49, inscr. **4**, 7-9 (comm.).

Fig. 15. *Échantillons de l'écriture alouanienne des palimpsestes du Sinaï* (selon ALEKSIDZE-MAHÉ [1997] p. 525)

'Christ', comme l'a supposé Z.Aleksidze. Le **h** intensif alouanien correspond régulièrement au **x** oudi[100]. Reste toutefois à expliquer pourquoi l'alouanien et l'oudi ont a préféré une fricative à l'occlusive aspirée **k'** qu'utilisent l'arménien et le géorgien (à l'instar du grec).

Et nous déchiffrerions **nn** (*31, 31*) comme **nana** 'mère (de Dieu?)', **nȧ** (*31, 25*) comme **nana-ȧ** = idem au datif (?)[101], et nous n'avons pas trouvé de solution pour **nz** (31, 6).

Enfin, sous *b.*, les deux exemples d'initiales suivies d'autres lettres non seulement se laissent plus ou moins clairement déchiffrer, mais la seconde nous fournit en outre une clé pour identifier le texte auquel elle appartient.

[100] Cf. *supra,* p. 58, pt. 4

[101] Cf. *supra,* inscr. **4**,22-25 (p. 48-49)

Après ce que nous avons dit sur le sens de **sa** et sur l'abréviation **ṡṗ** la deuxième initiale ne peut être lue que comme ceci : **sa ṡṗ ṡyėi** (où le deuxième mot est un *nomen sacrum*), 'un *(numératif)* saint...' et j'interprèterais **ṡyėi** comme équivalant à l'oudi **çiyey** (génitif de **çi** 'nom') '...de nom...' (suit sans doute le nom du saint)[102].

Quant au premier exemple d'initiale, translittéré et transcrit phonétiquement à l'aide de notre table d'identification des valeurs phoniques de l'alphabet alouanien[103], il donne **now t'anaḳ(e) = nu t'anaḳ(e)** :

Ce texte est parfaitement compréhensible en oudi moderne. Il se compose de la négation **nu** et du substantif **t'anaḳ** qui, en oudi moderne, quoique avec la mention *vieilli*, signifie 'encre'[104]. Il suffit de comparer la *Seconde Épitre de Paul aux Corinthiens* 3, 3 φανερούμενοι ὅτι ἐστὲ ἐπιστολὴ Χριστοῦ διακονηθεῖσα ὑφ' ἡμῶν, ἐγγεγραμμένη **οὐ μέλανι** ἀλλὰ πνεύματι θεοῦ ζῶντος, οὐκ ἐν πλαξὶν λιθίναις ἀλλ' ἐν πλαξὶν καρδίαις σαρκίναις, pour identifier ce texte. C'est le seul exemple de **οὐ μέλανι** dans le NT.

Quant au **e** supralinéaire, il doit désigner une lettre omise appartenant soit à **t'anaḳ**, soit au mot suivant. Dans la première éventualité, ce serait une (partie de) désinence, par ex. **-en** (ergatif) ou **-ei** (génitif?) ou **-e** (datif?). Mais faute de connaître la suite du texte il n'est pas possible de se prononcer .

On pourrait se demander pourquoi nos deux mots commencent par une initiale, c'est-à-dire figurent apparemment au début de la phrase. Trois solutions sont possibles : 1) le découpage syntaxique que supposait l'original (grec? arménien? syriaque?) de l'alouanien est autre que celui de notre texte grec canonique ; 2) le copiste a introduit une initiale décorative sans tenir compte du contenu ; 3) nous avons affaire au lemme d'un commentaire de l'Épitre ou à une citation dans quelque autre ouvrage théologique.

Et pour conclure, notons que la présence dans les palimpsestes non de 52 signes, comme dans le ms. arménien, mais de 56, confirme ce que l'analyse de la typologie de l'ordre alphabétique alouanien avec ses trois places inoccupées nous avait déjà révélé : l'absence dans le ms. arménien des trois lettres correspondant aux trois liquides palatalisées **n'**, **l'** et **r'**[105]. Ce qui fait un total de 55. Mais ni la matrice, ni la «grille» (compte tenu des interdits) n'affichent d'autre lacune que ces trois-là. La 56e lettre serait dont plutôt soit un allographe qui n'a pas été compris comme tel, soit une innovation postérieure à la création de l'alphabet (comme le ϑ [« oméga »] ou le უ [**u**] géorgien). Ainsi, nous avons déjà eu besoin de supposer à deux reprises la non-identité graphique du **w** selon qu'il fait partie des digraphes **ow** et **ȧw** ou qu'il est utilisé séparément. Peut-être est-ce là l'origine de la 56e lettre. L'avenir nous le dira[106].

[102] Cf. *supra,* inscr. **1**, 66-71 ; **2**, 47-51 ; **4**, 11-14.

[103] Cf. *Tableaux II* et *III.* Il s'agit des lettres nos *31, 35, 50, 9, 1, 31, 1, 21 + 5*

[104] V. GUKAS'AN (1974) 202 s. v. танакI.

[105] Cf. *supra,* p. 24-26 et ss.

[106] *ibid.,* p. 522. Par contre, ce n'est pas 32, mais 42 lettres alouaniennes qu'affichent les inscriptions (cf. *supra,* tableau II).

Post scriptum sur l'Étude III

Notre Étude III, consacrée à la forme *externe* de l'alphabet alouanien, était d'une part une reconstruction hypothétique des graphies premières de cet alphabet à partir des lettres du ms. arménien et des graphèmes avérés connus et d'autre part une identification de l'origine de ces graphies. Maintenant que le nombre des graphèmes avérés (attestés par des textes alouaniens) est passé de 42 à 56, il va être possible d'améliorer considérablement nos résultats antérieurs. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, avant de proposer une version française de la troisième étude, d'attendre que ces graphèmes avérés soient publiés.

Mais il y a certainement une conclusion qui restera intangible, c'est la constatation du rôle exclusif joué par les lettres des alphabets arménien et géorgien en qualité de graphies initiales à partir desquelles, par le biais d'opérations déterminées, ont été construits les graphèmes alouaniens à valeurs phoniques non-spécifiques (par rapport aux systèmes phonologiques de l'arménien et du géorgien) et le rôle analogue joué par ces derniers dans la construction des graphèmes alouaniens à valeurs phoniques spécifiques.

Les graphèmes des voyelles non spécifiques, des occlusives et affriquées abruptives et voisées et des fricatives postérieures (postdorsales, uvulaires et glottales) alouaniennes ont eu pour formes initiales les lettres correspondantes de l'alphabet ***arménien****.*

Les liquides, les occlusives et affriquées aspirées et les fricatives antérieures et médianes (des labiales aux dorsales) alouaniennes ont eu pour formes initiales les lettres correspondantes de l'alphabet ***géorgien****.*

Enfin, les voyelles spécifiques (pharyngalisées) et les consonnes spécifiques (intensives ou mouillées) alouaniennes ont eu pour formes initiales les lettres non-spécifiques correspondantes de l'alphabet ***alouanien****..*

Ce schéma fondamental n'est pas démenti par un certain nombre d'exceptions et d'écarts, dûs à diverses contingences inévitables et qui, eux aussi, se plient à des règles relativement strictes.

Pour les détails, prière de se reporter à l'original russe de cette étude[107], en attendant la version française que nous publierons dès que tous les graphèmes encore inédits des palimpsestes sinaïtiques auront été édités et interprétés.

* * *

Tableau II. *Comparaison des consonantismes (A) et vocalismes (B) alouaniens et oudis* (cf. p. 63 et 64)

[107] MOURAVIEV (1981) 294-320.

		OCCLUSIVES				AFFRIQUÉES						FRICATIVES				LIQUIDES		
		Voi-sées	Non voisées			Voisées		Non voisées				Voisées		Non voisées		Na-sales	Buccales	
			asp.	abrupt.				aspirées		abrupt.							Laté-rales	Vib-rantes
				S	I	S	I	S	I	S	I	S	I	S	I			
A	*Labiales*	$*b_0$	p‘	$\underline{p}_1$	$*\underline{p}_2$							$*w$	v			m		
L	*Dentales*	d_0	t‘	$\underline{t}_1$	$\underline{t}_2$	3		c‘		$*\underline{c}$		z_1	z_2	s_1	s_2			
OU	*Alvéolaires*					$\dot{3}_1$	$\dot{3}_2$	$\check{c}‘_1$	$\check{c}‘_2$	$\underline{\check{c}}_1$	$\underline{\check{c}}_2$	$\check{z}_1$	$\check{z}_2$	$\check{s}_1$	$\check{s}_2$	n *X	l *Y	*r *Z
A	*Latérales (?)*													l_2?			l_2?	
N	*Palatales*											y_{-1}	y_{-2}					
I	*Vélaires*	g_0	k‘	$\underline{k}_1$	$\underline{k}_2$							x_2?		x_1	x_2?			
E	*Uvulaires*			$\underline{k}_3$														
N	*Laryngales*													h_1	h_2			
O	*Labiales*	b	p‘	$\underline{p}$								(w) v		f		m		
	Dentales	d	t‘	$\underline{t}$		(3)		c‘		$\underline{c}$		z		s				
U	*Alvéolaires*					$\dot{3}$	$\dot{\dot{3}}$	$\check{c}‘$	$\dot{\check{c}}‘$	$\underline{\check{c}}$	$\dot{\underline{\check{c}}}$	$\check{z}$	$\dot{\check{z}}$	$\check{s}$	$\dot{\check{s}}$	n n’	l l’	r r’
	Palatales											y						
D	*Vélaires*	g	k‘	$\underline{k}$								γ		x				
	Uvulaires		q‘	$\underline{q}$														
I	*Laryngales*													h				

A. Les consonantismes

(S = simples ; I = intensives. Les sigles alouaniens astérisqués correspondent 1) aux cinq grammatonymes corrigés du ms. arm., cf. p. **14**, et 2) aux trois lettres alouaniennes ne figurant pas dans le ms. arm., mais exigées par l'ordre alphabétique, cf. p. **26**)

	Zone / Élévation	antérieure pures	antérieure phar.	médiane p. (ph.)	postérieure pures	postérieure phar.	mixte infl.
AL OUA NIEN	*supérieure*	**i**$_1$	**i**$_2$		**o**$_1$**w**	**o**$_2$**w**	
	moyenne	**e**^{1}	**e**^{2}	**i**$_3$	**o**$_1$	**o**$_2$	
	inférieure				**a**$_1$	**a**$_2$	
OU	*supérieure*	**i**	**ï**		**u**	**u̇**	**ü**
D	*moyenne*	**e**	**ė**	ə (ə̇)	**o**	**ȯ**	**ö**
I	*inférieure*				**a**	**ȧ**	**ä**

Tableau II (suite). (B) *Les vocalismes*
(p. = pures, phar., ph. = pharyngalisées, infl. = infléchies)

Numéros d'ordre alphabétique al.	arm.	Corrélatifs arméniens	Grammatonymes	Translittération	Valeurs phoniques	Équivalents phonétiques oudis	Remarques (et renvois)
		des alouaniennes					
1	1	Ա a	alt‘	**a**$_1$	**a**	**a**	
2	(1)	(Ա a)	odet‘	**o**$_2$	**ȯ**	**ȯ**	ouverte, délabialisée ? (p. 20)
3	(2)	(Բ b)	*bim	***b**$_0$	**b**	**b**	corr. (**zim**), ≠ arm. **b** (p. 14, 15)
4	(3)	(Գ g)	gat	**g**$_0$	**g**	**g**	≠ arm. **g** (p. 9, 15)
5	5	Ե e	ēb	**e**^{1}	**e**/**ė**	**e**/**ė**	cf. n° 7 (p. 15, 58)
6	6	Զ z	zaṙl	**z**$_1$	**z**	**z**	
7	7	Է ē	en	**e**^{2}	**ė**/**e**	**ė**/**e**	cf. n° 5 (p. 15, 58)
8	(10)	(Ժ ž)	žil	**ž**$_2$	**ž**	**ž**	
9	9	Թ t‘	t‘as	**t‘**	**t‘**	**t‘**	
10	(19)	(Ճ č)	ča	**č**$_2$	**ċ**	**ċ**	
11	(21)	(Ց y)	yowd	**y**$_{-1/-2}$	**y**/**ẏ**	**y**/-	cf. n° 26, ≠ arm. **y** (p. 15, 19, 58)
11^a	(22)	(Ն n)	n’-?	***X**	**n’**	**[n’]**	allophone de **n** (n° 31) ? (p. 26, 32)
12	10	Ժ ž	ža	**ž**$_1$	**ž**	**ž**	
13	11	Ի i	irb	**i**$_1$	**i**	**i**	
14	(23)	(Շ š)	ša	**š**$_2$	**ṡ**	**ṡ**	
15	12	Լ l	lan	**l**$_1$	**l**	**l**	
16	(-)	(- -)	ina	**i**$_{2/3}$	**ï**/(ə)	**ï**/(ə)	cf. n° 47, ≠ arm. **i** ə (p. 15, 21, 58)
17	13	Խ x	xēn	**x**$_1$	**x**	**x**	
18	(4)	Դ d	dan	**d**$_0$	**d**	**d**	≠ arm. **d** (p. 9, 15)
19	14	Ծ d	*ċaṙ	**ċ**	**ċ**	**ċ**	corr. (**ċaṙ**) (p. 14)
20	(6)	(Զ z)	zox	**z**$_2$	**ż**	-	
21	(15)	Կ ķ	ķar	**ķ**$_1$	**ķ**	**ķ**	

Tableau III (cf. suite p. 65)

22	(12)	(Լ l)	liṭ	**l**$_2$	**l°/l̇**	**-**	spécifique ? intensive ? (p. 19)
23	16	Հ h	hēt	**h**$_1$	**h**	**h**	cf. n° 24 (p. 58)
24	(16)	(Հ h)	hay	**h**$_2$	**ḣ**	**-**	cf. n° 23 (p. 19, 58)
25	(16)	(Հ h)	ar	**a**$_2$	**ȧ**	**ȧ**	(p. 20)
26	(21)	(Յ y)	yoy	**y**$_{-2/-1}$	**ẏ/y**	**-/y**	cf. n° 11, ≠ arm. **y** (p. 15, 19, 58)
27	19	Ճ č̣	č̣i	**č̣**$_1$	**č̣**	**č̣**	
28	(25)	Չ č'	č'ay	**č'**	**č̇'**	**č̇'**	
29	20	Մ m	maḳ	**m**	**m**	**m**	
30	(26)	(Պ p̣)	ḳaṙ	**ḳ**$_{2/3}$	**(k̇)/q̣**	**(-)/q̣**	cf. n° 42, labialisé (p. 21, 58)
31	22	Ն n	nowc'	**n**	**n**	**n**	
32	(27)	(Ջ ǯ)	ǯay	**ǯ**$_{1/-2}$	**ǯ/ǯ̇**	**ǯ/ǯ̇**	cf. n° 34, ≠ arm. **ǯ**(p. 15)
33	23	Շ š	šak'	**š**$_1$	**š**	**š**	
34	(27)	(Ջ ǯ)	ǯayn	**ǯ**$_{2/-1}$	**ǯ̇/ǯ**	**ǯ̇/ǯ**	cf. n° 32, ≠ arm. **ǯ**(p. 15)
35	24	Ո o	own	**o**$_1$	**o**	**o**	
36	(31)	(Տ ṭ)	ṭay	**ṭ**$_2$	**ṫ**	**-**	
37	(13)	(Խ x)	xam	**x**$_2$	**ẋ/γ**	**-/γ**	(p. 19 [et n. 37], 58)
38	(17)	(Ձ ʒ)	ʒay	**ʒ**	**ʒ**	**ʒ**	≠ arm. **ʒ** (p. 15)
39	25	Չ č'	č'aṭ	**č'**$_1$	**č'**	**č'**	
39a	(18)	(Լ l)	l'-?	***Y**	**l'**	**[l']**	allophone de **l** (n° 15) ? (p. 26, 27 [et n. 44], 32)
40	26	Պ p̣	p̣en	**p̣**$_1$	**p̣**	**p̣**	
41	(26)	(Պ p̣)	*p̣ēs	***p̣**$_2$	**ṗ**	**-**	corr. (**p'ēs**) (p. 14)
42	(26)	(Պ p̣)	ḳaṭ	**ḳ**$_{3/2}$	**(q̣)/k̇**	**(q̣)/-**	cf. n° 30, labialisé (p. 15, 21, 58)
43	29	Ս s	sēḳ	**s**$_1$	**s**	**s**	
44	30	Վ v	vēz	**v**	**v**	**v**	
44a	(28)	(Ռ ṙ)	r'-?	***Z**	**r'**	**[r']**	allophone de **r** (n° 48) ? (p. 26, 32)
45	31	Տ ṭ	ṭiwr	**ṭ**$_1$	**ṭ**	**ṭ**	
46	29	(Ս s)	soy	**s**$_2$	**ṡ**	**-**	
47	(-)	(- -)	ion	**i**$_{3/2}$	ə/(ï)	ə/(ï)	cf. n° 16, ≠ arm. ə **i** (p. 15, 21, 58)
48	32	Ր r	*raw	***r**	**r**	**r**	corr. (**ç̣aw**) (p. 14)
49	33	Ց c'	c'ayn	**c'**	**c'**	**c'**	
50	34	Ի w	*wayd	***w**	**w**	**(w)**	corr. (**yayd**) (p. 14)
51	35	Փ p'	p'iwr	**p'**	**p'**	**p'**	
52	36	Ք k'	k'iw	**k'**	**k'**	**k'**	

Tableau III. *La forme interne de l'alphabet alouanien.*

1) Rapport entre les ordres alphabétiques alouanien et arménien (colonnes de gauche) ; 2) Interprétation phonétique en fonction du grammatonyme, de la position alphabétique, du déchiffrement des inscriptions et de l'équivalent oudi (colonnes de droite)

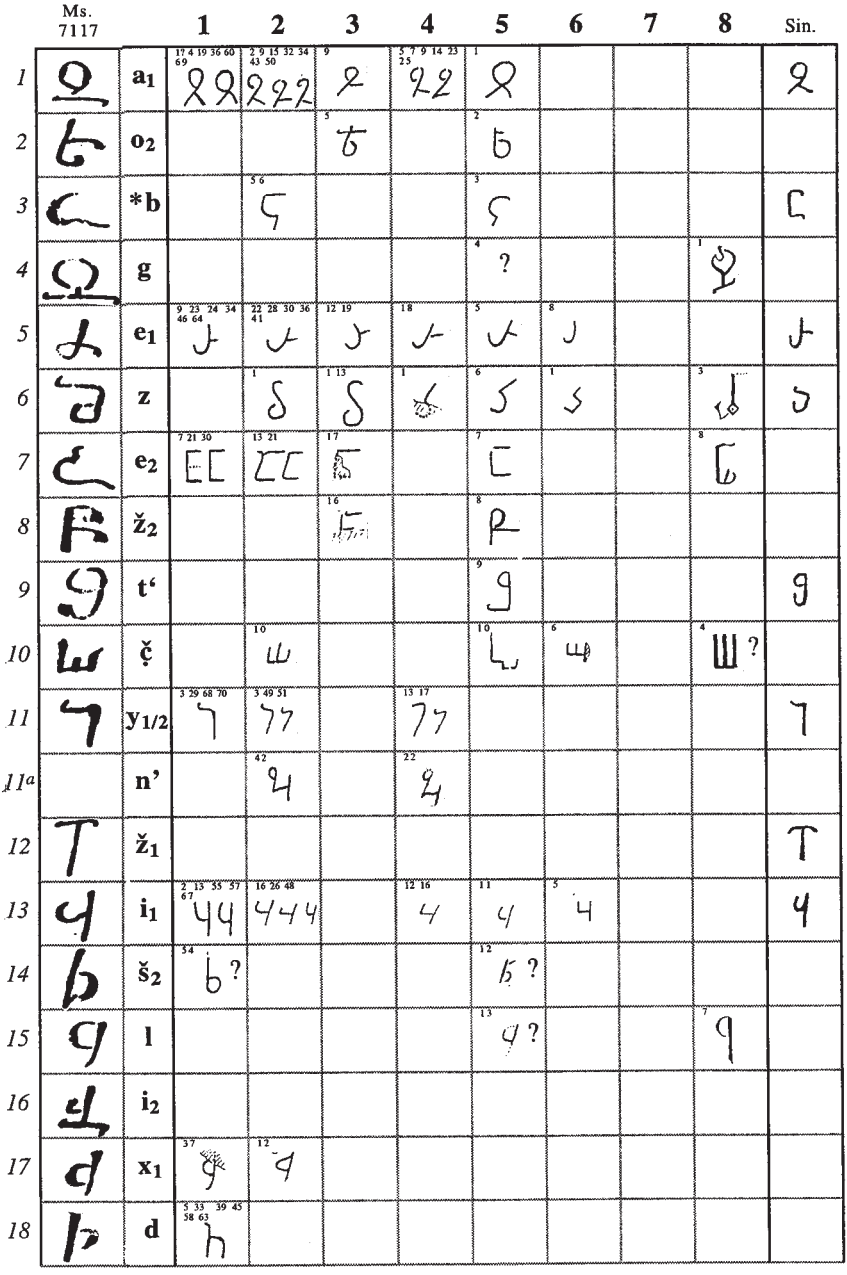

Tableau IV (cf. suite p. **67-68**)

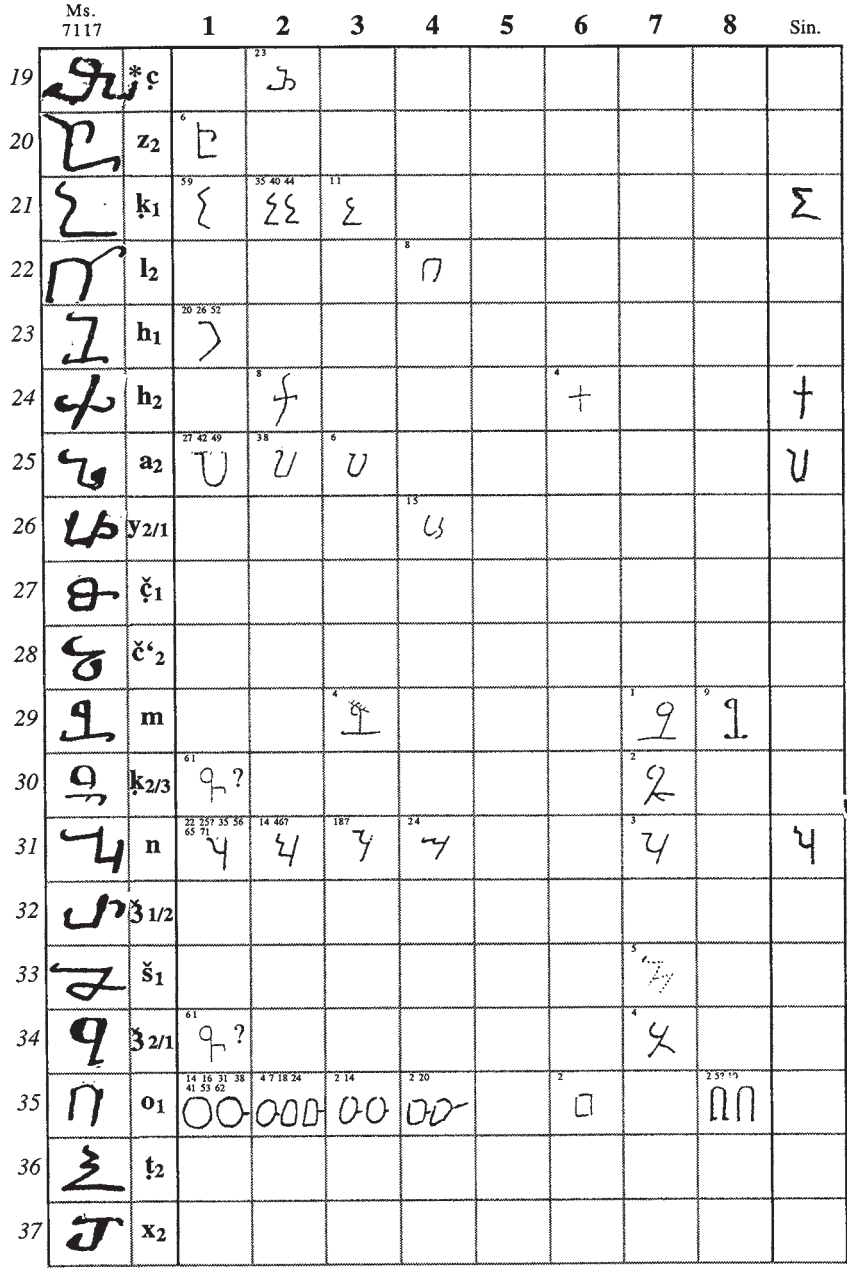

Tableau IV (suite de la p. 66 ; cf. suite et fin p. 68)

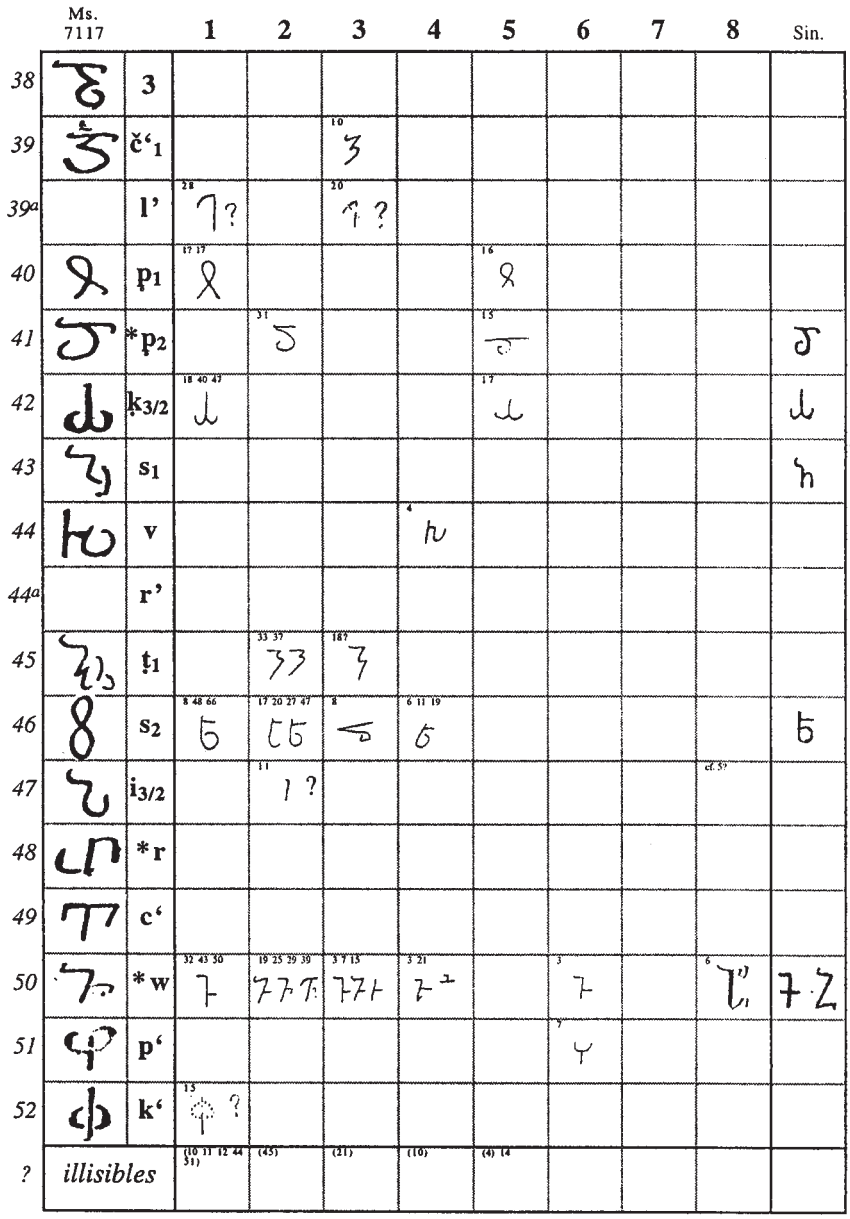

Tableau IV. *Inventaire complet des graphèmes (et allographes) du ms. Matenadaran 7117 (colonne de gauche), des inscriptions (1 à 8) et des graphèmes identifiables des palimpsestes sinaïtiques publiés par ALEKSIDZE-MAHÉ (Sin. ; cf. Addendum* supra, *p. 59)*

INDEX DES INSCRIPTIONS
(excepté inscr. **5** et **7**)

A **aiy$_1$ad/any$_1$ad/piy$_1$ad** ? : **1**,1
al°a ? : **4**,7
B **boḣaĉəxėna : 2**,6
C **č'<al>ķezu/č'<ixar>ķezu** ? : **3**,16
ĉ̣ulėmo[... : **8**,4
E **eçunṡė** : **2**,22
G **goz** : **8**,1
H **ḣal'ye : 1**,26
ḣiĉ̣p'e : **6**,4
hošini(d) ? : **1**,49
I **iok'oṗ** : **1**,13
iṡuṡė<na> : **2**,16
K **ķahėneen** : **1**,18
ķaǯ$_2$oden : **1**,59
M **mȯüṡa** : **3**,3
P **ṗaṭaķeṭüķen'aķ[e]n** : **2**,31
piy$_1$ad ? : **1**,1
S **še[r]p'ė** : **1**,8
ṡiy$_1$a[... : **4**,11
ṡiy$_1$ay$_1$: **2**,47
ṡiy$_1$ay$_1$n : **1**,66
T **ṭel'**.[... ? : **3**,18
U **ü[.]h/ü[.]hošini(d)** ? : **1**,49
V **vaṡ/vaṡa(l°)** ? : **4**,4
W **we** : **2**,29
X **xodk̇oü[al** : **1**,37
Y **y$_2$i/(y$_2$i)y$_1$eṡun'ana** : **4**,15
y$_1$ob : **2**,3
Z **za** : **2**,1
ẑė/ẑėne ? : **3**,16
zu : **3**,1 ; **4**,1 ; **6**,1

QUELQUES ÉQUIVALENCES ALOUANO-OUDIES FRAPPANTES

A. Lexicales

boḣaĉəxėna ↔ **buxaǯuxen** (Niǯ) ‖ **bixaǯuγen** (Vartašen) (erg.)
ĉ̣ulėmo[↔ **ĉ̣omoy** 'de porte, portal'
eçun ↔ **eç'sun** 'apporter, offrir'
goz ↔ **göz** ‖ **gez** ‖ **gäz** 'enclos'
ḣal'ye ↔ **xoy** 'clan'
ḣiĉ̣p'e ↔ **xač'p'i** 'baptisé'
ķaǯ$_2$oden : cf. **ķonǯux** 'maître'
k̇oü[al ↔ **ķoval** 'pieu, bâton'
n'ana ↔ **nana** 'mère'
ṡiy$_1$a[..., **ṡiy$_1$ay$_1$**, **ṡiy$_1$ay$_1$n** : cf. **çi** 'nom'
udena ↔ **uden** 'oudi' (erg.)
xod = xod 'arbre'
za, zou = za(x), zou 'je, moi' (dat., nom./erg.)
ẑė/ẑėne = ẑė/ẑėne 'pierre/de pierre'

B. Grammaticales

Ergatif :
-en, -ena, -ėna ↔ **-en, -in**
Causatif :
-ṭüķen'aķ[e]n ↔ **-ṭoγoynaķ** (Niǯ), **-ṭuγoenķ(ena)** (Vartašen)
Auxiliaire **-ķesun** 1e p. sg. aor. II : **-ķezu = -ķezu**
Auxiliaire **-p'sun** Part. aor. I : **-p'e** ↔ **-p'i**
Impératif (optatif) 1e p. pl. : **-ay$_1$n** ↔ **-ayan**

BIBLIOGRAPHIE

ABRAHAMYAN (A.) = А. Г. АБРАМЯН

1964 *Дешифровка надписей кавказских агван* [Le déchiffrement des inscriptions des Aghvanes cauicasiens], Ереван, 1964.

ABULADZE (I.) = И. АБУЛАДЗЕ

1938 « К открытию алфавита кавказских албанцев » [La découverte de l'alphabet des Albanais du Caucase] : *Известия Института языка, истории и материальной культуры Груз. филиала АН СССР* IV, Тбилиси, p. 69–71.

ALEKSIDZE (Z.) et MANÉ (J.-P.)

1997 «Découverte d'un texte albanien : une langue ancienne du Caucase retrouvée » : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 1997, p. 517-532.

ARSLANBEKOV (Kh.) = Х. АРСЛАНБЕКОВ

1970 « Самая древняя надпись Дагестана » [L'inscription la plus ancienne du Daghestan] : *Дагестанская правда,* 1970, 3 дек., № 285 (14078).

1971 « "Находка, в высшей степени ценная?..." » ["Une trouvaille hautement précieuse..."] : *Советский Дагестан,* 1971, № 3, p. 70–72.

BAILEY (H. W.)

1943 « Caucasica » : *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland,* 1943, Part 1-2, p. 4.

BARXUDARYAN (M.)

1893 *L'Albanie et ses voisins* [en arm.]. Tiflis, 1893.

DIRR (A. M.) = А. М. ДИРР

1904 « Грамматика удинского языка » [Grammaire de l'oudi] : *Сборник материалов для описания местностей и племен Кавказа*, 33, Тифлис, 1904, p. 1–101.

DUMÉZIL (G.)

1940-1941 « Une chrétienté disparue : les Albaniens du Caucase » : *Mélanges Asiatiques* 232, 1940-1941, p. 125-132.

GAPRINDAŠVILI (Š. G.)

1966 *La nature de la pharyngalisation des voyelles en tsaxur et en oudi.* Tbilisi, 1966 (en géorgien).

GIGINEIŠVILI (B. K.) = Б. Г. ГИГИНЕЙШВИЛИ

1967 *Сравнительная фонетика дагестанских языков* [Phonétique comparée des langues daghestannaises]. Tbilisi, 1967.

GOLUBKINA (T. I.) = Т. И. ГОЛУБКИНА

1949 «Еще одна албанская надпись из Мингечаура » [Encore une inscription alouanienne de Minguétchaour] : *Доклады АН АзССР,* 5, 1949, № 5, p. 234–236.

GUKASYAN (V.) = В. Л. ГУКАСЯН

1965 Фонетические и морфологические особенности ниджского диалекта удинского языка [Particularités phonétiques et morphologiques du dialecte oudi de Nidj]. Баку, 1965 (résumé de thèse).

1969 « Опыт дешифровки албанских надписей Азербайджана » [Essai

de déchiffrement des inscriptions albanaises de l'Azerbaïdjan] : *Известия АН АзССР, сер. лит., яз. и иск.,* 1969, № 2, p. 52–74.

1971 « О новонайденном списке албанского алфавита » [L'alphabet albanais nouvellement découvert] : *Советская тюркология* 1971, № 2, p. 130–135.

1974 *Удинчә–азәрбајчанча–русча лүгәт – Удинско–азербайджанско–русский словарь* [Dictionnaire oudi-azerbaïdjanais-russe]. Баку, 1974.

HEWSEN (R.)

1964 « On the alphabet of Caucasian Albanians » : *REArm* 1, 1964, p. 427-432.

KARBELAŠVILI (D. P.) = Д. П. КАРБЕЛАШВИЛИ

1935 « К фонетике удинского языка » [La phonétique de l'oudi] : *Язык и мышление,* вып. 3–4 , 1935, p. 260–261.

KAZIEV (S. M.) = С. М. КАЗИЕВ

1948 « Новые археологические находки в Мингечауре » : *Доклады АН АзССР,* 4, 1948, № 9, p. 396–403.

KLIMOV (G. A.) = Г.А. КЛИМОВ

1967 « К состоянию дешифровки агванской (кавказско–албанской) письменности » [L'état du déchiffrement de l'écriture aghvane (caucaso-albanienne)] : *Вопросы языкознания,* 1967, № 3, p. 68–80.

1970 « К чтению двух памятников агванской (кавказско–албанской) письменности » [Sur la façon de lire deux inscriptions aghvanes (caucaso-albaniennes)] : *Вопросы языкознания,* 1970, № 3, p. 109–117.

1972 « Заметки по дешифровке агванской (кавказско–албанской) письменности » [Remarques sur le déchiffrement de l'écriture aghvane (caucaso-albanienne)] : *Известия АН СССР, отделение литературы и языка,* 1972, вып. 1, p. 50–54.

1976 [commentaire d'une traduction abrégée de HEWSEN (1964)] dans : *Тайны древних письмен* [Les mystères des écritures anciennes], сост. И. М.ДЬЯКОНОВ, Москва, 1976, p. 444–452.

KURDIAN (H.)

1956 « The newly discovered alphabet of Caucasian Albanians » : *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland,* 1956, Part 1-2, 81-83.

MAGOMEDOV (M. G.)

1979 М. Г. МАГОМЕДОВ, « Раннесредневековые церкви Верхнего Чирюрта » : *Советская археология,* 1979, № 3, p. 186–202.

MOURAVIEV (S. N.) =

1980[1] « La forme interne de l'alphabet albanais caucasien [= alouanien] et la phonologie de l'oudien [= oudi] » : *Le Muséon* 93 (1980) 345-374.

1980[2] « Les caractères daniéliens (identification et reconstruction) » ; « Les caractères mesropiens (leur genèse reconstituée) » : *REArm* 14 (1980) 55-85, 87-111.

1980[3] « О протосистеме армянского алфавита » [Le protosystème de l'alphabet arménien] : *Историко–филологический журнал* = *Պատմա-Բանասիրական հանդէս* (1980) N° 2/89, 221–240.

1981 «Три этюда о кавказско-албанской [= алуанской] письменности» [«Внутренняя форма казказско-албанского (= алуанского) алфавита»; «К дешифровке кавказско-албанских (= алуанских) надписей»; «Внешняя форма кавказско-албанского (= алуанского) алфавита»] (Trois études sur l'écriture albanienne du Caucase [La forme interne de l'alphabet albanien du Caucase (= alouanien). Le déchiffrement des inscriptions albaniennes du Caucase (= alouaniennes). La forme externe de l'alphabet albanien du Caucase (= alouanien)]) : იბერიულ-კავკასიური ენათმეცნიერების წელიწეური = *Ежегодник иберийско-кавказского языкознания* = *Annual of Ibero-Caucasian linguistics* 8 (1981) p. 222-325 [224-59, 260-93, 294-320].

1984[1] « Графическая форма и порядок букв трех древнейших алфавитов Кавказа как источники о фонологии древнеармянского, древнегрузинского и древнеудинского языков » [La forme graphique et l'ordre des lettres des trois alphabets les plus anciens du Caucase en tant que sources sur la phonologie de l'arménien classique, du vieux-géorgien et du vieil-oudi] : *Միջազգային Հայերենագիտական գիտաժողով. Երևան, 21-25 սեպտեմբերի, 1982 թ. Զեկուցումներ = Международный симпозиум по армянскому языкознанию. Ереван, 21-25 сентября. Доклады = International Symposium on Armenian linguistics. Yerevan, September 21-25, 1982. Reports* (Erevan, HSSH GA, 1984) p. 437-455.

1984[2] «Порядок букв древнегрузинского алфавита» : მაწნე, ენისა და ლიტერატურის სერია = *Известия АН ГССР, серия языка и литературы,* 1984, N° 2, p. 160-176.

1984[3] «Valeurs phoniques et ordre alphabétique en vieux-géorgien» : *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft* 134, 1984, p. 61-83.

1985 «Тайна Месропа Маштоца» [Le secret de Mesrop Maštoc'] : *Литературная Армения* (1985) N° 2, p. 83-102.

1986 «Осторожно, фальшивка» [Attention, contrefaçon ! (à propos d'une inscription nouvellement trouvée reproduisant l'alphabet alouanien (= albanien du Caucase)] : *Բանբեր Մատենադարանի = Вестник Матенадарана* 15, 1986, p. 250-259

1987 « Page d'histoire de la phonétique ancienne. La forme externe de l'alphabet asomt'avruli en tant que modèle graphique de la structure différentielle des phonèmes du vieux-géorgien » : *Proceedings XIth ICPhS. The Eleventh international congress of phonetic sciences, vol.* 3, Tallinn, 1987, p. 198-201.

1990 « The Aluanian (Caucasian Albanian, Old Udi) month names » : *Annual of the Society for the Study of Caucasia* 2, 1991, p. 52-84.

OUTTIER (B.)

1991 « Le vocabulaire religieux en oudi » : *Caucasologie et mythologie comparée,* Paris, 1991, p. 176-178.

PANČVIZE (V. N.) = ვლ. ფანჩვიძე = В. Н. ПАНЧВИДЗЕ

1948 უდიური გრამატიკული ანალიზი Грамматический анализ улинского языка [Analyse grammaticale de la langue oudie] (thèse de doctorat en géorgien, résumé de thèse en russe), Tbilisi, 1948.

1974 უდიური გრამატიკული ანალიზი Грамматический анализ улинского языка [Analyse grammaticale de la langue oudie] (en

géorgien, résumé en russe), Tbilisi, 1974.

PANČVIZE (V. N.) et ŽEIRANIŠVILI (E. N.) = В. Н. ПАНЧВИДЗЕ и Е. В. ДЖЕЙРАНИШВИЛИ

1967 « Удинский язык » [La langue oudie] : *Языки народов СССР,* 4, *Иберийско-кавказские языки,* Москва, 1967, p. 676–677.

ŠANIZE (A. G.) = А. Г. ШАНИДЗЕ

1938 « Новооткрытый алфавит кавказских албанцев и его значение для науки » [L'alphabet nouvellement découvert des Albanais du Caucase et son importance pour la science] : *Известия Института языка, истории и материальной культуры Груз. филиала АН СССР* IV, Тбилиси, p. 1–62.

1957 « Порядок букв грузинского, армянского и албанского алфавитов » [L'ordre des lettres des alphabets géorgien, arménien et albanais] : *Материалы по истории Азербайджана,* 2, Баку, 1957, p. 41–42.

1959 « Новые данные об алфавите кавказских албанцев » [Données nouvelles sur l'alphabet des Albanais du Caucase] : *Труды Первой конференции закавказских университетов,* Баку, 201–206.

1960 « Язык и письмо кавказских албанцев » [La langue et l'écriture des Albanais du Caucase] : *Известия отделения общественных наук АН ГССР,* 1960, № 1, p. 168–189.

SCHIEFNER (A.)

1863 *Versuch über die Sprache der Uden,* St.-Petersburg, 1863.

SCHULZE (W.)

1982 *Die Sprache der Uden in Nord-Azerbajdžan,* Wiesbaden, 1982.

SMBATYAN (M.)

1896 *Description des antiquités du diocèse de Chémakha.* Tiflis, 1896 (en arm.).

TALIBOV (B. B.) = Б. Б. ТАЛИБОВ

1980 *Сравнительная фонетика лезгинских языков.* Москва, 1980

TREVER (K. V) = К. В. ТРЕВЕР

1959 *Очерки по истории и культуре Кавказской Албании* [Essais sur l'histoire et la culture de l'Albanie Caucasienne]. Москва—Ленинград, 1959.

VAHIDOV (R. M.) = Р. М. ВАИДОВ

1951 « Фрагмент глиняного подсвечника с албанской надписью » [Un fragment de chandelier d'argile avec une inscription albanaise] : *Доклады АН АзССР* 7, 1951, № 2, s. 81–85.

1952 « Археологические работы в Мингечауре в 1950 г. » [Fouilles archéologiques à Minguétchaour en 1950] : *Краткие сообщения Института истории материальной культуры,* 46, 1952, p. 86–100.

1958 « Минкәчевыр эпиграфик адибәләринин археоложи характеристикасы » [Caractéristique archéologique des pièces épigraphiques de Minguétchaour, en azéri] : *Известия АН АзССР, сер. общ. наук,* 1958, № 4, p. 107–120.

VAHIDOV (R. M.) et FOMENKO (V. P.) = Р. М. ВАИДОВ и В. П. ФОМЕНКО

1951 « Средневековый храм в Мингечауре » [L'église médiévale de Minguétchaour] : *Материальная культура Азербайджана* 2,

Баку, 1951, p. 80-102.

VOROŠIL (G.) = Г. ВОРОШИЛ

1963 « Ниджский диалект удинского языка (звуковой состав и некоторые фонетические процессы) » [Le dialecte oudi de Nidj (composition phonique et quelques processus phonétiques)] : *Известия АН АзССР, сер. общ. наук,* 1963, № 1, p. 81-84.

ŽEIRANIŠVILI (E. F.) = ეჟ. ჯეირანიშვილი = Е. Ф. ДЖЕЙРАНИШВИЛИ

1959 « Фарингализованные гласные в цахурско-рутульском и удинском языках » : *Иберийско-кавказское языкознание,* 11, 1959.

1971 უდიური ენა. გრამატიკა. ქრესტომათია. ლექსიკონი. Удийский язык. Грамматика, хрестоматия, словарь [La langue oudie. Grammaire, chrestomathie, vocabulaire ; en géorgien, résumé en russe]. Tbilisi, 1971.?

1999 « Удинский язык » [L'oudi] : *Языки мира. Кавказские языки* [Les langues du monde. Les langues caucasiennes] под ред. М. АЛЕКСЕЕВА и др., Москва, 1999, p. 453-458.

Note supplémentaire de l'auteur. (Cf. *supra* p. 61, 3e alinéa.) Le mot **μέλαν** 'encre' figure encore dans deux passages quasi identiques du Nouveau Testament qui pourraient aussi, à la rigueur, avoir servi d'original à **nu t'anaḳ**, bien que cela soit moins probable en raison de la distance qui sépare ce mot de la particule négative (laquelle de surcroît s'y rapporte non au nom, mais au verbe) : 2 Jn 12 πολλὰ ἔχων ὑμῖν γραφεῖν **οὐκ** ἐβουλήθην διὰ χάρτου καὶ **μέλανος**... *Bien que j'aie beaucoup de choses à vous écrire je n'ai pas voulu <le faire> avec une feuille <de papyrus> et de l'encre...*; 3 Jn 13 πολλὰ εἶχον γράψαι σοι, ἀλλ' **οὐ** θέλω διὰ **μέλανος** καὶ καλάμου σοι γράψειν *J'avais beaucoup de choses à t'écrire, mais je ne veux pas t'écrire avec de l'encre et un calame...* Malheureusement, faute de disposer du contexte, il nous est impossible de trancher.

post-scriptum de l'éditeur

La *Revue des études arméniennes* remercie Monsieur Bernard Coulie d'avoir autorisé la réimpression (*supra* p. 5-32) de l'article publié antérieurement dans *Le Muséon* 93(1980) p. 345-374. Voir ci-dessous, p. 417s. les remarques de Z. Aleksidzé, qui nous sont parvenues pendant l'impression du volume.